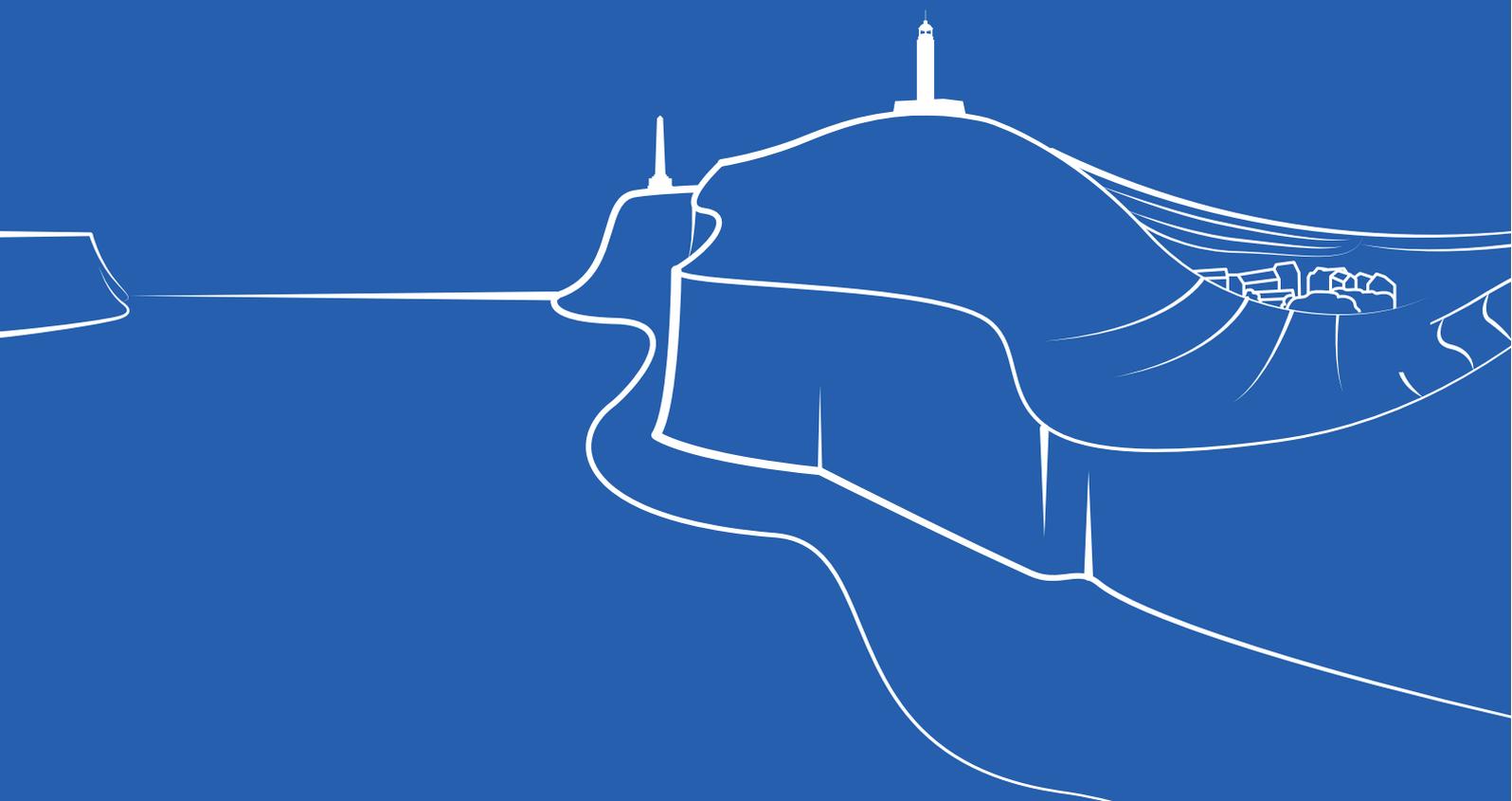


Actes des Dix-neuvièmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires ?

Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez 2017



les cahiers du



Réseau des
Grands Sites
de France

Les Grands Sites de France, quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires?

Actes des dix-neuvièmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Ces Rencontres ont été organisées par



Avec le soutien de



Édité par le



99 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Tél. : 01 48 74 39 29 - Fax : 01 49 95 01 87

contact@grandsitedefrance.com - www.grandsitedefrance.com

Responsable éditoriale

Soline Archambault

Directrice du Réseau des Grands Sites de France

Direction artistique et réalisation graphique

Vanina Bellini Comunicazione

U Chjosu - 20233 Siscu - 06 23 29 46 63

Couverture

Agence Panama

10 rue de l'Héritan - 71000 Mâcon

www.agence-panama.com

Impression

Dumoulin Imprimeur, Libercourt (62)

© Réseau des Grands Sites de France, Solutré-Pouilly, 2018

ISBN : 978-2-9558019-1-8 - ISSN : 1961-9316

Dépôt légal : octobre 2018 - Première édition

Iconographie et crédits photographiques :

les photos, schémas et graphiques présentés sont la propriété de leurs auteurs, concepteurs et propriétaires respectifs.

Sommaire

Sommaire

Ouverture

Louis VILLARET	6
Michel DAGBERT	8
Fabien SUDRY	9

Séances plénières

Et si les Grands Sites régénéraient les codes de l'innovation dans les territoires ?

Jean MOCHON	12
-------------------	----

Échanges	16
----------------	----

Le partenariat CDC-RGSF

Éric GUILPART	17
---------------------	----

Le Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez

Ludovic LOQUET, Jean-Paul MORTREUX	18
--	----

Visite du site

20

Conservatoire du littoral, Réseau des Grands Sites de France : un partenariat durable

22

Séquences thématiques

Les Grands Sites de France, une autre manière d'aborder l'aménagement ?

Table ronde animée par Odile GAUTHIER Intervenants: Coralie MOULIN, Alain FREYTET, Alain BURNET	23
---	----

Échanges	28
----------------	----

Le paysage pour penser la transition énergétique

Table ronde animée par Maxime LEMAIRE Intervenants: Philippe LAGARDE, Joël UGHETTO, Annabelle MARÉCHAL	31
--	----

Échanges	37
----------------	----

Les espaces protégés, facilitateurs d'inclusion sociale

Table ronde animée par Françoise GONNET- TABARDEL Intervenants: Bérengère NOGUIER, Adrien LE FORMAL, Arnaud CALLEC	39
---	----

Échanges	43
----------------	----

En quoi la démarche Grand Site de France fait-elle preuve de capacité d'adaptation et d'innovation ?

Table ronde animée par Philippe MORGE Intervenants: Jean-Pierre THIBAUT, Jean-Marie PETIT, Florence THIBAudeau-RAINOT	45
---	----

Échanges	51
----------------	----

Les Grands Sites de France, acteurs de la transition touristique

Table ronde animée par Michel SOMMIER Intervenants: Benoît PIQUART, Joël SAUGUES, Daniel BAUX, Florian CHARDON	53
--	----

Échanges	58
----------------	----

Le patrimoine, source de rayonnement pour les territoires

Table ronde animée par Fabienne GENSOLLEN Intervenants: Martin MALVY, Louis VILLARET, Jean-Pierre MARTINETTI, Alexandre LEFEVRE ...	61
---	----

Échanges	67
----------------	----

La démarche Grand Site de France, source d'inspiration ici et ailleurs

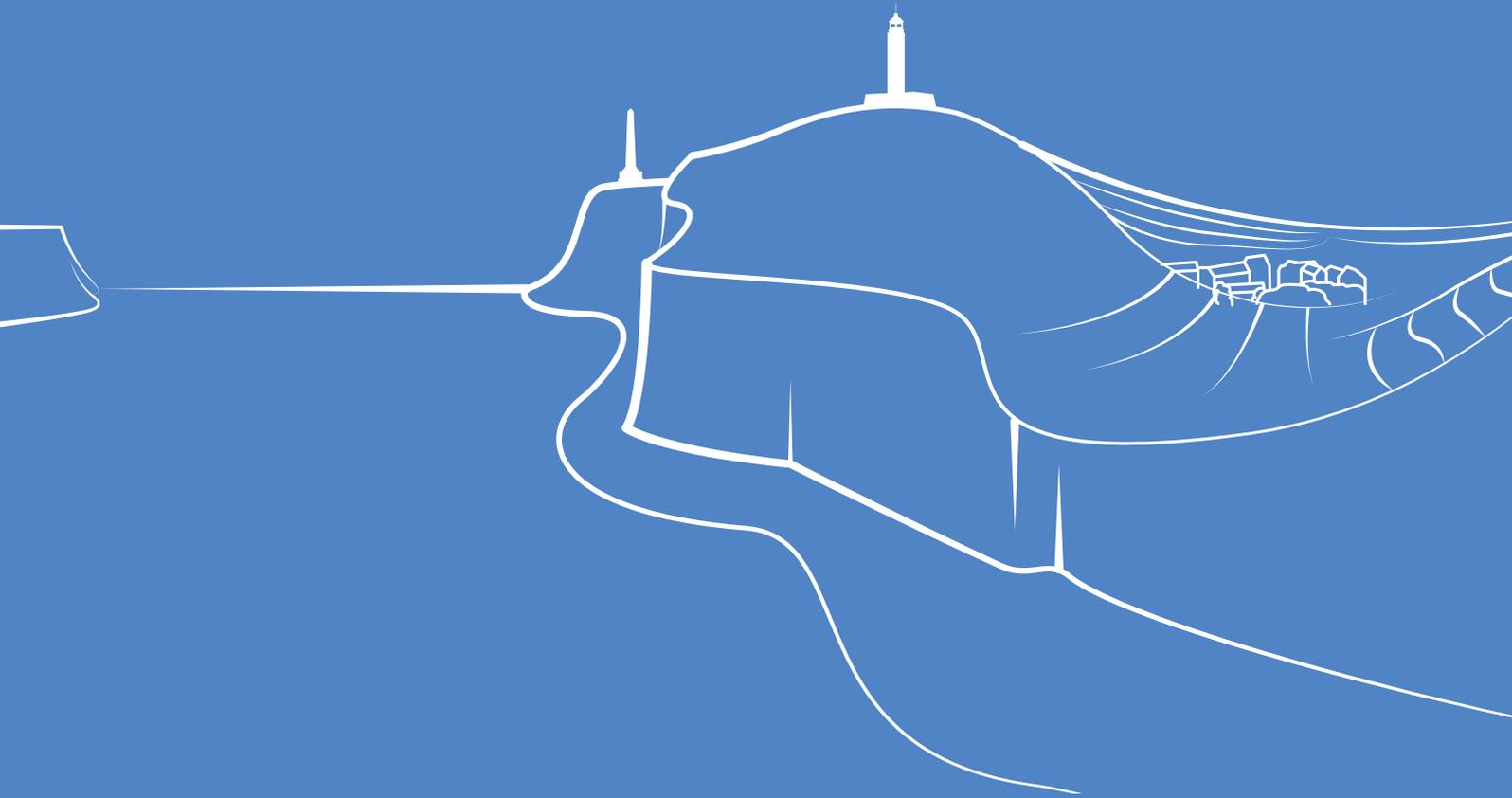
Table ronde animée par Chloé CAMPO-DE MONTAUZON Intervenants: Patrick COMOY, Lassina SIMPORÉ, Christèle GERNIGON, Florian CHARDON	69
--	----

Clôture

Le regard d'un grand témoin

Vincent PIVETEAU	76
Patrick BRIE	79
Louis VILLARET	80

Liste des participants	82
------------------------------	----





La Dover Patrol. © E. Desaunais – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Ouverture

des 19èmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Ouverture



Louis VILLARET

Président du Réseau
des Grands Sites de France

Nous sommes extrêmement heureux d'être à nouveau ici dans ce Grand Site de France des Deux-Caps, car en 2009 le Réseau des Grands Sites de France et Icomos France organisaient ensemble un colloque qui a fait date. Plusieurs d'entre nous étions présents et sont restés marqués, comme je l'ai été par la chaleur de l'accueil exceptionnel qui nous avait été réservé par Dominique Dupilet, et par Hervé Poher dont nous nous souvenons de la vraie "déclaration d'amour" qu'il avait exprimée pour ce territoire. Marqués aussi bien sûr par la beauté de ce littoral des Deux-Caps.

Comme chaque année, nous nous réunissons pour trouver inspiration et échanger sur cette politique des Grands Sites de France qui nous rassemble, avec les élus et leurs équipes techniques, gestionnaires de Grands Sites de France labellisés ou en projet, avec les services du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui porte cette politique des Grands Sites et soutient nos Rencontres depuis la 1^{ère} édition en 1999. Participent aussi les Ministères en charge du Tourisme, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le Conservatoire du Littoral, les Inspecteurs généraux du Ministère de l'Environnement et un grand nombre d'Inspecteurs des sites de différentes Dreal, impliqués sur le terrain, aux côtés des collectivités pour nous conseiller, nous aiguillonner et

dont nous connaissons la compétence et l'engagement pour la préservation des sites.

Ces Rencontres sont toujours une œuvre collective, rendue possible d'abord grâce à l'engagement du territoire qui accueille. Et dans le Grand Site de France des Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, nous savons combien les partenaires sont nombreux et importants :

- le Département du Pas de Calais, tout d'abord, qui porte la démarche Grand Site de France depuis longtemps, et qui a porté la candidature du site au Label en 2011 et porte le renouvellement qui devrait aboutir dans les tout prochains mois,
- les élus des communes et les élus communautaires des EPCI de ce territoire, dont on sait le rôle essentiel qu'ils ont pour l'ancrage de nos Grands Sites dans la vie et dans le cœur de leurs habitants du fait de la connaissance fine qu'ils ont du terrain et des habitants,
- le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale et le Syndicat mixte Eden 62, pour leur rôle historique et quotidien dans la gestion de ce Grand Site,
- tous les acteurs qui nous accompagneront pour les visites de terrain.

Ces Rencontres sont aussi, chaque année, l'occasion d'une réflexion collective très féconde, témoin du travail de fond mené au sein du RGSF.

Cette année, nous avons choisi de nous interroger sur la part d'innovation de l'action conduite dans



Que s'invente-t-il dans ces territoires à la fois préservés pour leur caractère remarquable et unique, et soumis à de très fortes pressions, notamment du fait de leur attractivité? Comment essayons-nous de faire avancer les enjeux, prioritaires pour notre siècle, des transitions écologique, énergétique, touristique, dans des territoires exceptionnels que nous nous devons de préserver à long terme?

nos Grands Sites, et sur la capacité de rayonnement de ces sites exceptionnels: que s'invente-t-il dans ces territoires à la fois préservés pour leur caractère remarquable et unique et soumis à de très fortes pressions, notamment du fait de leur attractivité, comme en témoigne le chiffre de 32 millions de visiteurs accueillis chaque année? Comment essayons-nous, au niveau qui est le nôtre, de faire avancer les enjeux, prioritaires pour notre siècle, des transitions écologique, énergétique, touristique, dans des territoires exceptionnels que nous nous devons de préserver à long terme?

Je crois que tous mes collègues élus du Réseau, seront d'accord avec moi pour dire que conduire ces projets Grand Site, avec nos équipes, ce n'est pas facile! Mais pourtant nous vivons cela comme une chance et cela nous passionne. Nous avons l'intuition de faire des choses nouvelles, parfois modestes, avec des méthodes et des façons de faire différentes. C'est ce que nous voulons illustrer durant ces deux jours et c'est aussi ce que nous voulons questionner pour améliorer notre façon de faire.

Dès à présent, je souhaite exprimer notre gratitude à tous les intervenants, les animateurs, les partenaires qui êtes à nos côtés. Tous vous enrichissez notre réflexion et vous inspirez notre action. Soyez en remerciés. ■



Michel DAGBERT

Président du Département du Pas-De-Calais

En 2009, le Département du Pas-de-Calais avait déjà accueilli les rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France, qui avaient été source d'inspiration pour la rédaction de notre dossier de candidature au label Grand Site de France. Si, en ma qualité de Président du Département, il s'agit d'un réel plaisir pour moi de vous accueillir sur l'un des territoires les plus emblématiques du Pas-de-Calais, en tant que Président du Comité de Pilotage du Grand Site de France Les Deux-Caps, c'est un honneur que de recevoir les représentants des plus beaux paysages et sites remarquables de France.

Chaque jour, vous œuvrez avec passion et détermination à la protection, la gestion et la valorisation de territoires aussi exceptionnels que variés qui caractérisent la beauté et la diversité de notre patrimoine naturel national. Ce travail essentiel pour le bien commun se doit d'être reconnu et valorisé. C'est pourquoi, je tiens à saluer et à remercier le Président, la Directrice et l'ensemble des membres de l'équipe du Réseau des Grands Sites de France pour la valorisation au quotidien de nos actions respectives dans le cadre d'une démarche d'animation et de promotion du réseau qui, par la force des valeurs qu'il porte, est aujourd'hui reconnu tant en France qu'à l'étranger.

Depuis 6 ans maintenant, cette reconnaissance officielle du label Grand Site de France, à laquelle s'ajoutent pour d'autres territoires départementaux, le classement Unesco du Bassin minier, des beffrois de nos grandes villes et du marais de Saint-Omer, nous a permis de prendre conscience que nous n'avions pas à rougir de la beauté de nos paysages, de la qualité de notre patrimoine historique et culturel et, par la même occasion, de tordre le cou à

quelques clichés bien ancrés dans l'esprit de nos concitoyens au sujet de notre pourtant si belle région. Vous aurez le plaisir de vivre vous-mêmes l'expérience de notre Grand Site de France, qui offre à la fois des paysages de reliefs et de vallons, de grands horizons tournés vers la mer et l'Angleterre et d'intimités sensibles de nos pittoresques villages côtiers.

Le dossier de candidature au renouvellement du label que nous venons d'adresser aux services de l'État, comporte 3 axes stratégiques dont l'un s'intitule "faire du Grand Site de France Les Deux-Caps un laboratoire de l'innovation territoriale", en lien direct avec le thème de ces rencontres.

Les Grands Sites de France connaissent différents cycles de vie. La période qui se termine pour le Grand Site des Deux-Caps était placée sous le signe de la protection, de la gestion et la préservation des sites classés et des paysages mais aussi sous le signe d'importants travaux qui ont permis de donner corps aux aménagements structurants.

La période de labellisation qui s'annonce s'oriente vers une démarche où les investissements seront sûrement moins importants mais où la dimension d'animation collective autour d'un projet partagé et innovant de développement local autour du label sera plus important.

Marcel Proust a écrit "Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages mais à avoir de nouveaux yeux". Je n'aurai qu'une recommandation à vous faire, inspirez-vous de cette citation dans le cadre de ces rencontres pour être créatifs, imaginatifs, pertinents et surtout très confiants dans le fait qu'assurément le label Grand Site de France est source de rayonnement et d'innovation. ■

Fabien SUDRY

Préfet du Pas-de-Calais



En 2009, le territoire accueillait les Rencontres à l'aube du dépôt de son dossier de candidature au label Grand Site de France. En 2017, vous renouvez l'exercice au moment où votre dossier de demande de renouvellement entame sa phase d'instruction nationale.

Monsieur le Président, vous avez souligné l'importance de rendre aux habitants qui les font vivre la fierté d'habiter des territoires reconnus nationalement, voire internationalement, pour leurs qualités paysagères, culturelles et patrimoniales exceptionnelles. L'expérience du Grand Site de France des Deux-Caps doit nous servir pour accompagner d'autres territoires reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle – je pense en particulier au Bassin minier. Elle doit plus largement inspirer l'ensemble des territoires qui composent ce beau département.

Il me semble être dans l'essence même d'un Grand Site de France que d'être un laboratoire d'expérimentation au service de l'excellence :

- tout d'abord, l'excellence dans la manière de concevoir les projets, sans se laisser aller à la facilité de la reproduction de solutions toute faites. En quelque sorte, *"Le Grand Site est au paysage ce que la haute couture est à l'industrie de l'habillement"* ;
- ensuite, l'excellence dans leur méthodologie, en maîtrisant les coûts, les procédures et les calendriers ;
- enfin l'excellence dans leur mise en œuvre, car nous le savons bien le diable se cache souvent dans les détails.

Pour répondre à cet enjeu, le Département a développé un outil de suivi innovant en mobilisant largement l'ingénierie publique territoriale dans le cadre de l'animation d'une équipe-projets. Ceci n'exclut évidemment pas le besoin de faire appel à des com-

■ Dunes d'Ambleteuse. © E. Desauois – Conseil départemental du Pas-de-Calais



pétences paysagères extérieures autant que nécessaire, et de favoriser les échanges et le retour d'expérience, ou d'expérimenter la mutualisation, à l'échelle de la Région ; puisque les Hauts-de-France ont le privilège d'accueillir deux Grands Sites de France – l'autre étant sur la Baie de Somme – et une Opération Grand Site sur les Dunes de Flandre.

Je conclurai mon propos en rappelant que ce site ne serait pas le Grand Site de France Les Deux-Caps, Blanc-Nez, Gris-Nez si le territoire n'avait pas bénéficié de la présence d'un Parc Naturel Régional qui a longtemps "labouré" un terrain devenu fertile pour le lancement d'une Opération Grand Site dans les années 2000. Sa présence et sa contribution à la vie du Grand Site reste un atout important pour l'avenir.

Après une première période de labellisation plus particulièrement consacrée à la réalisation d'aménagements structurants, aujourd'hui, le Grand Site de France offre un spectacle naturel qui ne nécessite plus d'investissements lourds. Tout est là, sous nos yeux, et il s'agit d'accompagner et de faire fructifier. ■



Estuaire de la Slack - Ambleteuse. © E. Desauvais - Conseil départemental du Pas-de-Calais

Séances plénières

des 19èmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Et si les Grands Sites régénéraient les codes de l'innovation dans les territoires ?



Jean MOCHON

Directeur de La Belle Idée,
Conseil en stratégie et innovation

Cela peut vous paraître curieux mais lorsque nous devons travailler sur un sujet, quel qu'il soit, sous l'angle de l'innovation, nous commençons par regarder en arrière. Nous nous penchons par exemple sur ce que les prospectivistes écrivaient du futur il y a quelques années. Parmi eux, nous admirons tout particulièrement Jacques Rouxel, le créateur des Shadocks, pour l'impressionnante série d'outils de diffusion de culture scientifique et de savoirs qu'il a produite. Il a également publié un ouvrage extraordinaire intitulé *Le Grand Désordinateur*, dont je vous recommande la lecture de la préface. On y retrouve différents éléments touchant à l'innovation et aux enjeux portés par votre Réseau. Car les Grands Sites de France ne sont pas plus singuliers aujourd'hui que n'importe quelle organisation ou n'importe quel système. Nous sommes tous dans le "Grand Désordinateur", et nous sommes tous condamnés à réinventer les choses.

Après une très rapide analyse stratégique de vos sites, nous avons fait les quelques constats suivants :

- Dans votre monde comme dans beaucoup d'autres – je pense notamment au monde de l'agro-alimentaire –, la culture de protection a laissé la place à une forme de préservation-gestion qui enferme un peu.
- Le paysage est aujourd'hui un objet qui intéresse tout le monde, et dans tous les domaines. Le paysage devient donc un enjeu, y compris administratif et politique, ce qui peut commencer à compliquer un peu le jeu.

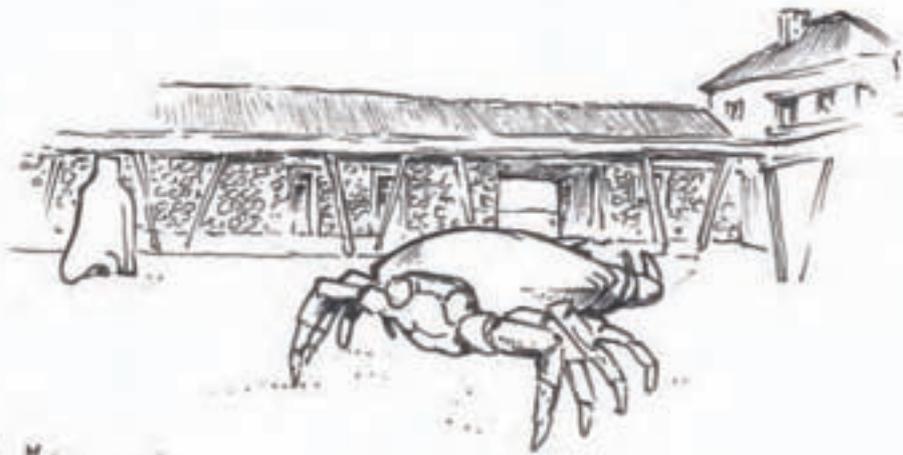
- Votre environnement est de plus en plus réglementé, voire sur-réglémenté, ce qui peut enfermer, brider et compliquer tout mouvement. Ce constat vaut pour nous tous, et notamment pour le monde de l'industrie, où les démarches de qualité peuvent devenir castratrices. Les territoires ne sont pas à l'abri de ce phénomène.

- Enfin, vous avez remplacé l'expression "génie du lieu" par "esprit du lieu" dans vos textes. "Esprit du lieu", c'est déjà pas mal ! Mais j'aurais tendance à penser que cette expression situe vos réflexions dans une filiation avec l'"esprit des lois" de Montesquieu, c'est-à-dire avec un mode de pensée de plus en plus cartésien qui oublie un peu le génie et sa capacité à libérer les choses.

LIGNES DE FORCE

Autrement dit, comme tous les systèmes - donc toutes les entreprises -, vous subissez une forme de verrouillage. Sauf que vous disposez d'opportunités extraordinaires. D'abord parce que le sujet du paysage est "tendance", mais pas seulement. Vous avez également la chance d'avoir sur vos territoires, comme partout ailleurs, des populations qui font de plus en plus attention à leur cadre de vie, qui y sont attachées, qui se battent pour sa préservation.

Un autre point très intéressant, qui constitue l'une de vos singularités par rapport à d'autres modèles de structures : vous avez la chance, élus comme techniciens, d'être ancrés dans votre territoire et de l'ai-



■ Croquis d'Alain Freydet, paysagiste

La Maison de site,
au milieu de la grande cour fermée
en nez et un crabe discutent intensivement. Ce dernier,
exposé dans un premier temps dans le paysage, sont revenus avec
bonheur dans cet espace dédié et fermé. Le site, enrichi le temps de l'exposition, est
maintenant libéré et ne se transforme pas en murée de flon air.



■ Maison du site des Deux-Caps.

© E. Desauvais – Conseil départemental du Pas-de-Calais

mer. Vous n'êtes pas des nomades de passage. Certes, être trop ancré peut avoir des défauts puisqu'il faut pouvoir dériver un peu. Mais vous avez pour vous une solidité qui renforce votre attention à vos territoires.

Enfin, concernant la question du développement du territoire, aujourd'hui, trois éléments sont indissociables pour développer un territoire, au point que si l'on casse l'équilibre entre elles, plus rien n'est possible: l'attractivité résidentielle, l'attractivité touristique et l'attractivité économique. Vos paysages sont incontestablement des sites dans lesquels on a envie de venir vivre, se ressourcer, voire entreprendre. Encore faut-il le pouvoir. Il y a là un jeu sur lequel il faut, à mon avis, travailler et réfléchir.

COMMENT ET POURQUOI DE L'INNOVATION ?

“L'innovation de rupture est une nécessité pour développer les transports de demain et les usages écoresponsables. Ces innovations symbolisent l'avenir. Elles reposent autant sur les potentiels sociaux que sur les échanges technologiques.”
Pierre Chabert, concepteur et pilote du dirigeable Iris Challenger

Nous sommes très vigilants quant à notre utilisation du mot “innovation” car il fait partie de ces mots valises qui peuvent devenir extrêmement dangereux dès lors que les uns et les autres y mettent des sens différents. Néanmoins, en matière d'innovation, l'approche de Pierre Chabert me semble très intéressante.

Cet homme étonnant, passionné d'aéronautique et de technologie, a fait plusieurs tentatives pour traverser la Manche en dirigeable électrique, et ce en partant du Grand Site des Deux-Caps. Dans la citation ci-dessus, il évoque les “potentiels sociaux” qui découlent d'une innovation de rupture dans les domaines des transports et des usages écoresponsables. Vous vous rendez certainement compte sur vos territoires que les entrepreneurs, qu'ils soient publics ou privés, qui veulent développer des projets aujourd'hui sont des gens qui n'ont pas simplement le souci d'une performance conceptuelle ou technique mais ont un véritable souci du social. Alors comment innove-t-on? Avec des gens comme eux.

Pourquoi? Parce que c'est une nécessité.



En résumé, il faut OSER. Vous savez créer l'envie et l'adhésion, peut-être devriez-vous oser un peu plus.

DÉFINITION DE L'INNOVATION

Innover, c'est faire un pas de côté, y compris pour les machineries engluées dans des Copil, Codir et autres Cotech. Allez vous inspirer de ce que font les Suisses de Plonk & Replonk, qui éditent des collections de cartes postales absolument mythiques. L'une d'elles, intitulée "Les voies de la culture", montre par exemple un affichage autoroutier faisant figurer les premières phrases d'*À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust.

Repensez les choses, faites sourire les gens, inspirez-vous, détournez. Le détournement d'usage est un outil extraordinaire. Quand on détourne, on s'imprègne forcément un peu de l'intelligence de ce que l'on détourne. Il faut pouvoir en profiter.

Il existe de nombreuses définitions de l'innovation. La nôtre est la suivante: "Action qui signifie remettre le projet en tête, l'idée avant le texte de loi, la stratégie avant la gouvernance".

Un jour, dans une conférence, un professeur de stratégie avec lequel nous travaillions a estimé que "quand on n'a pas de stratégie, on parle de gouvernance". Il avait compris que les conflits dans les conseils d'administration des entreprises étaient stériles dès lors qu'il n'y avait plus d'accord sur le projet. En fait, il n'y a parfois plus de projet. Il ne reste qu'une volonté de faire fonctionner et d'optimiser la machine.

Ayez en tête cette formule, qui peut être très dérangerante dans les systèmes dans lesquels nous évoluons. Quand on n'a pas de stratégie, on confie à la gouvernance, donc à d'autres, la prise de décisions. C'est fragile, c'est risqué, c'est un peu provocateur comme propos. Mais je soupçonne celui qui l'a tenu d'y avoir réfléchi avant de le proférer.

UN EXEMPLE

Prenez un site qui n'intéresse absolument personne, au nord de Lyon, à côté d'un des plus beaux villages de France: une gravière en eau qui fait péniblement

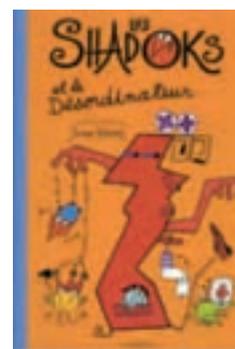
travailler une douzaine de salariés. Mettez-la au bord de l'autoroute, dans un environnement agricole de grande culture céréalière largement gavée aux pesticides. À distance proche, ajoutez une centrale nucléaire, l'un des plus grands parcs logistiques de France, une voie de chemin de fer, un centre de tir de l'armée et un centre d'essais de camions. Et puis, de l'autre côté de l'autoroute, placez le petit village de Pérouges.

Introduisez maintenant deux individus vivant et travaillant sur le territoire et essayant de bien faire les choses, chacun de leur côté. En l'occurrence, nous parlons là de l'association assez improbable entre le directeur de la carrière et le directeur d'une fédération d'associations environnementales. L'un et l'autre commencent à travailler ensemble et inventent le concept d'"écophilopôle". Ni plus ni moins qu'un lieu sur lequel on agit et on réfléchit ensemble.

Sur ce lieu, nous avons réussi à faire travailler ensemble les écologistes, les chasseurs, les gens des carrières, le monde du tourisme, les agriculteurs: ceux qui étaient en charge du développement économique local. Nous avons commencé par exposer un certain nombre de valeurs partagées, puis proposé à ceux qui le souhaitaient de venir réaliser leur projet sur le site de la carrière. Simplement, ils devaient venir le travailler avec nous.

Ainsi, les agriculteurs travaillant sur de nouvelles pratiques agricoles – ce qui est souhaitable dans la Plaine de l'Ain – sont venus le faire avec la contribution des industriels, des gens du tourisme, des associations écologistes et des chasseurs.

La démarche est aujourd'hui en route. C'est une expérimentation qui a, et aura, des hauts et des bas mais qui prouve qu'il est possible de faire complètement autrement. Encore faut-il que quelqu'un prenne l'initiative et ose.



■ Le Désordinateur.

© Circonflexe 2000 Rouxel

PENSER AUTREMENT

Lorsque vous évoluez dans un monde encadré, vous avez la possibilité d'attendre les prochains textes, les prochains décrets, en expliquant qu'avec tout le travail que vous avez, vous n'avez pas le temps de réfléchir à une manière de faire autrement.

Ou bien, vous avez la possibilité de penser autrement. On peut tout réinventer, même la roue. Il



■ Plage de Tardinghen. © E. Desauois – Conseil départemental du Pas-de-Calais

existe par exemple des skateboards aux roues carées qui fonctionnent parfaitement et se vendent très bien.

*“Je suis allé voir dans le monde du nautisme parce que l’aéronautique n’accepte pas d’innover pour des questions règlementaires.”
Bertrand Picard, Solar Impulse*

Pour penser autrement, faites comme Bertrand Picard. Ne restez pas dans votre monde. Allez en voir d’autres, dans lesquels des gens normalement intelligents pensent autrement, résolvent les problèmes autrement, ont des projets et les financent autrement. Travailler avec eux ne sera pas de tout confort, voire pas confortable du tout, mais ça fonctionnera. Car vous aurez fait de l’“innovation ouverte”.

Il y a trois ans, en Côte d’Opale, nous avons vu fonctionner un atelier d’innovation ouverte intitulé “innovation et tourisme” et associant des professionnels du tourisme, de l’industrie ou encore du monde hospitalier. L’atelier avait très bien fonctionné mais malheureusement, les projets qui en étaient sortis n’ont pas eu de suite. La faute à cette tendance française qui consiste à lancer des projets puis à leur enlever l’escabeau. C’est dommage mais les idées, même non réalisées, restent dans l’air et peuvent se concrétiser un jour.

Je terminerai sur une image de fractale, soit la bonne illustration pour nous de ce que doit être un réseau. Aujourd’hui, dans les mondes administratifs ou organisationnels, tout le monde pense “réseau à la française”, c’est-à-dire avec un centre que chacun

pense occuper. Sauf qu’aujourd’hui, le système est fractal. Des structures pouvant se ressembler travaillent entre elles, les unes avec les autres. Des structures qui peuvent être identiques à toute petite échelle ou à très grande échelle.

Qui dit fractale dit nécessité de repenser la manière de travailler ensemble, et de repenser les projets. Pour nous, vous devez donc faire envie, beaucoup plus et encore plus envie afin de donner envie à ceux qui sont sur vos territoires d’entreprendre avec vous. Je reviens ici à l’expression “génie du lieu”, qui n’est pas neutre car elle évoque aussi un peu le génie sortant de sa lampe. Le génie du lieu laisse la possibilité de faire des choses totalement impensables. Si vous arrivez à les réaliser, alors vous innoverez. Car l’innovation, ce n’est pas du concept mais de la réalisation.

“J’ai appris que les commentaires de la crainte sont les auxiliaires de plomb de l’inerte délai. Le délai traîne avec lui l’impuissance et la limace misère.”

Richard III (Acte IV scène 4), Shakespeare

Shakespeare portait un regard d’une grande intelligence sur la lenteur et la procrastination. Ce que nous observons en entreprise vaut aussi pour les collectivités : si on n’expérimente pas, on ne bouge plus. Mais le monde bouge extraordinairement vite. C’est une chance dont vous devez profiter. En résumé, il faut OSER. Vous savez créer l’envie et l’adhésion, peut-être devriez-vous oser un peu plus. ■

Échanges

Jean-Pierre MARTINETTI – Les Italiens, qui sont portés sur l'innovation depuis la Renaissance, disposent de deux mots différents pour traduire le mot projet: *"il progetto"* (l'idée) et *"la progettazione"* (sa réalisation). Le tout est de ne pas enlever l'escabeau entre les deux.

Caroline SALAÜN – *"Quand on n'a pas de stratégie, on parle de gouvernance"*. Dans cette phrase, le problème réside-t-il dans la gouvernance elle-même ou dans le "on parle"? Car la gouvernance me semble constituer une part importante de la stratégie qui aide à mettre en œuvre – dès lors qu'on ne se contente pas d'en parler mais qu'on la met en action en favorisant l'inclusion et la participation collective aux projets.

Jean MOCHON – Si l'on n'a pas affiché clairement une stratégie que la gouvernance est là pour servir, alors on se met à tourner en rond. Et on frôle un détournement de la notion de démocratie participative.

Jean-Pierre THIBAUT – Nous sommes tous ici convaincus de l'intérêt de la notion de paysage, que nous pratiquons au quotidien. Mais dans un pays dominé par la culture du chiffre et des grands corps d'ingénieurs, nous ramons pour la faire revenir au premier plan. J'aimerais savoir ce qui vous rend si optimiste.

Jean MOCHON – Je suis raisonnablement optimiste parce qu'aujourd'hui, les individus et leurs attentes changent. Ce qui occasionne des problèmes importants en matière de gouvernance, ces évolutions venant grever la représentativité de nos institutions politiques. Néanmoins, force est de constater que de plus en plus de personnes s'emparent de sujets tels que leur "cadre de vie" en l'envisageant sous un angle autre qu'exclusivement réglementaire ou strictement environnemental. Il s'agit de vivre dans un environnement dans lequel ils sont bien, et qui est à leur main. Ni pour vous, ni pour moi, ces paysages ne seraient remarquables, mais qu'importe, s'ils y sont bien. Car la qualité de vie ne dépend pas du seul taux de nitrates dans l'eau ou du niveau de pollution d'un territoire.



■ **Vue d'Onglevert.** © E. Desaunais – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Dans ce contexte, le terme de "paysage" commence à remonter à la surface. Il faut faire attention à ce qu'il ne devienne pas un mot valise dont tout le monde s'emparera pour faire du greenwashing mais j'ai l'intuition que là, quelque chose peut se jouer.

Patrick BRIE – Je rappelle que les rôles et les usages de la norme et de la règle apportent un certain nombre de bénéfices. Les sites classés eux-mêmes ont été réglementés pour être protégés. On est donc ici au cœur d'un sujet normatif. Pour réhabiliter la norme et la règle, peut-être faudrait-il innover dans leur utilisation? Je rappelle que l'Allemagne est célèbre pour son système normatif. Néanmoins, les Allemands ont su faire évoluer très rapidement leurs normes DIN en fonction des besoins de leurs acteurs économiques. Leur plan énergétique et la suppression des énergies fossiles décidée après l'accident de Fukushima montrent bien qu'ils sont capables de mener des changements de rupture.

Jean MOCHON – Je suis parfaitement d'accord. D'autant qu'il existe une innovation possible par la contrainte. Encore faut-il que le système permette de sortir un peu du cadre pour faire de l'expérimentation sans que toutes les portes ne se ferment.

Anne VOURC'H – La loi de 1930 constitue en tout cas une norme intouchable, précisément parce qu'elle n'est pas normative, bien qu'elle soit extrêmement forte. Cette loi donne en effet le premier et le dernier mot au génie des lieux. ■



Éric GUILPART

Responsable montages complexes,
Direction régionale Hauts-de-France
de la Caisse des Dépôts

RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE ET CAISSE DES DÉPÔTS : UN OUTIL PRÉCIEUX D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

Le thème des 19^{èmes} Rencontres autour des problématiques de rayonnement et d'innovation pour les territoires, constitue un axe de collaboration conforme aux orientations stratégiques de la Caisse des Dépôts.

Le groupe Caisse des Dépôts au service du développement des territoires

Le groupe Caisse des Dépôts est un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Il investit dans des projets de développement des territoires et dans les entreprises françaises, de toutes tailles. Il comprend un Établissement Public à statut particulier car directement rattaché au Parlement, et des filiales de droit privé qui interviennent dans le champ concurrentiel (CNP, Icade, SNI Egis, Transdev, CDC Biodiversité, Compagnie des Alpes). Sa stratégie d'accompagnement des territoires est organisée autour de 4 transitions :

- **La transition Territoriale** : elle est très ancienne (elle remonte à l'équipement du pays en voies ferrées, en écoles, en participation aux reconstructions d'après-guerres...). L'organisation de la **direction du réseau et des territoires** s'est adaptée à la nouvelle carte territoriale.

- **La transition Écologique et énergétique** : nous accompagnons les territoires dans la définition de leur stratégie, le financement des études et la mise en œuvre des actions de préservation de l'environnement, via une large offre d'appui en ingénierie, de prêts et d'outils de financements adaptés.

En 2015, le Groupe a décidé de consacrer 15 millions d'euros en quelques années à des investissements sur les territoires en faveur de la transition écologique et énergétique (fermes éoliennes, photovoltaïques, méthanisation, réseaux de chaleur). Notre conviction est que ce sont les territoires qui sont les garants de la réussite de la transition énergétique.

- **La transition Démographique et sociale** est un sujet à plus long terme et au quotidien pour renforcer la cohésion sociale et favoriser le "mieux vivre ensemble".

- Enfin **la transition Numérique** : la CDC investit massivement dans des projets d'infrastructures très Haut débit aux côtés des collectivités, en particulier dans les territoires ruraux.

Pour assurer ces 4 transitions, le groupe Caisse des Dépôts propose des outils et des mécanismes économiques innovants qui contribuent au financement des actions de terrain. Nous sommes bien là au cœur de la thématique des rencontres : **l'innovation pour les territoires**.

La convention RGSF – Caisse des Dépôts

Nous en sommes à la 5^{ème} convention triennale entre le Réseau des Grands Sites de France et la Caisse des Dépôts. Depuis 2005, notre partenariat, en dehors de son volet financier, est centré sur trois axes de travail et leurs déclinaisons sur le terrain.

- **Axe 1**. Nous soutenons une montée en compétence des collectivités gestionnaires que vous constituez ainsi que des actions de formation des acteurs territoriaux, autour du développement d'un tourisme durable (publication des Actes, soutien du projet "escapades nature sans voiture").

- **Axe 2**. Nous soutenons et valorisons vos actions en matière de paysage, de transition écologique et énergétique et d'aménagement durable.

- **Axe 3**. Nous avons renforcé le partenariat technique entre nos deux organisations via l'implication de **notre plateforme numérique des territoires** (www.caissedesdepotsdesterritoires.fr) dans la réalisation de guides pratiques et les retours d'expériences (interviews des élus et techniciens et production d'articles et de dossiers en ligne). Enfin nous avons apporté notre contribution à des projets de terrain comme à Rochefort ou à Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault. Ce partenariat traduit très bien une double préoccupation commune :

- **La préservation de notre environnement**, en accompagnement des politiques publiques portées par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, qui fournit l'armature législative sur laquelle déployer nos efforts, en particulier la gestion de label comme celui de "Grand Site de France".

- **Le développement du tourisme**, un des axes forts poursuivi par le Ministère de l'Europe et des affaires Étrangères, qui constitue un levier en termes de dynamisme de nos territoires et de création d'emplois.

Dans le cadre de sa mission d'appui aux politiques publiques conduites par l'État et les collectivités locales, le partenariat de la CDC avec le RGSF constitue donc un outil précieux d'accompagnement des besoins des territoires et, dans le cas spécifique des collectivités gestionnaires de sites remarquables, à la croisée des problématiques de développement économique, de développement durable et d'économie sociale et solidaire. Je remercie donc le RGSF de m'avoir invité à témoigner de la vitalité de ce partenariat et je profite de cette occasion pour inviter tous les acteurs et les gestionnaires de Grands Sites, labellisés ou en voie de l'être, à prendre contact avec chacune des Directions régionales de la CDC. Elles sont à l'écoute des demandes des acteurs de terrain, afin d'accompagner au mieux les territoires dans la diversité de leurs attentes. ■

Le Grand Site de France

Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez



Ludovic LOQUET

Conseiller départemental
du Pas-de-Calais



Jean-Paul MORTREUX

Directeur
du Grand Site de France

Nous sommes actuellement engagés dans le processus de renouvellement de notre label Grand Site de France. Dans ce contexte, la présentation de notre territoire dans le cadre de ces Rencontres s'inscrit pour nous comme une étape intellectuellement importante d'appropriation et d'approbation de notre démarche par nos pairs.

NOTRE SPÉCIFICITÉ SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE

Le détenteur et l'animateur du label Grand Site de France pour le territoire des Deux-Caps n'est pas un syndicat mixte mais le Département du Pas-de-Calais lui-même, qui a toujours fait le pari de l'intelligence collective. Nous avons notamment souhaité mutualiser l'ingénierie technique de grande qualité disponible sur le terrain, d'une part, et la volonté politique des collectivités, d'autre part, afin d'élaborer un projet de développement durable de notre territoire.

NOTRE GÉOGRAPHIE

Notre territoire, qui se situe à deux heures de route de Paris, Bruxelles et Londres, est niché au cœur d'une euro-région où vivent 40 millions de personnes. La pression touristique, urbaine et foncière

est donc extrêmement importante, avec un tourisme de proximité représentant une réalité quasi quotidienne.

Le Grand Site de France Les Deux-Caps compte seulement 23 kilomètres de linéaire côtier mais concerne huit communes et trois intercommunalités pour un total de 17 000 habitants. La multitude de classements qui ont permis de préserver le site, notamment le Parc marin et le Parc naturel régional, garantit aujourd'hui son avenir.

NOTRE HISTOIRE

L'Histoire a eu un impact considérable sur nos paysages, notamment en raison de notre proximité avec l'Angleterre. Jules César, déjà, avait tenté de l'envahir à partir de notre Grand Site de France. C'est également de notre territoire qu'a décollé Louis Blériot en 1909 pour sa traversée de la Manche. Là, encore, que les Nazis pensaient que le débarquement des Alliés interviendrait. La Seconde Guerre mondiale a de ce fait laissé de nombreux stigmates sur nos paysages.

Notre détroit maritime est par ailleurs le plus fréquenté du monde. Dix minutes suffiraient à détruire notre Grand Site de France en cas d'échouage d'un pétrolier en face de notre côte. Il y a une dizaine d'années, l'Angleterre a cessé de financer le remorqueur de haute-mer qui devait intervenir en cas de problème sur la liaison transmanche. En tant



■ Agriculture sur le Grand Site de France
Les Deux-Caps. © E. Desauois – Conseil départemental du Pas-de-Calais



■ Un flobart. © Pierre Le Douaron

que Grand Site de France, nous avons fait du lobbying pour nous assurer que nos paysages seraient préservés. Notre initiative a donné naissance à l'Association des détroits d'Europe, qui est aujourd'hui devenue une plateforme de partage d'expérience sur la protection environnementale propre aux détroits.

NOS PAYSAGES

Notre territoire est, malgré toutes les pressions qui s'y exercent, resté profondément agricole, avec une très forte identité maritime. Nous souhaitons préserver ces deux axes essentiels. En outre, notre site abrite une importante variété de paysages et de reliefs avec des caps, de longues plages, des massifs dunaires proposant des ambiances très intimes, des villages côtiers, des estuaires ou encore des vallons. L'histoire de la protection de ces paysages débute en 1963. Mais l'un des éléments déclencheurs de notre démarche collaborative fut le projet de création d'une centrale nucléaire sur le Cap Gris-Nez, rendu public en 1978. Grâce à lui, la population a collectivement pris conscience du caractère exceptionnel du site.

NOTRE GOUVERNANCE

Nous avons, comme vous tous, mis en place une multitude de comités mais nous sommes surtout convaincus que c'est la force du lieu qui fait lien, et non le contraire. C'est la force du lieu dans sa dimension paysagère qui nous oblige à transcender

l'aspect collaboratif, qu'il soit politique, technique ou financier. Notre équipe projet, qui réunit toutes les six à sept semaines les différents partenaires (Parc naturel régional, Conservatoire du littoral, Eden62, DDTM, DREAL et ABF), permet de faire avancer les projets jusqu'à leur validation par nos élus.

NOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Notre dossier de candidature s'inscrit dans une forme de continuité. Néanmoins, le second axe, dont l'objectif initial était de développer un "tourisme de valeurs" offrant une nouvelle expérience de découverte, visera désormais également une dilution de nos deux millions de touristes annuels sur l'ensemble du territoire du Grand Site de France.

Nous avons par ailleurs ajouté un axe visant à faire du site des Deux-Caps un laboratoire de l'innovation territoriale. Nous sommes en effet convaincus que la force du label et de ses valeurs peuvent constituer un vecteur de cohésion et d'innovation sociale, éducative, sportive, culturelle et environnementale. Le volet "insertion" développé depuis 2011, le "Deux-Caps Art Festival" en 2015 ou le projet PASSAGE visant à fédérer les détroits d'Europe vers une transition bas carbone en sont les illustrations positives.

Nous garderons enfin le souci constant de pédagogie et de transmission des valeurs paysagères que confère cette reconnaissance nationale du label Grand Site de France. ■



Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez Visite du site



Lors des quatre visites de terrain, les blanches falaises d'Angleterre se découpaient sur le ciel, à portée de main ; les villages se dévoilaient au creux de vallons cultivés et de cap en cap, le regard jouait avec l'horizon. Les fermes visitées ont témoigné du rôle des agriculteurs dans l'économie et le maintien des paysages.





© E.Desauvins - Conseil départemental du Pas-de-Calais

Les travaux des chantiers d'insertion ont rappelé combien cette terre avait une dimension sociale, tandis que la maison des Deux-Caps et les acteurs du tourisme ont souligné l'importance de l'accueil et de la transmission des valeurs auprès des visiteurs. ■



© E.Desauvins - Conseil départemental du Pas-de-Calais



© Mathilde Miot



© Mathilde Miot



© E.Desauvins - Conseil départemental du Pas-de-Calais



© Mathilde Miot



Conservatoire
du littoral



Réseau des
Grands Sites
de France

Conservatoire du littoral Réseau des Grands Sites de France Un partenariat durable

En 2017, le Conservatoire du littoral et le Réseau des Grands Sites de France interviennent ensemble sur 12 territoires littoraux communs. Partageant les mêmes valeurs autour de la nécessité de protéger, gérer et ouvrir ces sites au public, le Conservatoire du littoral et le Réseau des Grands Sites de France ont noué un partenariat durable pour la préservation des paysages.

Conservatoire du littoral

Créé par la loi du 10 juillet 1975, le Conservatoire du littoral est un établissement public administratif de l'État placé sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Il a pour mission première d'acquiescer des terrains sur les littoraux à enjeux pour en assurer la protection, et les ouvrir au public contribuant ainsi à la sauvegarde de l'espace littoral et des équilibres écologiques. En 2017, le domaine relevant du Conservatoire est de 197 000 ha répartis sur 700 sites en métropole et Outre-mer, soit 13 % du linéaire côtier dont il assure la protection en lien étroit avec les différents partenaires impliqués. Tout en assumant ses responsabilités de propriétaire, il confie la responsabilité de la gestion, en priorité aux collectivités territoriales concernées.

Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) est l'association nationale qui regroupe les collectivités gestionnaires des Grands Sites de France labellisés ou en projet. Ses 43 sites membres sont engagés dans

■ En 2017, 12 sites d'engagement commun.



la politique des Grands Sites de France, portée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Cette politique vise la protection, la gestion et la mise en valeur des sites exceptionnels et de forte notoriété, dans une perspective de développement durable. Le RGSF soutient ses membres dans la mise en œuvre de projets de développement territoriaux durables fondés sur leur richesse paysagère exceptionnelle. Il les accompagne dans l'obtention ou le renouvellement du label Grand Site de France attribué par décision ministérielle. ■



Séquence thématique

Les Grands Sites de France,
une autre manière d'aborder l'aménagement ?

Coralie MOULIN

Adjointe au chef de division
biodiversité, géologie et paysage,
Dreal Bretagne



Alain FREYTET

Paysagiste DPLG



Alain BURNET

Maire de l'île d'Aix,
Vice-président
de la Communauté
d'agglomération Rochefort
Océan en charge de la
politique de la mer,
Membre du comité de
suivi de l'OGS Estuaire de
la Charente-Arsenal de
Rochefort et du Parlement
du Grand Site.



Odile GAUTHIER, animatrice

Directrice du Conservatoire du Littoral

Les Grands Sites de France, une autre manière d'aborder l'aménagement?

OUVERTURE

Odile GAUTHIER

Directrice du Conservatoire du Littoral

Une Opération Grand Site constitue une approche structurante autour d'un site classé pour conjuguer protection, fréquentation et valorisation. Qui dit Grand Site dit donc souvent aménagement, mais avec quelle approche ?

DE NOUVELLES MANIÈRES D'ABORDER LES AMÉNAGEMENTS

Coralie MOULIN

Adjointe au chef de division biodiversité, géologie et paysage, Dreal Bretagne

Quel rôle pour l'État dans l'aménagement des Grands Sites de France?

L'État joue avant tout un rôle de garant du capital que constituent les sites classés et les monuments naturels, mais il garantit également que soit conservée la mémoire du contexte dans lequel ces protections ont été élaborées depuis plus de 110 ans.

L'État, depuis plus de quarante ans, représente également un partenaire des Opérations Grands Sites. Il produit un effet levier sur certains financements et met ses compétences au service des projets. Je tiens ici à saluer le rôle des Inspecteurs des Sites, gardiens des sites classés, qui connaissent très bien les origines et l'histoire de chaque classement. Enfin, l'État apporte sa reconnaissance de la bonne gestion des territoires d'exception à travers le label Grands Sites de France.

Quelles nouvelles manières d'aménager?

Sur les Grands Sites de France, la fréquentation est liée à la concentration des patrimoines. L'expérience que les Grands Sites souhaitent faire vivre au visi-

teur impose de travailler à l'échelle du territoire et change l'appréhension globale, sur le plan aussi bien du fonctionnement que de l'impact de la fréquentation sur le patrimoine.

Les gestionnaires doivent prendre le temps d'observer, à l'échelle du territoire du Grand Site, en quoi ses patrimoines sont liés par une épaisseur historique commune. Il faut revenir à la formation de ces paysages pour comprendre pourquoi ils ont toujours attiré, voire fasciné. Il faut appréhender ces paysages dans une vision historique de leur formation. Enfin, il est nécessaire de se poser la question du stimulus de l'aménagement. Pourquoi aménage-t-on un Grand Site? Pour accéder à ce lieu unique? Tenter de le comprendre? Révéler le génie du lieu et des hommes qui l'ont fabriqué? Créer de nouveaux marqueurs de paysage?

Quelle innovation?

Je vous propose trois axes d'innovation découlant de mon expérience des Grands Sites de France :

• L'anticipation active.

Le rôle de l'État est d'accompagner cette anticipation, de mettre en cohérence les politiques patrimoniales et de leur donner du sens. Dans l'anticipation, il faut faire converger tous les excellents outils qui sont à notre disposition : les plans de paysage, les documents d'objectifs Natura 2000, les plans de gestion des sites classés lorsqu'ils existent et, plus récemment, les orientations d'aménagement et de programmation patrimoniale et paysagère (OAP), qui peuvent être très utiles dans les PLUi.

• La dimension collective de la décision, qui part d'un arpentage ensemble du site.

Le site des Deux-Caps a par exemple créé un mini-parlement de l'aménagement des sites réunissant le Département du Pas-de-Calais, le Conservatoire du Littoral, Eden 62, le Parc naturel régional¹, la DDTM et l'Architecte des Bâtiments de France. Tous ces acteurs ont réalisé un arpentage, chacun devant apporter le meilleur de son expérience. Cette démarche aboutit à des aménagements très qualitatifs, qui ont du sens à l'échelle du territoire.

1. PNR des Caps et Marais d'Opale.



■ Erquy, renaturation d'un parking. © Coralie Moulin DREAL Bretagne



■ Grand Site de France des Deux-Caps. Le motif chemin de terre voie verte. © Coralie Moulin DREAL Bretagne



L'expérience que les Grands Sites souhaitent faire vivre au visiteur impose de travailler à l'échelle du territoire et change l'appréhension globale, sur le plan aussi bien du fonctionnement que de l'impact de la fréquentation.

Coralie MOULIN

Je pense en particulier à la montée du Cap Blanc-Nez. Nous nous sommes tous mis au service de cet aménagement en collant au plus près de la topographie du site, en utilisant les matériaux du site, en mettant en place un suivi de chantier très fin confié à Eden 62. Nous avons partagé des moments très émouvants, comme la révélation d'éléments de patrimoine de la Seconde Guerre mondiale, et traversé des moments de frictions. Mais nous sommes toujours arrivés à un consensus permettant à la démarche administrative de s'enclencher très facilement.

• **La notion de valeur paysagère.** Le Grand Site des Deux-Caps a mené un travail collectif sur la définition de ses valeurs paysagères et patrimoniales, qui reposent sur les valeurs paysagères du site classé, qui constitue son cœur patrimonial. Cette définition des valeurs a ensuite été retranscrite dans les attributs matériels et immatériels. Il est par exemple possible de convoquer certains motifs paysagers du site lors de son aménagement. La liaison douce des Deux-Caps, notamment, a eu recours à un motif très intéressant de chemin agricole en terre.

VISER LA SOBRIÉTÉ

Alain FREYTET
Paysagiste DPLG

L'innovation évoque pour beaucoup la création du dernier objet high tech, du dernier smartphone. Ces objets sont riches et formidables: ils nous permettent d'être partout et nous donne l'illusion d'une très grande efficacité. Mais en étant partout et ailleurs à la fois, on se retrouve à n'être ni complètement là, ni complètement ailleurs dans une accélération permanente. Une telle richesse fait un peu peur. Manger riche tout en étant obligé de manger rapidement rend toujours la digestion difficile.

Monsieur le Préfet vient de nous confier que pour lui, venir sur le site des Deux-Caps représentait un moment de ressourcement qui constitue peut-être la vocation des Grands Sites de France, des sites du Conservatoire du littoral, des Réserves naturelles ou des Parcs nationaux. Ces lieux nous permettent

de décélérer, de nous poser et de souffler. Ils sont réparateurs. Ils nous accordent le droit de ne pas être rentable en les découvrant pour ce qu'ils sont. Il ne s'agit plus de site informatique mais de vrais sites où notre corps marche dans le vent.

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous accorder sur cette mobilisation. Un énorme travail est déjà été mené en ce sens. Les grandes batailles de la reconquête paysagère sont souvent remportées. Les grands projets structurants, les démolitions ont permis de retrouver la lisibilité et la renaturation de Grands Sites qui avaient été soumis à des aménagements trop insistants. La démolition de la cave coopérative d'Aigues-Mortes a permis par exemple au rempart de retrouver l'espace libre qui était encore celui de la mer il n'y a pas si longtemps. Hier encore, j'étais au Cap Fréhel. Le restaurant que le Conservatoire du littoral vient de démolir était un bel édifice mais depuis qu'il n'est plus là, la pointe, la mer et le phare ont retrouvé une ampleur et une force incroyables.

Alors que cette reconquête naturelle et paysagère a été menée, ne pourrait-on pas maintenant relever notre niveau d'exigence en termes de sobriété? Le temps des soustractions heureuses² est peut être venu. Les projets consisteraient plus à retirer, enlever, supprimer (une poubelle, une table de pique nique, un panneau, une route, un pylône, une maison...) qu'à rajouter des éléments. Notre propre intervention se doit d'être toujours interrogée: la ganivelle ou la rambarde que j'envisage de poser est-elle vraiment nécessaire? Et que dire de ce pictogramme légèrement anxiogène montrant quelqu'un tombant d'une falaise? Nous qui voulons accueillir les gens dans un endroit généreux et vivant, ne peut-on pas faire faire au sentier un pas de côté pour éviter la rambarde et le pictogramme? Est-on absolument obligé de lutter contre l'érosion avec force d'aménagement de défense? Ne peut-on pas, si il n'y a pas de danger imminent pour les personnes et les espèces animales et végétales, laisser affleurer la surface de la terre qui raconte tant de l'histoire de la planète? Les platelages que l'on voit se dérouler sur des kilomètres au beau milieu de marais sont-ils vraiment nécessaires? D'autant qu'ils imposent une artificialisation des milieux naturels, sont coûteux et difficiles d'entretien. Certains, aujourd'hui complètement démolis, empêchent même toute circulation sur des sentiers souvent encore balisés et identifiés comme ayant une grande valeur paysagère.

Les visiteurs devraient arriver sur un Grand Site comme des "inventeurs" de paysage, au même titre qu'un archéologue "invente" le trésor qu'il découvre. Pour cela nous devons être constamment au service du site et non pas au service de son aménagement. Nous devons viser la sobriété, y compris dans notre envie, parfois, de tout raconter en multipliant les panneaux d'information et d'inter-



■ L'île aux moines, archipel des 7 îles. © Alain Freytet paysagiste



■ Volcan d'Auvergne, séance de travail. © Philippe Morge

prétation. Tout n'a pas à être expliqué partout. Dans un monde saturé de messages, notamment publicitaires, des lieux où l'on a rien à lire où l'on a rien à apprendre repose l'esprit et libère le corps laissant aux sites une part de mystère qui nous nourrit. Albert Einstein n'a-t-il pas écrit que *"le plus beau sentiment du monde, c'est le sens du mystère. Celui qui n'a jamais connu cette émotion, ses yeux sont fermés"*? Finalement, la véritable innovation ne serait-elle pas de faire en sorte que les sites se révèlent dans leur simplicité et leur sobriété?

2. Nom d'un article d'Alain Freytet dans "Signés PAP n°10"
www.paysages-apres-petrole.org

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Alain BURNET

Maire de l'île d'Aix, Vice-président de la
Communauté d'agglomération Rochefort
Océan en charge de la politique de la mer,
Membre du comité de suivi de l'OGS Estuaire
de la Charente-Arsenal de Rochefort et du
Parlement du Grand Site

Nous nous sommes engagés dans l'aventure d'une Opération Grand Site après un échec face à l'Unesco. Nous avons énormément travaillé mais nous nous y étions très mal pris. Pour poursuivre notre démarche, nous avons envisagé le problème par un autre bout.

Notre territoire est un estuaire qui compte une rive nord et une rive sud, une partie maritime et des marais à l'intérieur des terres où, au siècle précédent, le moustique était plus présent que l'homo sapiens. Louis XIV a décidé d'y construire un arsenal magnifique, incroyable outil industriel qui a vu défiler des innovations pendant 250 ans, avec l'invention par exemple du premier bateau à vapeur et du premier sous-marin.

"innové"... en superposant des parpaings parfois sans prendre même le temps de mettre de l'enduit.

Mais comment au XXIème siècle pouvions-nous nous réapproprier les lieux et protéger ce patrimoine incroyable? Nous nous sommes donc demandé comment faire pour que les habitants des vingt-cinq communes du territoire, qui se répartissent le long de l'estuaire, se réapproprient les lieux, et comment l'État pouvait les y aider. Nous avons décidé de mettre en place une gouvernance sous la forme d'un parlement où nous serions une cinquantaine à siéger. L'objectif de notre parlement est d'abord que les habitants du territoire et les cinquante propriétaires tiennent un discours commun, partagent le même projet de préserver ce territoire magnifique. Nous devons prendre en compte deux contraintes. D'abord, comme tous les Grands Sites de France, nous sommes confrontés à une fréquentation très importante à certaines périodes de l'année. Ensuite, certaines zones de notre territoire se situent sous le niveau de la mer. La tempête Xynthia de 2010 nous a rappelés à l'ordre: nous allons devoir innover pour construire des remparts pouvant jouer avec la mer à certains moments, et pas à d'autres. Pour certains biens du Conservatoire, nous pourrions peut-être aussi laisser faire la mer.

Nous parvenons progressivement à tous travailler dans le même sens, et j'espère que dans un ou deux ans, nous aurons le plaisir de vous accueillir sur notre territoire. ■



■ Carrelets. Estuaire de la Charente. © Pierre Le Douaron

Au fil des années, du calcaire a été empilé absolument partout: au milieu du marais, dans les îles, et même en mer. Mais progressivement, l'État a quitté cet arsenal construit au fin fond d'un méandre, dans un fleuve qui s'envase.

Au XXème siècle, les habitants du territoire ont réalisé que les biens construits par l'État pendant trois siècles étaient détenus par plus de 50 opérateurs propriétaires. Néanmoins, malgré une forme de déliquescence, le patrimoine était bien là, et construit solidement. Il est alors passé quelque chose d'assez naturel, la nature ayant horreur du vide, le laisser-faire: progressivement, village par village, on a



Alors que la
reconquête naturelle et
paysagère a été menée,
ne pourrait-on pas
maintenant rehausser
notre niveau d'exigence
en termes de sobriété?

Alain FREYTET

Coralie MOULIN – Voici quelques exemples de ménagements – et non d'aménagements – de sites. À Erquy, en Bretagne, un simple rétrécissement de chaussée a suffi à créer un effet de porte et à changer le regard porté sur le paysage. Ailleurs, comme à Gâvres-Quiberon, les parkings proposés sont tout à fait sobres, réalisés à l'échelle du lieu et dans les matériaux du site. Quant à la réhabilitation de la maison Ti-Felix à Goulien, sur la Pointe du Raz, elle a permis la création d'une halte randonnée qui semble avoir toujours été là.

Alain BURNET – Sur notre territoire, nous avons réalisé beaucoup de travaux à l'époque du classement de l'île d'Aix, en 1980. Mais il reste encore quelques coups de bulldozer à donner. La tempête Xynthia a elle aussi engendré quelques aménagements, ou plutôt "déménagements". Mais si l'on sait d'où l'on part lorsque l'on détruit, il n'est pas simple de trouver où l'on va. Un accompagnement des projets sur le long terme est donc nécessaire. Au-delà de ce travail de déconstruction, le travail en finesse reste essentiel et doit être permanent. Par exemple, nous vivons des pics de très forte fréquentation à certaines heures de la journée. Devons-nous élargir, rétrécir ou plus simplement poster des hommes et des femmes chargés de guider les visiteurs? Cette alternative permettrait à la fois de ménager le site et d'éviter d'investir. Mais en tant que maire, je suis confronté au problème suivant: l'investissement est financé, tandis que le fonctionnement l'est de moins en moins. Comment faire?

Serge HOIBIAN – Quand on visite certains Grands Sites de France, on peut avoir l'impression d'une sorte d'uniformité de l'aménagement, qui n'utilise que des matériaux qui ne se voient pas, notamment des potelets bois, du stabilisé et des murets de pierre. L'aménagement n'est-il là que pour se faire oublier? Seriez-vous par exemple choqués par l'installation de stabilisé rouge ou vert sur certains sites, justement pour qu'il se voie, ou d'éléments plus contemporains?

Alain FREYTET – Commencer à faire des aménagements qui se voient, c'est courir le

risque d'une banalisation, car on utilisera souvent les mêmes procédés et matériaux. Par ailleurs, quand on construit un mur de pierre, on le fait avec la pierre du coin. Et puis, dans le cas de l'aménagement d'une dune, on n'utilisera pas de pierre du tout car la pierre ne s'envole pas, contrairement au sable. Quant au stabilisé, on fait très attention, avec les Inspecteurs des Sites et les chargés de mission, à utiliser celui qui se rapprochera le plus de la couleur du site. Quel besoin aurions-nous de faire un chemin rouge ou vert? Pour dire qu'on a existé? Pour dire: "Voyez comme on a bien travaillé"? Nous sommes au service du site. Ayons confiance dans sa qualité et sa puissance pour le révéler. "Être au service du site" doit rester la devise première.

Odile GAUTHIER – Je suis tout à fait d'accord avec Alain Freytet sur le site classé lui-même mais le débat est justifié en ce qui concerne les villages entourant ce cœur de site. Pourquoi ne pas y tenter des gestes architecturaux?

Estelle REZETTE – Sans doute beaucoup d'élus adoreraient-ils pouvoir se passer de panneaux. Sauf que nous sommes élus. Nous portons une responsabilité. Et si nous ne mettions pas de pictogramme au bout de la falaise et que quelqu'un tombait? Par ailleurs, nous représentons aussi un peu l'État, donc ses normes. Dès lors que nous créons une envie, que nous incitons les gens à venir, il me semble que nous devons les informer un minimum. Auriez-vous une piste pour innover dans la sobriété tout en respectant les normes?

Alain FREYTET – Il ne s'agit pas de laisser accessibles des sentiers dangereux sans prévenir du danger mais plutôt de réfléchir à un autre tracé du sentier, à des circulations qui permettraient d'éviter de truffer un site de panneaux.

Quant à l'interprétation, Monsieur le Maire évoque la possibilité que des gens en maraude viennent donner l'information aux visiteurs. Par endroits, par exemple à la sortie du stationnement ou sur quelques points de vue, une information peut être donnée. Mais ce que nous craignons, c'est le mitage. Car les pan-

neaux sont comme les espèces exotiques envahissantes contre lesquelles on lutte partout. On a déjà tellement à donner avec la valeur et la qualité des sites! On n'a pas besoin de tout expliquer: De chercher du sens à tout prix. Le sens, c'est d'abord le sensible, avant la compréhension. L'émotion naît souvent parce qu'on n'a rien à lire, rien à comprendre. Parce qu'enfin, on se laisse aller.

Lorsque les panneaux donnent des réponses avant même que les questions n'aient eu le temps d'émerger, personne ne les lit. D'autant que seule une personne sur dix lit ces panneaux, et qu'elle n'en retient que 10% du contenu. Voilà quand même un paysage embousé pour pas grand-chose.

Coralie MOULIN – Le projet d'aménagement d'un Grand Site comprend souvent la partie signalétique. Partout, on retrouve le souhait de rechercher une harmonie globale en mettant en musique l'architecture, le paysage, la créativité et le concept graphique qui correspondront au site. Mais le projet signalétique en soi constitue un dossier très complexe, qui nécessite une sensibilisation de tous les acteurs, y compris de l'État.

Alain BURNET –Voici deux exemples de cas où nous avons tenté d'être discrets dans notre aménagement. Sur les bords de côte où nous constatons beaucoup de piétinements, nous avons mis en place des "casse-pattes", c'est-à-dire des piquets tirant des fils de fer dans tous les sens, afin que que les visiteurs ne puissent plus passer. Au bout de quatre ans, la végétation a repoussé sur ces espaces, dissimulant peu à peu les fils, et les gens ne passent toujours pas. Sans qu'aucun pictogramme n'ait été nécessaire.

Un jour, j'ai expliqué la chose suivante au patron de Plastic Omnium, ce groupe qui fabrique les containers à poubelles: "On s'arrache les cheveux à cacher des containers dont on a besoin, mais s'ils sont cachés, les gens ne les voient plus et mettent leurs déchets par terre. Et les aménagements sont parfois plus laids que le container lui-même". Je lui ai alors demandé pourquoi il ne concevait pas des containers suffisamment beaux pour qu'on puisse les laisser à vue sans dégrader le paysage. Il m'a répondu que c'était une bonne idée



■ Pêche à pied.

© E. Desaunais –
Conseil départemental
du Pas-de-Calais

mais pour l'instant, je n'ai pas tout à fait trouvé la solution.

Jean-Marc BOYER – Nous parlons ici de sites classés, c'est-à-dire ayant été reconnus par la Nation comme étant des paysages exceptionnels. Chaque site est donc un cas d'espèce ayant son esprit propre, et ses aménageurs doivent faire preuve d'humilité pour tenter de le comprendre, de s'en inspirer et de s'y intégrer. Néanmoins, rien n'est exclu sur le plan architectural. Les quatre ponts traversant les gorges de l'Hérault ont été construits à quatre siècles différents, et ils sont aussi magnifiques les uns que les autres. Le plus récent, la passerelle des Anges conçue par Rudy Ricciotti, est à la pointe de l'architecture contemporaine sans pour autant choquer dans le cadre du site.

Cyriaque LETHUILLIER – J'ai adoré la table ronde que vous venez de nous faire vivre, avec Coralie Moulin incarnant la technique et la norme, Alain Burnet incarnant le point de vue d'un aménageur élu et politique, et Alain Freyret incarnant l'émotion et le sensible. Sans oublier Odile Gauthier qui, par le Conservatoire du Littoral et sa culture, réunit tout cela à la fois. Je penche pour ma part davantage vers le sensible et l'émotion. Je suis un élu atypique et laisser ma trace, pour moi, reviendrait plutôt à éviter d'en laisser une.

Concernant les panneaux, ils ont toute leur place sur un parking ou une poubelle. Mais il me semble qu'en cœur de site, nous devrions respecter la "règle des quatre p" en nous interdisant d'installer des parkings, des poubelles, des parcours de santé et tout parc clôturé cloisonnant l'espace.

Je terminerai en appuyant mon propos par une citation de Robert Hainard: "Un jour, la technique sera mesurée à sa discrétion. Plus elle laissera d'espace à la nature en quantité et en qualité, plus elle sera appréciée". J'ai le sentiment que la philosophie des Grands Sites de France, c'est ça. ■



Fort d'Ambleteuse. © E. Desauois – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Séquence thématique

Le paysage pour penser
la transition énergétique

Philippe LAGARDE

Président de la Communauté de
communes de la Vallée de l'Homme



Joël UGHETTO

Directeur du Grand Site de France
de l'Aven d'Ornac



Maxime LEMAIRE, animateur

Responsable de la mission Aménagement
du Territoire et Paysage, Parc Naturel Régional
des Caps et Marais d'Opale



Annabelle MARÉCHAL

Cheffe de service,
Dreal Bourgogne-Franche-Comté

Le paysage pour penser la transition énergétique

OUVERTURE

Maxime LEMAIRE

Responsable de la mission Aménagement du Territoire et Paysage, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Avec la prise de conscience que les ressources sont limitées, confortée par le dérèglement climatique, et avec la loi de 2015 sur la transition énergétique et pour la croissance verte, n'y a-t-il pas un risque de voir se développer des méthodes de travail stéréotypées qui prendraient trop peu en compte les spécificités de ces paysages d'exception? Finalement, quelle place souhaitons-nous pour les paysages dans la mise en oeuvre de la transition énergétique?

LE PROJET TEP-CV À L'APPUI DU PROJET DU GRAND SITE VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Philippe LAGARDE

Président de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme

La difficulté que nous avons rencontrée et que nous rencontrerons sans doute encore à l'avenir est de mettre tous les acteurs de notre territoire autour de la table, à savoir les collectivités, le monde agricole et le monde du tourisme. Or, sans interactivité entre nous, notre objectif de labellisation ne saurait être atteint.

La communauté de communes que je préside a bénéficié de deux enveloppes d'un montant de 500 000 euros chacune dans le cadre d'un appel à projet du Ministère visant à soutenir les "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEP-CV). La première était réservée à des investissements de la communauté de communes tandis que la seconde a permis d'investir au profit de l'ensemble

des acteurs du territoire, et ce afin de leur montrer que l'étiquette de "label en devenir" constituait un plus pour le territoire, qui favoriserait à la fois la préservation et l'innovation.

Avec le monde du tourisme

Notre vallée accueille deux millions de visiteurs par an. Nous avons donc travaillé sur des problématiques d'itinérance douce, avec l'acquisition d'un parc de vélos électriques et de bornes pour les véhicules électriques, mais également la mise en place d'un schéma d'interprétation, de balisages et de chemins de randonnée visant à faciliter le vélotourisme. La communauté de communes a également répondu, avec les hébergeurs, à des appels à projet de la Région portant sur l'écolabel NF Environnement afin de prolonger sa démarche Agenda 21 de sensibilisation à l'environnement.

Avec le monde agricole

Nous construisons actuellement un PLUi sur notre communauté de communes. Bien entendu, le projet intègre la démarche Grand Site de France. L'une des problématiques auxquelles nous sommes confrontés est la déprise agricole à l'oeuvre depuis le milieu du siècle dernier, qui engendre une banalisation des paysages et une disparition des fronts de falaise.

Là encore, les fonds TEP-CV nous ont permis de construire différentes actions avec les représentants du monde agricole. Nous avons chargé la Chambre d'Agriculture de mener une étude localisant les exploitations situées en site classé ou inscrit, mais aussi les terres en friche, afin d'identifier des lieux que les agriculteurs pourraient reconquérir. Nous avons par ailleurs prévu une enveloppe pour participer financièrement aux éventuels surcoûts occasionnés par les travaux d'intégration paysagère des exploitations situées dans les sites les plus sensibles.

Avec les communes

Enfin, l'enveloppe TEP-CV nous a permis d'investir au niveau des communes. Nous finançons par exem-



■ Portes de la Vézère - Moulin Le Bugue. © Office de tourisme LDVV

ple une étude visant à démontrer que l'on peut produire de l'hydroélectricité sur des moulins patrimoniaux à l'abandon tout en préservant la continuité écologique et piscicole.

DE L'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LE GRAND SITE DE FRANCE

Joël UGHETTO
Directeur du Grand Site de France
de l'Aven d'Ornac

Nous pensons qu'il est très important que les Grands Sites de France s'associent à la transition énergétique et écologique. Nous avons abordé cette réflexion sous un angle à la fois politique, paysager et économique. Notre site se situant dans le Sud de la France, notre choix s'est naturellement porté sur la production solaire, et nous avons mené parallèlement deux projets complémentaires.

Autoconsommer

Nous avons opté pour un modèle novateur reposant sur l'autoconsommation et non sur la revente à EDF de la totalité de notre production, sachant que notre consommation d'électricité annuelle s'élevait à 300 000 KW.

Nous avons la chance de disposer, à l'entrée du Grand Site, d'une toiture suffisamment haute pour accueillir des panneaux photovoltaïques sans que le paysage ne s'en trouve dénaturé. Sans elle, il nous aurait été beaucoup plus difficile de concilier nos contraintes paysagères et énergétiques.

Ces vingt dernières années, nous avons appris qu'associer dès le début d'un projet tous les interlocuteurs concernés permet de gagner beaucoup de temps. Nous nous sommes donc rapidement rapprochés de la DREAL et de l'ABF, qui ont trouvé notre idée très intéressante.

Nous avons ensuite eu de la chance de rencontrer la société néerlandaise Eneco, spécialisée dans la production d'énergie verte et composée d'acteurs publics. La filiale avignonnaise du groupe avait justement pour objectif de valoriser le principe d'autoconsommation. Son équipe, très sérieuse, a tout de suite compris les contraintes inhérentes à notre statut de site classé.

Après avoir réalisé une étude photographique mettant les panneaux en situation, nous avons rapidement conclu avec la DREAL et l'ABF que le projet pouvait se faire sans porter atteinte au paysage.

Sur le plan financier, nous n'avons pas eu à investir de sommes démesurées car Eneco nous loue la centrale sur une période de vingt ans. La société s'est de son côté engagée à nous fournir chaque année 100 000 KW, soit plus de 30% de notre consommation.



Toiture photovoltaïque de la grotte de l'Aven d'Orgnac.

© Françoise Prudhomme

La pose des panneaux photovoltaïques. Aven d'Orgnac.

© Françoise Prudhomme

Notre centrale photovoltaïque, qui est installée depuis un an, remplit les objectifs que nous nous étions fixés. Étant un site voué à la rencontre avec le public, nous avons entrepris une démarche pédagogique destinée à afficher notre geste en informant nos visiteurs.

Consommer moins

Mais produire de l'énergie propre ne suffit pas. Préparer la transition énergétique, c'est également apprendre à réduire sa consommation. Pour atteindre cet objectif, nous avons demandé à la société Eneco de mettre en place un système nous permettant d'analyser finement notre consommation d'énergie afin de faire fortement baisser notre consommation dans chaque secteur séparément. Ce système fonctionne lui aussi depuis un an. Nous espérons que notre exemple pourra inciter d'autres Grands Sites à s'engager encore plus dans la transition énergétique.

LES AIRES D'INFLUENCE PAYSAGÈRE, L'EXEMPLE DE VÉZELAY

Annabelle MARÉCHAL
Cheffe de service,
Dreal Bourgogne-Franche-Comté

À Vézelay, nous avons essayé de réfléchir à la mise en place d'une aire d'influence paysagère (AIP) pour examiner la compatibilité



des éoliennes avec la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de ce bien Unesco et les éléments qui justifient notre OGS.

La basilique de Vézelay est un chef d'œuvre de l'art roman bourguignon du XIIème siècle, qui fut un haut-lieu de la Chrétienté au Moyen-Âge. Le site, qui accueille quasiment un million de visiteurs par an, fait aujourd'hui encore l'objet d'un pèlerinage conséquent.

Le site de Vézelay est classé, labellisé Unesco depuis 1979 et engagé dans une Opération Grand Site depuis 2011. Les dix-huit communes qui constituent le Vézélien abritent de nombreux autres monuments historiques. La basilique et l'église d'Asquins font par ailleurs partie des attributs d'un autre bien Unesco, les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Pourquoi une étude?

Des projets éoliens de plus en plus proches de Vézelay voyaient le jour. Bien entendu, pas dans l'enceinte du site de l'OGS ni dans la zone tampon du bien Unesco, mais à une vingtaine de kilomètres. Nous nous sommes donc demandé si la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du bien Unesco était susceptible d'être impactée par ces projets. L'objectif de l'étude était de trouver le juste équi-

libre pour préserver le bien dans ce qu'il comporte d'essentiel au regard de sa valeur universelle exceptionnelle et de son esprit des lieux sans pour autant figer le territoire sur 60 kilomètres à la ronde. Cette étude a été financée par l'État et pilotée par le comité de gestion des biens Unesco, qui est en fait un sous-comité du comité de pilotage de l'Opération Grand Site.

Méthodologie

L'étude s'est déroulée en trois étapes qui ont abouti à un zonage comprenant une aire de préservation, des aires de vigilance et, par déduction, des aires considérées comme sans influence significative vis-à-vis du bien.

Nous avons commencé nos travaux avec une aire d'étude de 30 kilomètres autour de la basilique, et fondé nos calculs sur la prise en compte d'éoliennes de 180 mètres en bout de pale.

Etape 1 – Traduction de la valeur universelle exceptionnelle du bien (VUE)

La VUE de ce bien, qui datait de 1979, était à la fois

ancienne et succincte. Nous avons tenté de la décrypter et de la spatialiser. Elle faisait état de la basilique, bien entendu, mais également de l'intégrité paysagère de la colline et de l'esprit du lieu, à savoir le fait qu'il constitue un haut lieu de spiritualité. Sur ce dernier point, nous avons traduit la VUE de deux manières distinctes.

D'abord, nous avons recensé l'ensemble des sites ayant eu un lien avec le pèlerinage au Moyen-Âge (chemins de Saint-Jacques, croix, Montjoie, villages ayant joué un rôle important ou encore axe historique de la vallée de la Cure, par lequel arrivaient les pèlerins).

Ensuite, Vézelay constituant un lieu de contemplation et de méditation, nous avons décidé de retenir les vues sortantes depuis les terrasses, le cimetière et les remparts.

Etape 2 – Identification des vues entrantes (en direction du bien)

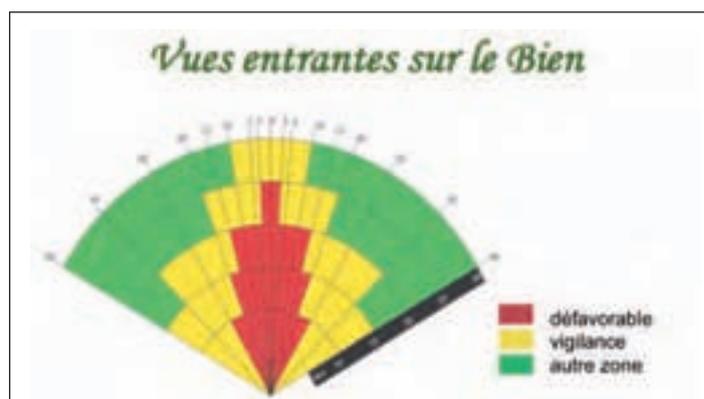
• Recensement

Recenser les vues entrantes sur le bien revenait à repérer tous les endroits d'où les pèlerins, après un long chemin, découvraient le bien. Nous avons eu recours à des calculs de visibilité de la basilique croisés avec les itinéraires accessibles à pied, en voiture et en vélo.

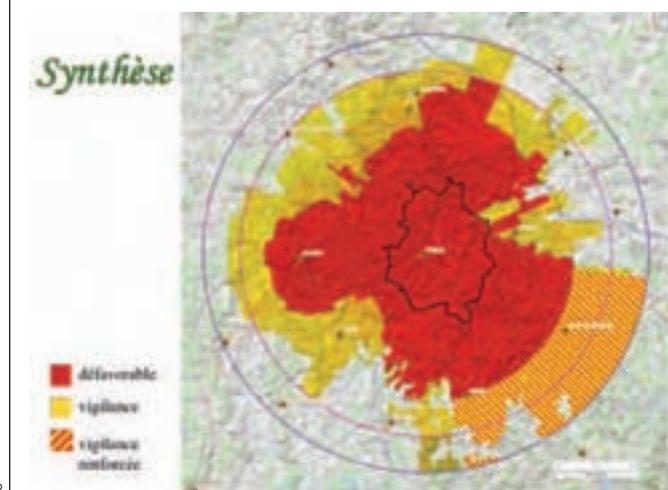
En confrontant les résultats obtenus à la fois aux points évoqués dans la VUE et à des visites de terrain, nous avons recensé une centaine de points, que nous avons regroupés en secteurs. Chaque secteur a ensuite été priorisé en fonction des enjeux qu'il recelait, toujours au regard de la VUE. Au final, nous avons retenu une quinzaine de secteurs comprenant chacun un à trois points.

• Définition des critères d'acceptabilité
Cette étape, délicate, s'est appuyée sur un zonage empirique basé sur une simulation d'éoliennes ainsi que sur l'analyse de cas concrets (parcs éoliens existants ou en projet). Parmi les critères retenus, l'angle de vue et la distance étaient ceux revenant le plus souvent. Pour obtenir une méthode rationnelle et reproductible, nous avons donc élaboré un modèle de perception visuelle basé sur ce couple.

Notre modèle, élaboré à partir des lois de l'optique humaine mais également testé à partir des zonages empiriques, a pris la forme d'un sapin de 30 mètres de longueur comprenant deux angles de 60° maximum avec, à sa pointe le point de vue et dans l'axe, la basilique. Il fait apparaître une zone rouge défavorable



■ La forme du modèle retenu résulte des lois de l'optique humaine ainsi que des tests empiriques. L'aire défavorable a été affinée afin d'être la plus incontestable possible.



■ Carte finale du zonage pour l'appréhension des projets éoliens.



Il est très important que les Grands Sites de France s'associent à la transition énergétique et écologique. (...) Mais produire de l'énergie propre ne suffit pas. Préparer la transition énergétique, c'est également apprendre à réduire sa consommation.

Joël UGHETTO

avorable – qui a été voulue la plus petite, donc incontestable, possible –, une zone jaune de vigilance et une zone verte où l'implantation d'éoliennes pourrait être considérée comme étant "sans influence significative sur le bien".

Ce modèle a été appliqué à l'ensemble des points, mais de façon différenciée en fonction des enjeux inhérents aux différentes vues. Nous avons ensuite retravaillé la zone jaune de ce premier zonage à partir de critères complémentaires, plus paysagers (concurrence visuelle, rapport d'échelle, etc.). Sachant que notre étude ne se prononce pas d'entrée sur le caractère favorable ou défavorable attribué à cette zone jaune, le volet paysager des études d'impact devra aller beaucoup plus loin que nous, en reprenant si possible nos éléments de méthodologie.

Etape 3 – Identification des vues sortantes (depuis le bien)

Comme indiqué plus haut, nous avons retenu trois secteurs représentant d'importants sites de méditation: les terrasses de la basilique d'abord, puis le haut du cimetière et les remparts. Après avoir calculé les zones de visibilité théorique, choisi des critères d'acceptabilité et simulé la présence d'éoliennes à partir de photomontages, nous avons obtenu un premier zonage, sur lequel nous avons ensuite ap-

pliqué des arbitrages, plus ou moins sévères en fonction des enjeux. Côté remparts, par exemple, les photomontages nous ont montré que la visibilité serait relativement limitée.

Depuis les terrasses, en revanche, les éoliennes seraient visibles très loin, jusqu'aux contreforts du Morvan. Néanmoins, nous avons limité notre zone rouge à un rayon de 20 kilomètres, ce qui représente un seuil optique au-delà duquel les éoliennes ne seraient pas visibles tous les jours. Au-delà de cette limite, nous avons pris le parti d'inscrire des zones de vigilance, voire de vigilance renforcée.

J'ajoute que sur cette zone, il existe des prescriptions en matière de saturation du panorama, d'agencement des éoliennes et de clignotement nocturne. Les éoliennes visibles le sont donc exclusivement au-dessus de leur moyeu.

Utilisation de l'étude

Cette étude n'a pas de valeur juridique en tant que telle. En revanche, elle nous a permis d'apporter des éléments argumentaires de méthodologie qui, bien entendu, pourront servir à l'appui de la décision, mais viendront également enrichir la réalisation des études d'impact dans la zone concernée.

Je formulerai toutefois un avertissement: il convient d'utiliser avec discernement ce travail, qui résulte de choix méthodologiques argumentés. Les limites entre les différentes zones, notamment, sont à considérer davantage comme des zones de vigilance que comme des limites définitives.

Si la méthodologie décrite ici est encore récente, elle a toutefois déjà été utilisée à deux reprises. D'abord, elle nous a permis de vérifier que l'impact sur Vézelay d'un projet se situant à 22 kilomètres n'était pas avéré. Certes, depuis Montjoie, une co-visibilité existe bien entre la basilique et le projet, mais elle est complètement désaxée. Nous avons donc pu apporter une réponse positive au titre de Vézelay. Ensuite, dans un projet en cours d'instruction, cette méthodologie nous a permis de faire évoluer l'étude d'impact, qui avait notamment oublié un certain nombre de points de vue.

Autres AIP

Deux autres sites vont faire l'objet d'une AIP:

- La colline Notre-Dame du Haut, à Ronchamp
Ce bien, labellisé Unesco en 2016 dans le cadre d'un bien en série Le Corbusier, présente une problématique "vue sortante" plus prégnante que celle des vues entrantes.

- Le Grand Site de France de Bibracte-Mont Beuvray, en Saône-et-Loire

Pour la première fois, il ne s'agit pas là d'un bien Unesco. L'analyse portera donc non plus sur la VUE mais sur l'esprit des lieux, en l'occurrence le lien entre histoire et paysage. Le site offre une visibilité à la fois intéressante et importante sur le Morvan, car encore très préservé de l'artificialisation. ■



■ Rencontres 2017. © RGSF

Maxime LEMAIRE – Si vous deviez mettre en avant une petite clef de la réussite de vos projets, laquelle choisiriez-vous ?

Philippe LAGARDE – D’abord, rassembler dès son origine différents acteurs autour du projet par un effet de levier, et pas seulement les membres du comité de pilotage de la labellisation. Ensuite, réussir à mettre autour de la table un grand nombre de personnes qui n’avaient pas l’habitude de travailler ensemble au début de la démarche. Pour moi, c’est là que réside la véritable innovation.

Joël UGHETTO – La concertation, voilà le maître-mot. Et au départ d’un projet, ne pas s’interdire de penser, d’imaginer. En résumé, se dire que “ça peut marcher” puis s’entourer et avancer.

Annabelle MARECHAL – Rechercher un juste équilibre. En effet, sur un Grand Site, la préservation des paysages n’est pas forcément incompatible avec les technologies ou les énergies renouvelables.

Christiane GUERVILLY – Est-ce une chance, une opportunité ou un désavantage ? Mais nous allons très probablement devoir accueillir en mer soixante éoliennes de 250 mètres de haut à équidistance entre le Cap d’Erquy et le Cap Fréhel. Nous sommes actuellement en période de dépôt de recours mais les autorisations sont signées. Les chantiers devraient commencer dans un ou deux ans.

Dans notre cas, l’initiateur du projet est l’État lui-même. Il n’a donc pas mené le genre d’investissements que vous avez décrites, et nous sommes contraints de travailler avec les seules photosynthèses du porteur de projet. En outre, l’après-midi où nous avons soumis notre projet d’OGS à la Commission supérieure des sites, Ségolène Royal était absente mais elle avait fait dire le matin qu’il n’y avait aucune incompatibilité entre un Grand Site et les éoliennes. Point barre, circulez.

Sur notre territoire, plusieurs associations se sont opposées au projet. Mais même pour nous, les élus, la situation est complexe. On nous a par exemple demandé pourquoi, dans notre dossier de demande d’OGS, nous n’évoquions pas les éoliennes. Nous avons ré-

pondu que ce n'était tout simplement pas notre projet! Il a beau concerner une zone située juste en face de chez nous, les élus de notre territoire n'ont jamais été consultés à son propos. Aujourd'hui, nous nous retrouvons à défendre un projet qui nous échappe complètement.

Il me semble que cette situation diffère complètement des deux projets qui viennent de nous être présentés, qui sont porteurs de valeurs pour les territoires concernés, avec une mutualisation possible. Du reste, les mêmes qui sont opposés au projet d'éoliennes devant chez nous sont absolument favorables à tout ce que vous venez de dire. Je ne dis pas que je suis pour ou contre les éoliennes. Je voulais simplement partager avec vous notre vécu.

Patrick BRIE – J'ai assisté à la séance de la Commission supérieure des sites que vous évoquez. En matinée, la ministre était présente. Lorsqu'elle s'est exprimée sur la compatibilité des Grands Sites et des projets éoliens, elle réagissait à la prise de parole d'un membre associatif de la Commission qui s'oppose aux éoliennes de façon systématique et parfois caricaturale. Mme Royal a répondu qu'il fallait construire des réponses intelligentes au cas par cas sur les différents projets. À la suite de cette séance, elle nous a demandé d'organiser un débat sur la problématique des éoliennes en mer, et d'essayer de trouver des pistes de méthodes permettant de réfléchir aux projets futurs en s'appuyant sur les travaux précédents, comme nous l'avons fait pour Vézelay. En effet, dans ce cas précis, nous avons amélioré progressivement nos modes de réflexion et notre méthodologie en nous inspirant d'une situation similaire mais bien antérieure survenue à Carcassonne.

Jean-Pierre THIBAUT – La méthodologie vézelienne apporte effectivement une pierre importante à l'édifice de l'acceptabilité et de l'harmonie des implantations qui, de toute façon, sont nécessaires dans le cadre de la transition énergétique. J'apporterais néanmoins deux nuances. D'abord, j'espère que la "zone verte" n'est pas une zone où l'on peut faire tout et n'importe quoi sous prétexte que ce n'est pas visible depuis le monument ou le site classé. Deuxièmement, le projet rapporté par Joël Ughetto a ceci de très puissant qu'il a ras-

semblé le territoire, ses acteurs et ses habitants autour d'un équivalent de la fameuse séquence ERC de la biodiversité (éviter, réduire, compenser). Là, il s'agit d'économiser, d'optimiser et de produire du renouvelable, le tout avec un bouquet de solutions adapté au territoire, et à partir des idées souvent très pertinentes des habitants. Je ne connaissais pas l'existence des deux moulins de la Vézère mais je pense qu'ils représentent une opportunité à la fois patrimoniale et énergétique.

Annabelle MARECHAL – Vous avez raison, notre "zone verte" n'est considérée comme telle que par rapport au bien. On ne juge absolument pas dans cette étude, qui le précise bien, de tous les impacts potentiels qu'auraient les éoliennes sur des monuments historiques, des villages ou autre. Ce n'est donc pas parce qu'une éolienne se situe en zone verte qu'elle se fera forcément. Chaque porteur de projet doit réaliser tout le travail classique sur le paysage proche ainsi qu'une étude d'impact conséquente comprenant un volet paysager. ■



■ Les Epaulards de la plage de la Sirène – Audinghen. © E. Desauvais – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Séquence thématique

Les espaces protégés,
facilitateurs d'inclusion sociale

Bérengère NOGUIER

Présidente du Grand Site
des Gorges du Gardon



Adrien LE FORMAL

Président du Grand Site Dunes
Sauvages de Gâvres à Quiberon



Françoise GONNET-TABARDEL,
animatrice

Directrice du Grand Site des Gorges de l'Ardèche



Arnaud CALLEC

Conseil départemental de l'Isère,
Service Patrimoine naturel

Les espaces protégés, facilitateurs d'inclusion sociale

OUVERTURE

Françoise GONNET-TABARDEL
Directrice du Grand Site des Gorges de
l'Ardèche

Tous les Grands Sites de France ont travaillé à faciliter l'accès des personnes handicapées et des scolaires à leur périmètre. Mais avons-nous été suffisamment loin dans notre exploration du volet social de ce développement durable que nous avons pour mission de mettre en œuvre? Les trois exemples qui suivent montrent que des possibilités existent en matière d'insertion et d'inclusion sociale.

LE CHANTIER D'UTILITÉ SOCIALE DU GRAND SITE

Bérengère NOGUIER
Présidente du Grand Site des Gorges
du Gardon

Le Département étant par essence la collectivité de la solidarité, les politiques d'inclusion sociale me sont chères. Le chantier d'utilité sociale de notre Grand Site a été lancé en 1997 afin de réhabiliter le patrimoine local que représentent nos constructions en pierre sèche et de préserver des savoir-faire ancestraux en voie de disparition, ce qui l'inscrit bien entendu complètement dans la ligne des enjeux portés par les Grands Sites. Dès l'origine, nous avons préféré parler d'"utilité sociale" plutôt que d'"insertion". Une dénomination qui nous semblait moins stigmatisante, mais qui reflétait aussi une réalité: le projet est tout aussi utile aux personnes cherchant à stabiliser leur situation professionnelle qu'au territoire et à ses communes, qui en tirent un avantage réel. Pendant un an, le projet a été porté par le syndi-

cat, pour être ensuite confié en gestion à une association qui a malheureusement mis la clef sous la porte en 2008. Nous avons alors décidé de poursuivre le chantier en le prenant nous-mêmes en gestion. L'équipe compte actuellement trois encadrants et douze agents. Le chantier attire autant de femmes que d'hommes, mais aussi des jeunes de moins de 25 ans – ne bénéficiant donc pas du RSA. Le projet est bénéfique à plusieurs titres :

- Il est valorisant pour les agents eux-mêmes, qui sont fiers de porter un projet au service de leur territoire et dont les compétences sont reconnues par les élus.
- Il permet aux petites communes de financer l'entretien de leur patrimoine à moindre coût sans transiger sur la qualité de la prestation. Les élus sont du reste devenus de grands consommateurs de pierre sèche, aussi bien en cœur de village que dans la garrigue.
- Il permet aux élus de faire face à leurs responsabilités à l'égard des habitants du territoire. En effet, nombre de nos visiteurs portent un regard bienveillant sur la diversité et la singularité de nos paysages. Nous, élus, avons la charge d'élargir ce regard à l'ensemble du vivant, y compris aux êtres humains.

Nous accueillons par ailleurs sur notre Grand Site des enfants placés en Instituts médicaux éducatifs (IME) et en Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP). En 2015, nous avons également proposé à nos maires de visiter la maison d'arrêt de Nîmes pour les inciter à faire intervenir dans leur commune des personnes condamnées à des Travaux d'intérêt général (TIG). À la suite de cette initiative, nous avons signé une convention avec la maison d'arrêt. Depuis deux ans, des groupes de détenus sélectionnés par l'administration pénitentiaire viennent donc travailler sur le Grand Site, là encore sur des ouvrages en pierre sèche. Ce projet produit des effets très positifs sur les détenus, voire suscite des vocations.



■ Construction de la capelle de Cabrières. © SMGG



■ Réfection du lavoir de Cabrières, Gorges du Gardon.

© SMGG



■ Chantier Nature et Citoyen dans le cadre du partenariat entre le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Morbihan, le centre pénitentiaire de Lorient-Ploemeur et le Grand Site du Massif dunaire de Gâvres à Quiberon.

© Syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon

ACCUEILLIR DES DÉTENUÉS EN FIN DE PEINE

Adrien LE FORMAL
Président du Grand Site Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon

Les 35 kilomètres de côte qui ourlent le Grand Site des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ouvrent des perspectives magnifiques sur l'Atlantique. Aussi notre politique partenariale se fonde-t-elle sur une notion d'ouverture afin que notre Grand Site, en s'appuyant sur la dimension sociale des valeurs qu'il défend, prenne toute sa part dans l'évolution de la société.

Par le passé, j'ai moi-même fait intervenir des détenus à Belle-Ile-en-Mer, sur un chantier de fortifi-

cations. Il n'avait pas été facile de convaincre l'administration pénitentiaire de prendre le risque de mettre en œuvre des partenariats avec une institution œuvrant hors les murs. Forts de cette expérience, nous défendons l'idée qu'il faut décloisonner nos services afin que nos sites remarquables ne soient pas réservés à une élite mais que chacun puisse bénéficier de son droit au paysage, et plus généralement de son droit au beau. Le Grand Site vient donc de signer une convention avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du Département du Morbihan pour mettre en place des chantiers sur ses dunes sauvages à partir de la semaine prochaine. Nous avons la chance de compter dans notre équipe quatre gardes qui sauront créer avec les détenus une proximité pédagogique à même de leur permettre de comprendre ce qui fait la richesse d'un site sur le plan de la biodiversité.

Lorsque le SPIP de la prison de Lorient a proposé le projet aux détenus, cinquante d'entre eux se sont positionnés, pour cinq à huit places disponibles. Les détenus retenus seront généralement en fin de peine. Pour eux, le projet constituera une bonne préparation à la sortie; pour nous, il sera l'occasion de faire sauter les peurs naturelles que nous pourrions avoir vis-à-vis d'eux.

Nos gardes du littoral et les services techniques de nos communes ont par ailleurs mis en place différents chantiers d'insertion. Nous avons par exemple installé sur toute la longueur de nos côtes des bacs à marée réalisés par des personnes en grande difficulté. Ces bacs invitent les promeneurs à ramasser les déchets qu'ils trouvent sur la plage. C'est un projet qui donne une utilité sociale à des personnes très éloignées de l'emploi ou victimes de problèmes mentaux tout en amenant la population à porter un regard positif sur leur travail.



■ Faciliter l'accès aux espaces naturels sensibles du Département de l'Isère. © CD38

Ce n'est pas avec de grands discours mais au travers de micro-réalisations comme celle-ci que nous parviendrons à faire en sorte que les populations s'approprient nos Grands Sites. Une forme de militance est en train de se mettre en place.

FAIRE LE LIEN ENTRE LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Arnaud CALLEC

Gestionnaire des espaces naturels et ruraux du Territoire Vercors, Conseil départemental de l'Isère, Service Patrimoine naturel

Créer du lien social grâce aux espaces protégés, ce n'est peut-être pas naturel, mais c'est possible.

Le public "naturel" des Espaces naturels sensibles (ENS) du Département de l'Isère est constitué de curieux de nature. Pour eux, nous avons mis en place des campagnes d'été durant lesquelles des guides nature, recrutés pour cinq mois, proposent des animations. Le reste de l'année, nous nous occupons de plus de 20 000 scolaires que nous accueillons sur trois périodes distinctes. De ce point de vue, nous avons fait notre travail.

Il se trouve que le Département a territorialisé ses missions, découpant son territoire en treize secteurs, dont trois étaient à ma charge. J'étais rattaché au service aménagement et j'ai fait connaissance avec mes collègues du social. Nous nous sommes alors demandé ce qu'on pourrait faire ensemble. En 2011, nous avons créé pour la première fois six sorties pour des parents, leurs enfants et les travailleurs sociaux qui les suivaient. En les sortant des habituels lieux de rendez-vous (bureaux ou visites

à domicile), on leur proposait une posture différente. Cette expérience s'est révélée positive à la fois pour les parents, les enfants et les travailleurs sociaux, qui n'étaient plus vus comme les "méchants". En effet, l'animateur nature qui organisait les visites avait en face de lui des humains, tout simplement.

Nous avons partagé cette expérience avec les autres secteurs de notre territoire pour la faire connaître, et invité nos collègues à venir eux-mêmes découvrir les ENS. Il faut du temps pour se persuader que c'est possible, mais une graine avait été semée.

L'année dernière, nous avons réorienté le projet en proposant à plus de 1 300 structures de l'Isère accueillant des personnes âgées, handicapées ou en difficulté de réaliser des sorties gratuites sur nos ENS. Près de 300 d'entre elles ont répondu. À ce jour, nous avons accueilli 3 000 personnes.

Pour rendre tout cela possible, nous avons dû répondre à la peur de nos animateurs nature, qui craignaient de ne pas savoir faire, en les formant. Nous avons également appris à prendre en compte les craintes des directeurs de structures en leur proposant une réunion de préparation de la sortie en amont. De fait, les sorties que nous organisons sont aujourd'hui construites sur mesure.

Nous avons également mis en place des activités fondées sur le sensible, et pas seulement la connaissance, afin de ne pas mettre la barre trop haut. L'idée est presque parfois de ne rien dire. D'aller tranquillement s'immerger dans la nature, d'observer, d'écouter... Pour mieux partager. Et laisser advenir ces moments où une personne âgée raconte son lien au site à l'époque où elle était enfant. Au final, les animateurs ressortent enrichis de ces sorties, tandis que les participants apprécient la bienveillance de notre démarche. ■

Échanges

Françoise GONNET-TABARDEL – Vos témoignages font émerger de nouveaux mots-clés comme “le sensible” ou “l’humain”, mais c’est peut-être la notion de transversalité qui les relie le mieux. Les gestionnaires de Grands Sites passent en effet leurs journées à faire se rencontrer des mondes qui n’ont pas grand-chose à voir les uns avec les autres (aménagement, paysage, tourisme et même ici social).

Les Grands Sites ont tout intérêt à valoriser leurs expérimentations sociales sur leur propre territoire mais plus globalement, ils peuvent aussi s’en servir pour faire rayonner le Réseau entier qui, si l’on additionne toutes les innovations sociales voyant le jour localement, semble assumer pleinement sa mission d’exemplarité à l’échelle du territoire français.

Bruno LE PORT – La Communauté de communes Cap-Sizun-Pointe du Raz dispose elle aussi d’un chantier de réinsertion, dont les participants ont notamment œuvré à la réhabilitation de la petite maison Felix ou de nos chemins de randonnée. Il me semble important de rappeler que l’objectif principal d’un chantier de réinsertion est le retour à l’emploi. De ce point de vue, notre taux de réussite atteint les 80%.

Bérengère NOGUIER – En 2016, notre chantier a engendré 50 % de sorties dites “dynamiques”. Trois de nos anciens agents ont même signé un CDI ou un CDD de plus de six mois. En matière d’accompagnement des agents, nous assurons l’acquisition de nouvelles compétences mais avons délégué à la Fédération des foyers ruraux le travail sur les difficultés multifactorielles rencontrées par les agents et la construction de leur projet professionnel.

Adrien LE FORMAL – Concernant les détenus, ils sont loin de l’emploi. Leur donner un peu d’espérance et permettre qu’ils nouent une relation humaine, voire humaniste avec un adulte qui ne soit pas un surveillant pénitentiaire les aidera à affronter le parcours du combattant qui les attend pour se réinsérer.

Arnaud CALLEC – Dans le cas du Département de l’Isère, c’est la territorialisation des services, donc la proximité, qui semble avoir permis l’innovation. Ce qui montre toute l’importance de la machine à café dans nos institutions! ■

■ Chantier d’insertion. © E. Desauais – Conseil départemental du Pas-de-Calais



■ Falaises du Cap Blanc-Nez à marée basse. © E. Desaunois – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Séquence thématique

En quoi la démarche Grand Site de France fait-elle preuve de capacité d'adaptation et d'innovation ?

Jean-Pierre THIBAULT
Administrateur d'Icomos France



Jean-Marie PETIT
Expert auprès du RGSF



Florence THIBAUDEAU-RAINOT



Vice-présidente
du Conseil
départemental de
Seine Maritime,
Grand Site Falaises
d'Etretat-Côte
d'Albâtre

Philippe MORGE, animateur
Directeur du Grand Site de France Puy de Dôme

En quoi la démarche Grand Site de France fait-elle preuve de capacité d'adaptation et d'innovation ?

OUVERTURE

Philippe MORGE
Directeur du Grand Site de France
Puy de Dôme

La politique Grands Sites de France est sans conteste un enfant de la Conférence de Rio. En posant la question d'un développement pérenne des territoires, elle est aussi devenue un outil d'expérimentation souvent extrêmement novateur. Cette séquence permettra de revenir sur l'origine de cette politique, l'éclairera par un témoignage sur la capacité des Grands Sites de France à bâtir des projets de territoire tout en s'adaptant à un contexte réglementaire mouvant. Enfin, nous finirons par la singularité de la politique des Grands Sites de France au regard d'autres réseaux existants.

1976-2017

L'ÉVOLUTION D'UNE DÉMARCHE

Jean-Pierre THIBAUT
Administrateur d'Icomos France

Il peut paraître un peu paradoxal de confier à des vétérans le soin de parler d'innovation. Néanmoins, nous avons justement pu mesurer au fil des ans la capacité permanente d'innovation de votre réseau.

La politique publique des Grands Sites de France en tant que politique d'État

Au tout début, avec les lois de 1906 et 1930, l'État jouait son rôle régalien de la manière la plus pure possible. Il produisait des normes, les faisait appliquer et sanctionnait ceux qui y contrevenaient. À la fin des années 1970, lorsqu'il s'est rendu compte que les sites les plus connus étaient aussi les plus fréquentés, donc les plus dégradés, il s'est mué en

État-providence, subventionnant la remise en état des monuments naturels en péril. C'était le premier âge des Grands Sites.

En 1988, en charge des Opérations Grands Sites à la Sous-direction des espaces protégés, je constate que la seule protection règlementaire, aussi forte soit-elle, ne suffit pas, de même qu'il ne suffit pas d'effectuer des travaux dans les Grands Sites depuis Paris. Il faut aussi doter leur territoire d'une structure de gestion à même de pérenniser ces travaux de restauration, une fois ceux-ci réalisés. À partir des années 1990, des structures de gestion se mettent donc en place, à partir d'un simple souci de bonne gestion des deniers publics ! Parallèlement, le processus de décentralisation est à l'œuvre depuis les lois Defferre, votées en 1983, qui ont octroyé aux collectivités locales une plus grande autonomie. Quant à l'État, qui a de moins en moins d'argent, il doit adopter une nouvelle posture vis-à-vis de ces territoires auxquels il a demandé d'acquiescer une capacité de gestion patrimoniale. Son rôle, désormais, devient double :

• Un rôle d'ingénieur territorial

Au niveau déconcentré, l'État doit organiser au mieux les territoires pour que la gestion adéquate se mette en place. De fait, les OGS démarrent généralement par une capacité à discerner quel sera la meilleure combinaison possible de collectivités pour gérer le futur Grand Site.

Au niveau central, l'État suscite la création de réseaux comme ceux des Grands Sites de France, des Sites & Cités remarquables de France, ou des réserves naturelles et des parcs.

• Un rôle de certificateur

À partir des années 2000, l'État devient le promoteur d'une « démarche qualité », et ceci à double titre. D'abord, il reconnaît que la gestion d'un site en termes environnementaux, sociétaux et économiques est digne de se voir attribuer un label national. Ensuite, le label étant renouvelable tous les

six ans, il exige des sites labellisés qu'ils s'améliorent en continu. Cette exigence rejoint du reste la volonté des Grands Sites de poursuivre la dynamique enclenchée.

L'évolution du RGSF: une innovation quasi continue

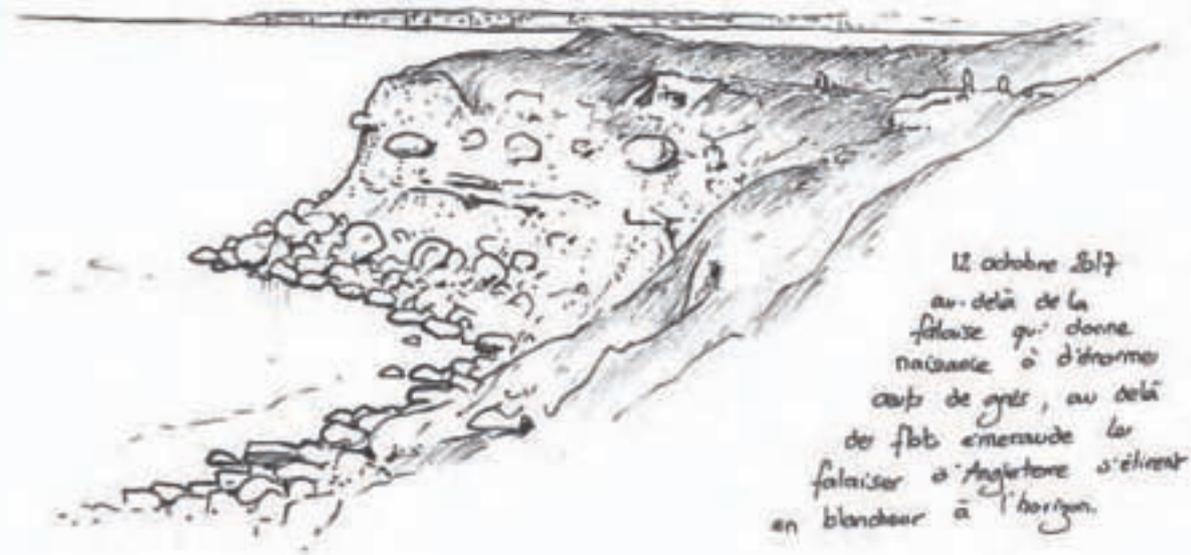
La politique des Grands Sites de France relève d'un corpus juridique très réduit; elle est peu normée, c'est une démarche et non une procédure, ce qui favorise sa capacité d'adaptation aux situations locales et ce qui lui permet d'évoluer dans le temps sans modifications législatives. Au cours de leur histoire, les Grands Sites de France ont connu deux évolutions majeures.

• Du monument naturel au territoire

Au début, les Grands Sites consistaient en une accumulation de problèmes au pied d'une montagne ou à l'extrémité d'une pointe marine. Mais pour traiter ces abcès de fixation que représentaient les monuments naturels, la superficie des espaces concernés a peu à peu augmenté. Et avec elle, le nombre d'acteurs, de types de paysages et d'enjeux, donc la complexité de l'ensemble. L'évolution des noms des Grands Sites témoigne du reste de cet élargissement: la Pointe du Raz "en Cap-Sizun", par exemple.

• Des territoires "en transition"

Aujourd'hui, nous ne sommes plus seulement dans des territoires dont il faut assurer le développement durable mais dans des territoires "en



■ Arrivée sur le Gris Nez. © Alain Freytet paysagiste



Quand j'étais enfant, on faisait du tourisme de contemplation avec des belvédères, des tables d'orientation et les guides verts et bleus. À l'époque, on lisait; aujourd'hui, on ressent.

Jean-Pierre THIBAUT

transition", une notion apparue il y a cinq ou six ans. Votre Réseau a, très tôt, identifié quatre facettes de ce processus:

- La transition démocratique

Les Grands Sites de France n'élaborent pas simplement leur projet en faisant appel à un talentueux bureau d'études pour décider d'une stratégie sur un coin de table. Ils organisent la participation de l'ensemble des acteurs du territoire. La "transition démocratique" était le thème de vos Rencontres de 2012. Y avaient notamment été évoqués le "parlement du Grand Site" de l'Arsenal de Rochefort ou les commissions du Grand Site Canigó.

- La transition agricole ou forestière

Nous sommes aujourd'hui dans l'achèvement d'un cycle majeur en agriculture. La "révolution verte", qui a commencé dans les années 1950, est aujourd'hui dans une impasse agronomique sociale et environnementale. Comment inventer une autre agriculture, qui conjuguerait les performances écologiques et économiques?

Très souvent, les Grands Sites de France sont des territoires dans lesquels l'ère du pétrole a engendré une forte décroissance du travail de la terre, avec son cortège d'enfrichements, de fermetures des vallées, etc. Votre Réseau a abordé cette question dès les Rencontres du Puy de Dôme, en 2007. On avait alors commencé à voir se dessiner ce que Régis Ambroise évoquerait lors des Rencontres de 2015 : l'avènement d'une "agriculture de l'après-pétrole".

- La transition touristique

Quand j'étais enfant, on faisait du tourisme de contemplation avec des belvédères, des tables d'orientation et les guides verts et bleus. A l'époque, on lisait ; aujourd'hui, on ressent. On monte à la dune du Pilat, les pieds dans le sable. On pénètre dans le Marais poitevin, dans le silence et la tranquillité, au milieu des lentilles d'eau. Le tourisme d'aujourd'hui relève avant tout de l'expérience comme vous l'avez énoncé dans votre document cadre.

- La transition énergétique

Plusieurs beaux emblèmes montrent que les Grands Sites de France ne se lancent pas à reculer dans la transition énergétique. Ils ne sont pas apeurés par les défis qu'elle suppose, y compris l'implantation de certains outils potentiellement très visibles. Je pense notamment aux panneaux photovoltaïques de l'Aven d'Orgnac ou au projet "Escapades nature sans voiture".

Il me semblerait toutefois nécessaire que vous releviez, une fois encore, un nouveau défi, pour promouvoir des "Grands Sites à énergie positive". Des territoires qui se préoccupent d'atteindre l'autonomie énergétique en économisant les ressources, en optimisant la consommation et en implantant, selon leur génie et leurs caractéristiques propres, des dispositifs de production d'énergies renouvelables.

Les Grands Sites de France sont vaccinés contre la routine. Innover est dans leur ADN. Vous avez donc toutes les chances de réussir si vous vous lancez dans cette nouvelle aventure...

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE SUR-MESURE

Florence THIBAudeau-RAINOT
Vice-présidente du Conseil départemental de
Seine Maritime, Grand Site Falaises d'Étretat-
Côte d'Albâtre

Le Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre, qui accueille un million de visiteurs par an, réunit treize communes et deux intercommunalités. Dynamique sur le plan économique, il fait néanmoins face à une altération progressive de ses falaises de craie. Le Département s'est engagé en 2013 à accom-



La politique publique des Grands Sites de France et de leur Réseau représente un gage d'efficacité et de lisibilité vis-à-vis des citoyens. Gardez votre fraîcheur et cultivez la relation intime de chacun à la nature et au paysage.

Jean-Marie PETIT

pagner les communes du Grand Site. Nous devons assurer le pilotage du projet, son financement, le montage des études et la maîtrise d'ouvrage pendant deux ans, puis nous retirer pour laisser les communes s'organiser avec les intercommunalités. Lorsque je suis montée dans le train de ce projet, il avançait assez vite mais il a fallu remettre tous les wagons dans le même sens.

En 2016, le Département et les services de l'État ont conjointement travaillé à la création d'un syndicat mixte. Un tel projet n'allait pas dans le sens de l'histoire puisqu'il intervenait après le vote de la loi NOTRe. Mais la vie démocratique de notre territoire avait engendré de si nombreux changements de personnes parmi les élus et les hauts-fonctionnaires que nous avons été contraints de nous appuyer sur l'histoire du projet pour qu'il avance malgré tout.

Lorsque la Région a annoncé qu'elle interviendrait uniquement en investissements sans prendre en charge les dépenses de fonctionnement, le Département a décidé de porter la démarche Grand Site conjointement avec les communes et les intercommunalités. Nous avons donc créé une Collégiale réunissant tous les deux mois les élus des communes et des intercommunalités.

Cette instance de gouvernance, animée par le maire de La Poterie-Cap-d'Antifer en tant que représentant des élus du Grand Site, joue un rôle fondamental dans la mesure où la parole des élus y est libre et qu'ils y accèdent à un même niveau d'information. Les décisions y sont bien entendues prises collégalement, à l'issue de débats longs mais ouverts. Au fil du temps, nous avons appris à écouter, rassurer, expliquer et nous adapter avant de trancher tous ensemble.



■ Pigeonnier dans un corps de ferme traditionnel. © E. Desauois – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Nos instances de gouvernance comptent également un Bureau du Grand Site, dont les réunions sont basées sur la confiance réciproque, l'écoute et la transparence, tandis que la dynamique opérationnelle est impulsée par un Cotech, un Copil et des groupes de travail. Nous envisageons par ailleurs de créer un comité de partenariats regroupant des "sachants" (acteurs économiques et associatifs) afin de nous permettre de repérer les acteurs indispensables à l'élaboration de nos projets et de pérenniser nos programmes d'action en les ancrant dans le territoire.

La spécificité de notre structure de gestion réside dans les modalités de répartition des contributions financières des communes et des intercommunalités, qui ont fait l'objet de longs débats au sein de notre Collégiale. Au final, ces modalités permettent de ne pas désolidariser les collectivités des prises de décision de ladite structure. Elles prévoient que le Département, les deux intercommunalités et les communes prennent respectivement en charge les dépenses de fonctionnement à hauteur de 60 %, 30 % et 10 %. Chaque année, nous chercherons un consensus sur les sommes à investir en fonction de nos programmes d'actions.

Pour faire converger les intérêts particuliers vers un enjeu de territoire, le paysage joue un rôle fédérateur. En outre, l'absence de cadre contraignant sur le plan réglementaire a permis au Grand Site Fa-

laises d'Étretat – Côte d'Albâtre de trouver sa voie selon son historique et en toute souplesse. Car ce paysage cher à Monet, Matisse, Maupassant, Victor Hugo ou Maurice Leblanc et son Arsène Lupin mérite que nous mettions notre humilité au service de sa grandeur. L'adaptation et l'innovation doivent être notre moteur.

"Ce que je ferai ici aura au moins le mérite de ne ressembler à personne, parce que ce sera l'impression de ce que j'aurai ressenti, moi tout seul." Claude Monet

UN REGARD SUR LA "FAMILLE" DES GRANDS SITES DE FRANCE

Jean-Marie PETIT
Expert auprès du RGSF

Depuis les années 1980, j'ai eu à accompagner différents réseaux d'espaces naturels protégés, notamment fédérés autour de l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN). J'ai aussi été membre durant sept ans du Conseil national de la protection de la nature, siégré à la commission examinant les chartes des Parcs naturels régionaux et travaillé dans plusieurs Parcs nationaux, en particulier ceux des Cévennes et du Mercantour. Par ailleurs expert auprès du Réseau des Grands



■ Ambleteuse. Les Deux-Caps. © Pierre Le Douaron

Sites de France depuis plusieurs années, j'ai accompagné un certain nombre de Grands Sites sur le terrain.

Toutes ces expériences m'ont permis de comparer les différents réseaux existants et de voir apparaître, au fil des années, les "avantages distinctifs" du RGSF et de ses Grands Sites. Autrement dit, ce qui fait leur marque de fabrique. Vous qui êtes principalement plongés dans ce Réseau, peut-être n'avez-vous pas suffisamment conscience de l'existence de ces avantages, ni confiance en eux.

Le RGSF produit un travail très important de capitalisation quant à l'expression de ses valeurs. Ce travail ne constitue pas une exclusivité du Réseau mais il s'opère avec une profondeur, une assiduité et une persévérance sans équivalent, dans un effort permanent de marquer, décrire, échanger et trouver quelles pourraient être les applications concrètes des dites valeurs dans chacun des Grands Sites.

Le RGSF fait preuve de souplesse en matière d'organisation et de gouvernance tandis que la plupart des réseaux d'espaces naturels protégés répondent à des obligations très contraignantes de ce point de vue. Cette capacité d'adaptation au cas par cas, qui s'appuie sur l'intelligence de la loi de 1930, en fait un réseau d'une grande modernité.

Au travers du paysage, toutes les thématiques de la gestion patrimoniale d'un territoire peuvent être abordées.

L'échelle spatiale des Grands Sites de France reste raisonnable, et ce malgré la mutation opérée entre leur statut de gestionnaires de monument naturel et celui, aujourd'hui, de porteurs d'un projet de territoire. À titre de comparaison, il existe des Parcs naturels régionaux qui comptent plus de 200 communes dans leur périmètre. Avec une telle

échelle, il devient très difficile de mener un projet ambitieux de développement du territoire tout en réussissant à parler au quotidien, et concrètement, de ce que l'on réalise. C'est pourquoi il me semblerait souhaitable qu'à l'avenir, le périmètre des Grands Sites de France reste mesuré. De ce point de vue, ils sont aidés par le fait que leur identité se fonde sur l'unité d'un paysage.

L'aménagement du cœur patrimonial des Grands Sites reste un point d'accroche concret qui permet de faire comprendre au quotidien à quoi sert le projet global. Dans d'autres structures mettant en place un projet très ambitieux sur un territoire immense, les employés ont pris l'habitude que leurs proches leur demandent: "Mais finalement, à quoi sers-tu dans cette histoire?"

Les élus qui pilotent une Opération Grand Site sont véritablement aux manettes en matière de transport, d'urbanisme, de tourisme ou de culture. Pour vous, c'est une évidence. Ailleurs, certaines structures sont loin de disposer des moyens et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre les fabuleux projets qu'elles ont fait approuver.

Les Grands Sites de France mettent en tension de façon permanente mais féconde les services de l'État et les collectivités. En effet, l'État joue un rôle de modérateur et de garant de respect de la règle tandis que les collectivités mettent en œuvre concrètement leur projet de territoire dans le respect de leur éthique et de leurs valeurs.

En conclusion, il me semble que la politique publique des Grands Sites de France et de leur Réseau représente un gage d'efficacité et de lisibilité vis-à-vis des citoyens. Gardez votre fraîcheur et cultivez la relation intime de chacun à la nature et au paysage. ■

Échanges

Philippe MORGE – Pouvez-vous nous expliquer pourquoi l'instance de gouvernance du Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre s'apparente à un syndicat mixte sans en être un ?

Florence THIBAUDEAU-RAINOT – À partir du moment où la Région s'est retirée, le Département est devenu majoritaire. Ça n'aurait pas eu de sens de nous doter d'une structure aussi rigide qu'un syndicat mixte. D'autant que notre collégiale fonctionne déjà depuis quatre ans et que le Département joue par ailleurs un rôle important auprès des intercommunalités, des communes mais aussi d'autres partenaires tels que la profession agricole. Dans ce contexte, nous n'avons pas souhaité nous encombrer avec la coquille, mais avons gardé la substance même du projet.

Jean-Pierre THIBAUT – Je voudrais préciser que l'évolution du périmètre des Grands Sites du monument naturel au territoire n'exclut pas la période précédente mais l'englobe. En effet, le soin apporté au cœur patrimonial des sites reste un souci majeur et constant dans la mesure où il permet de rendre lisible le projet de territoire.

Anne VOURC'H – Avec cette table ronde, les nouveaux venus dans le Réseau ont eu droit à une fresque assez fabuleuse de l'histoire des Grands Sites, des origines à nos jours. Merci à vous tous. ■

■ Visite des exemples de réalisations du chantier d'insertion avec Eden 62. © Mathilde Milot





■ Le Cap Gris-Nez - Audinghen. © E. Desauois – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Séquence thématique

Les Grands Sites de France,
acteurs de la transition touristique

Benoit PIQUART

Directeur de l'Office de Tourisme
Intercommunal, Grand Site de
France Saint-Guilhem-le-Désert -
Gorges de l'Hérault



Joël SAUGUES

Vice-président du Grand Site des
Gorges du Gardon

Daniel BAUX

Vice-président Grand Site de
France du Massif du Canigó



Florian CHARDON

Directeur Grand Site de
France du Massif du Canigó

Michel SOMMIER, animateur

Délégué aux espaces naturels,
Agence Française pour la Biodiversité

Les Grands Sites de France, acteurs de la transition touristique

OUVERTURE

Michel SOMMIER

Délégué aux espaces naturels,
Agence française pour la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité, qui résulte de la fusion de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels et des Parcs nationaux de France, n'a de sens que si elle joue un rôle de cœur de réseau. Le RGSF fait partie des quatorze réseaux ou grands gestionnaires nationaux qu'elle s'apprête à réunir dans le cadre de sa Conférence des aires protégées, et il doit également intégrer son Comité d'orientation auprès du Conseil d'administration pour les milieux terrestres. Ces deux instances vous donneront l'occasion de porter ce qui fait votre essence et l'originalité de votre démarche : votre approche du territoire par le paysage. En matière de transition touristique, vous avez édité différents documents stratégiques très intéressants, notamment sur la diminution de l'empreinte carbone, les escapades nature sans voiture, l'intégration de vos travaux dans les politiques touristiques locales ou le partage de vos valeurs avec les acteurs économiques du territoire.

LES BOUTIQUES DE SITE, VITRINES DU TERRITOIRE ET FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Benoit PIQUART

Directeur de l'Office de Tourisme
Intercommunal, Grand Site de France Saint-
Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault

Notre office du tourisme gère l'ensemble des équipements structurants du Grand Site, à savoir le parking, la Maison du Grand Site avec ses deux boutiques, un restaurant et Argileum, notre Maison de la Poterie. Refuser d'enfermer le Pont du Diable ou l'abbaye de Gellone dans une boule à neige en plastique, ou



■ Démonstration de tournage. Grand Site de France Gorges de l'Hérault. © CCVH

commercialiser un dispositif d'irrigation en céramique fonctionnant selon un procédé vieux de 4 000 ans, est-ce vraiment de l'innovation ? Ce que nous essayons de faire dans nos boutiques, c'est surtout d'agir avec bon sens.

Cahier des charges

Nous commercialisons exclusivement des produits français, et les plus locaux possible. Les visiteurs doivent retrouver dans nos boutiques l'esprit des paysages de vignes et d'oliviers qu'ils ont traversés en arrivant sur le Grand Site. Nous avons donc rédigé, puis revu à plusieurs reprises, un cahier des charges qui nous permet de créer un véritable partenariat avec les fournisseurs du territoire. Les vigneron et les céramistes dont nous commercialisons les produits versent de l'argent à l'office du tourisme pour pouvoir faire partie de nos fournisseurs. Nous devons en retour connaître parfaitement nos produits et nos producteurs afin que le visiteur, en achetant par exemple une bouteille sur les conseils de notre sommelière dédiée, ait envie d'aller rendre visite au vigneron qui l'a produite. Nos boutiques ne proposent donc pas seulement des achats souvenirs. Elles constituent également un préalable à la visite.

Traçage des produits

Nous traçons tous nos produits pour être certains qu'ils soient bien issus du territoire. Si le produit



■ Vibliothèque de la maison du Grand Site de France. Gorges de l'Hérault. © Aspheries

n'existe pas localement, nous allons le chercher un peu plus loin, selon un système de cercles concentriques. Grâce à ce travail permanent de vérification, nous avons par exemple découvert que des objets en bois d'olivier dont nous étions certains qu'ils étaient fabriqués dans notre région provenaient en fait de Tunisie.

Implication des partenaires

Les vigneron·nes dont nous commercialisons le vin viennent en personne, à tour de rôle, vendre leur vin à la vibliothèque de notre Maison du Grand Site. Quant aux céramistes de Saint-Jean-de-Fos, ils participent à un atelier destiné à favoriser l'innovation en céramique. Nous nous rendons par ailleurs tous les ans au salon Maison&Objet, à Paris, pour capter les tendances et proposer ensuite à nos potiers de travailler sur les gammes de produits les plus susceptibles d'être demandées.

Lorsque nous avons créé Argileum, nous redoutions de mécontenter les potiers alentours. Nous nous étions contentés de leur demander de confectionner des produits de petite taille afin de donner envie aux visiteurs de découvrir leurs ateliers. Au fil des années, ce sont finalement les potiers eux-mêmes qui nous ont incités à aller plus loin. La taille de notre boutique a donc été multipliée par 2,5 et nous vendons maintenant des pièces de toute taille.

Produits innovants

Nous nous sommes aussi amusés à concevoir des produits innovants comme signatures de notre territoire. Notamment une signature olfactive, avec le parfum d'ambiance Aauris, conçu avec un parfumeur local.

LES ÉCO-ACTEURS DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE

Joël SAUGUES
Vice-président du Grand Site
des Gorges du Gardon

“**R**ien n'est plus contagieux que l'exemple” -
La Rochefoucauld.

Cette phrase pourrait être la devise de nos éco-acteurs, ces professionnels locaux qui s'engagent à préserver la biodiversité, la culture et le patrimoine de notre territoire, à l'initiative de la réserve de biosphère Unesco.

Les visiteurs sont bien là mais souvent ils repartent sans avoir vraiment saisi le territoire. Nos acteurs locaux veulent changer cet état de fait en devenant des passeurs permettant à la fois aux visiteurs de comprendre le territoire et de savoir pourquoi ils y viennent. Ils sont aussi des passeurs pour les autres acteurs locaux. Trop souvent, nous oublions nous-mêmes notre identité nous contentant de ce que nous avons. Nous avons plaisir à vivre là, mais l'histoire et le devenir du territoire nous passent un peu au-dessus.

Être éco-acteur, c'est une démarche de progrès à la fois individuelle et collective qui correspond tout à fait à la démarche Grand Site parce qu'elle met au premier plan l'identité paysagère et la volonté, la responsabilité de participer à un projet de territoire. Initier un réseau des éco-acteurs, c'est :

- viser le développement et la promotion d'un tourisme doux et respectueux à l'échelle des Gorges du Gardon,

- construire un discours partagé entre les acteurs et le gestionnaire,
- faire se rencontrer les acteurs,
- partager un projet,
- rassembler autour de valeurs communes et les définir ensemble.

L'expérience est récente et nous avons signé avant-hier une charte avec onze premiers éco-acteurs, tandis que sept autres ont d'ores et déjà frappé à la porte.



■ Un outil de communication des éco-acteurs des Gorges du Gardon. © SMGG



J'ai demandé aux éco-acteurs ce qu'ils souhaiteraient que je dise si je devais parler en leur nom. Ils m'ont répondu qu'ils étaient fiers de participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur territoire.

Joël SAUGUES

Nos éco-acteurs exercent des métiers aussi différents que propriétaires de chambres d'hôtes, de gîtes ou d'hôtels-restaurants, vigneron, loueur de canoë, apiculteur, éleveur d'âne ou organisateur de promenades à cheval. Ils suivront une formation composée d'un tronc commun et de formations à la carte. Nous avons décidé de nous former en même temps qu'eux car c'est tout l'intérêt de la démarche : faire "avec", et non se contenter d'expliquer aux autres comment les choses doivent se passer.

Le tronc commun comprendra des cours sur la connaissance du patrimoine local, le paysage, la flore et la faune, les fragilités et les menaces qui pèsent sur le territoire, mais également ses forces, une sensibilisation à des pratiques respectueuses, comment faire passer les messages... Ce sont les sujets sur lesquels la plupart d'entre eux ont pris des engagements forts.

Avant-hier, je leur ai demandé ce qu'ils souhaiteraient que je dise si je devais parler en leur nom. Ils m'ont répondu qu'ils étaient fiers de participer activement à l'amélioration au quotidien de la qualité de vie de leur territoire.

LA GOUVERNANCE DE LA DESTINATION CANIGÓ

Daniel BAUX

Vice-président Grand Site de France du Massif du Canigó

Florian CHARDON

Directeur Grand Site de France du Massif du Canigó

Le massif du Canigó sépare les vallées de la Têt et du Tech, dont les communes coopèrent depuis déjà cinquante ans. Néanmoins, ces vingt dernières années ont essentiellement consisté à réparer la catastrophe aussi bien écologique que paysagère causée par la construction d'une piste inter-vallée. Un désastre qui aura au moins fait prendre conscience aux trois communautés de communes et aux quatre-vingts communes du territoire qu'elles devaient impérativement aller dans le même sens.

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de faire émerger une "Destination Canigó" qui soit structurée, écotouristique et qui repose sur les valeurs des Grands Sites de France. Depuis notre labellisation en 2012, nous nous employons à travailler en ce sens. Et la gouvernance que nous avons mise en place est une réussite en la matière.

Suite à la labellisation, nous avons rapidement eu besoin de définir plus clairement ce vers quoi nous souhaitons aller. Nous avons donc élaboré plusieurs schémas directeurs (activités de pleine nature, in-

interprétation du patrimoine, tourisme) et ensuite, concevoir une signature touristique: Canigó, la montagne sacrée des Catalans.

Cette initiative nous a permis de rédiger notre feuille de route, mais également de mobiliser un partenariat à l'échelle du territoire et de constater la puissance de la bannière "Canigó". Nous sommes en revanche restés attentifs à ne pas retomber dans les écueils d'un tourisme non maîtrisé, à ne pas galvauder nos valeurs ni à détourner la question touristique pour faire marche arrière.

Un souffle très important s'est levé sur le territoire. On a même eu du mal à endiguer l'engouement généré localement. Nous avons donc avancé de manière très pragmatique, en mettant sur pied un Comité de destination sur un modèle très léger relevant presque du collectif associatif bien qu'il soit composé de nos trois communautés de communes et du syndicat mixte. Ce Comité a pour vocation de créer un espace de discussion, d'orientation et de portage politique de notre "Destination", avec deux points de vigilance.

D'abord, nous avons veillé à ne pas nous ingérer dans l'organisation locale du tourisme, surtout dans cette période tourmentée du vote de la loi NOTRe. Une telle erreur aurait signé l'arrêt de mort de notre projet. Ensuite, nous avons commencé par mener des actions de petite envergure mais fédératrices afin de faire monter progressivement une aspiration commune.

Notre Comité de destination se compose d'un comité politique ainsi que d'un comité directeur commun aux trois communautés de communes et au syndicat. La multitude de groupes de travail déjà en place (professionnels de pleine nature, gardiens de refuge, sites de visite du territoire, tourisme et pro-

motion, animateurs numériques du territoire) s'est agrégée autour de cette dynamique.

En place depuis trois ans, notre gouvernance a pu se formaliser suite à la signature d'un contrat de Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux (SPoTT). Plus récemment, l'appel à projet Grands sites Occitanie, nous a incité à intégrer à notre gouvernance des offices du tourisme de première catégorie.

Aujourd'hui, nous travaillons à la mise en place d'un schéma commun d'accueil et de diffusion de l'information, d'un schéma signalétique touristique et d'un portail web. Ces projets permettent de donner corps progressivement à une "Destination Canigó". Signe qu'un déclic s'est bien produit, les directeurs d'office du tourisme et les membres des communautés de communes ne disent plus "vous" mais "nous" lorsqu'ils évoquent le projet.

Reste maintenant à mettre en place un mode organisationnel suffisamment formaté pour encadrer les enjeux financiers et les engagements juridiques corollaires de notre démarche. Mais nous avons d'ores et déjà tiré les enseignements suivants :

- La concertation. Pour qu'une dynamique prenne, l'implication de ceux qui font le tourisme du territoire est indispensable.
- Le pragmatisme. Si l'on voit trop grand tout de suite, le risque de faire peur est réel.
- La reconnaissance mutuelle du rôle de chacun.
- La reconnaissance institutionnelle. Faire émerger des démarches comme le contrat SPoTT, le contrat "Destination Pyrénées" est extrêmement lourd. Néanmoins, la reconnaissance extérieure qu'elles apportent est localement très bénéfique, car cela inscrit le territoire dans une démarche positive de réussite collective. ■

■ Les éco-acteurs construisent leur charte dans les Gorges du Gardon. © MAHOC / Géosystème



Alain-Claude **DEBOMBOURG** – En tant qu'Architecte des bâtiments de France, je suis en charge du secteur de l'OGS des Deux-Caps. Benoît Piquart évoquait tout à l'heure les vignes et les oliveraies de son Grand Site. De fait, il me semble important de savoir comment on accède, et comment on est préparé à entrer dans un site "sanctuarisé". Aux Deux-Caps, la topographie nous permet d'étendre le regard, et donc notre conscience de l'unité paysagère, au-delà des seules limites du site. Les zones d'approche sont-elles prises en compte dans les autres Grands Sites de France?

Benoît PIQUART – Chez nous, outre les vignes et les oliveraies, on passe aussi malheureusement par des bourgs dont les entrées ne sont pas très qualitatives. D'autant que la proximité de la ville de Montpellier engendre une urbanisation galopante. La question des zones tampons est donc aujourd'hui au cœur de l'évolution du Grand Site. Dans la perspective du renouvellement de notre plan de gestion, nous travaillerons notamment sur les entrées et sorties de villes de façon à ce que l'arrivée sur notre Grand Site se fasse davantage dans l'esprit des lieux.

Florian CHARDON – Nous sortons d'une démarche hyper structurante et mobilisatrice de plan de paysage, sachant que le grand paysage du Canigó nous emmène très loin en termes de vue. Nous avons pris le parti, notamment avec la DREAL, de travailler plus spécifiquement sur les accès au site, qui doivent permettre une prise de contact progressive. Nous avons par exemple travaillé sur une typologie des sites du territoire (villes-portes, villes-carrefours, belvédères ou portes de site classé). Nous souhaitons que les principes d'aménagement de ces sites permettent une continuité avec l'exigence attendue sur le cœur de nos sites classés.

Jean-Paul MORTREUX – Nous avons la chance que le Grand Site des Deux-Caps soit complètement englobé par un Parc naturel. Les bourgs qui se situent hors périmètre Grand Site sont donc d'ores et déjà dans une logique de parc.

Marylise ORTIZ – Concernant le Canigó, un travail est fait avec les Pays d'art et d'histoire des Vallées catalanes et de la Têt. Comment réfléchissez-vous ensemble? Et comment mutualisez-vous? Plus largement, les Grands Sites de France abritent de nombreuses communes. Disposez-vous d'outils d'urbanisme patrimonial les incitant à se développer de façon qualitative?

Joël SAUGUES – Nous avons édité dernièrement un Cahier de recommandations architecturales et paysagères (CRAP). Il a été remis à toutes les mairies du territoire. La version intégrale est consultable en mairie tandis qu'un extrait est remis à toute personne venant déposer un permis. Nos éco-acteurs s'engagent à respecter les règles qui y figurent s'ils envisagent un aménagement, dans un souci permanent de maintien d'un paysage de qualité.



■ Les intervenants de la table ronde sur le tourisme. © Mathilde Milot

Florian CHARDON – Effectivement, nous avons la chance de compter deux Pays d'art et d'histoire, dont un transfrontalier. Les possibilités de création de passerelles avec eux, voire de mutualisation, sont énormes. Leurs représentants siégeaient du reste dans la cellule restreinte de pilotage de notre schéma d'interprétation du patrimoine, ce qui nous a per-

■ À table. Rencontres 2017. © RGSF



mis d'intensifier nos partenariats. Nous avons notamment tenté d'articuler nos feuilles de route respectives, puis progressivement nos moyens et nos projets pour ne pas faire doublon sur des questions comme le paysage ou le passé minier du territoire.

Concernant votre question sur l'urbanisme, l'étude du plan de paysage a coïncidé avec l'élaboration des PLUi sur le territoire. Nous avons donc pu inscrire les recommandations et tous les éléments préalables dans les documents d'orientation de ces PLUi. Nous avons par ailleurs décidé de travailler plus spécifiquement sur les Sites patrimoniaux remarquables (ex-AVAP et ZPPAUP). Au nombre de six sur notre territoire, ils ont été abandonnés en rase campagne. L'idée est de les redynamiser dans le cadre d'un travail commun avec les Pays d'art et d'histoire.

Patrick BRIE – Pour répondre à la question sur la prise en compte des problématiques architecturales et patrimoniales dans les documents d'urbanisme, il ne faut pas hésiter à proposer votre CRAP pour des orientations d'aménagement et de programmation. C'est une nouvelle forme d'écriture des obligations et des prescriptions des PLU. C'est vraiment dans une orientation d'aménagement et de

programmation thématiques, voire sectorisés, que l'on peut éventuellement assurer le lien et la cohérence entre l'ambition paysagère et architecturale et l'ambition urbanistique.

Fabienne GENSOLLEN – Je voudrais prendre la défense de la boule à neige évoquée par Benoît Piquart. Généralement fabriquée en Chine, elle fait partie de la pire quincaillerie vendue dans les boutiques souvenirs. Mais pas très loin de chez vous, autour du Louvre-Lens, est produite une boule à neige au centre de laquelle trône un terril. Conçue localement et fabriquée en France par des plasturgistes de l'Ain, elle rencontre un succès absolument fou. Il me semble que la vente de produits locaux permet en fait au touriste de garder une trace des pays qu'il traverse. Et ces produits participent à la notoriété d'une destination dans la mesure où ils permettent de raconter une histoire sur ce que l'on a vu, vécu et partagé.

Benoît PIQUART – Nous commercialisons tout de même une boule... à sel. Une salière en céramique fabriquée localement que nous trouvons plus sexy que les boules à neige. ■

Le détroit du Pas-de-Calais avec vue sur l'Angleterre. © E. Desauvais – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Séquence thématique

Le patrimoine, source de rayonnement pour les territoires

Martin MALVY

Président de Sites et Cités
Remarquables de France



Louis VILLARET

Président du Réseau
des Grands Sites de France



Jean-Pierre MARTINETTI

Président de Culture, Images &
Territoires, co-fondateur de la
Cité Européenne de la Culture
et du Tourisme Durable



Alexandre LEFEVRE

Coordinateur de projets
Trans-territoires, Somme tourisme



Fabienne GENSOLLEN, animatrice

Ministère en charge du Tourisme

Le patrimoine, source de rayonnement pour les territoires

OUVERTURE

Fabienne GENSOLLEN
Ministère en charge du Tourisme

Le patrimoine prend une part très importante au succès des politiques nationales du tourisme. C'est pourquoi le Ministère du Tourisme a développé des outils visant à ancrer la fréquentation touristique dans les territoires, comme les contrats de destination ou les SPoTT.

Le Ministère entretient par ailleurs un partenariat suivi avec les Grands Sites de France, en particulier depuis les 15èmes Rencontres du RGSF. Dédiées au tourisme, elles avaient débouché sur l'élaboration d'un document cadre sur l'approche touristique dans les Grands Sites de France, puis l'édition d'un guide pratique du tourisme durable. En France, il existe de si nombreux labels et autres appellations patrimoniales attestant de la richesse de notre patrimoine qu'il est parfois difficile de s'y retrouver. Les intervenants de cette table ronde proposeront quelques pistes concrètes pour amener ces différents réseaux et sites de proximité à travailler ensemble à la promotion de notre patrimoine.

54 SUGGESTIONS POUR AMÉLIORER LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DE LA FRANCE À PARTIR DE NOS PATRIMOINES

Martin MALVY
Président de Sites et Cités Remarquables de France

La France a la chance de disposer d'un patrimoine fabuleux, qui ploie parfois sous les flux touristiques que sa qualité génère. Néanmoins, le tourisme compte dans l'économie française. C'est pourquoi Laurent Fabius m'a chargé d'écrire un rapport sur les liens entre le patrimoine – un terme que j'ai choisi de mettre au pluriel – et l'économie

touristique. Après avoir rencontré 250 acteurs des deux secteurs et visité quatre régions, j'ai pu formuler les constats suivants.

Les acteurs du patrimoine et de l'économie touristique ne se connaissent généralement pas, car ils n'ont pas développé de culture historique du travail transversal. Ce problème est particulièrement prégnant au niveau des ministères, dont certains cadres avouent qu'ils travaillent en silo.

Les avancées doivent se faire dans le cadre d'un projet global qui permette de raconter une histoire sur un territoire donné. En effet, le touriste de demain ne cherchera pas un but unique.

Les 86 millions de touristes étrangers qui nous visitent chaque année ne connaissent pas forcément nos régions, tout comme nous ne connaissons pas le détail des différentes provinces chinoises. Nous devons donc pouvoir leur présenter un projet lisible.

Il est impossible à un acteur isolé de porter sur le marché un projet de territoire. De ce point de vue, les grandes villes ont des moyens dont les autres territoires ne disposent pas. Le maire de Calais a par exemple investi 26 millions d'euros dans l'acquisition d'un dragon géant créé pour l'occasion par la Compagnie La Machine. Tandis que dans les territoires, décrocher un budget de 100 000 euros représente souvent une victoire fabuleuse!

Sur le terrain, les labels représentent une formidable occasion de mobiliser l'opinion. C'est pourquoi je tiens à eux comme à la prune de mes yeux, qu'ils soient octroyés par un ministère ou par une association. Ces trente dernières années, ils ont permis de sensibiliser les populations, mais également de les rendre fières de leur territoire.

Ces constats m'ont amené à formuler un total de 54 propositions, dont les deux suivantes:

- Créer une bannière commune à tous les territoires labellisés

La plupart des labels, excepté celui de l'Unesco voire, peut-être, celui des Plus Beaux Villages de France, souffrent d'un manque de notoriété à l'étranger. Puisque nous n'avons pas la capacité de notre propre promotion, au plan national comme au plan in-



On ne peut pas négliger la dimension économique d'un territoire. Nous ne voulons pas créer des sanctuaires mais que nos sites soient les plus vivants possible.

Louis VILLARET

ternational, nous devons pouvoir nous appuyer sur Atout France. Mais pour un euro investi par l'Agence, les partenaires doivent déboursier un euro. Nos réseaux n'en ont pas les moyens. Seule la création d'une bannière commune rassemblant tous les territoires labellisés – tout en préservant leur authenticité – pourrait leur permettre de promouvoir leurs qualités à l'étranger.

- Travailler ensemble pour sortir du travail en silo J'avais recommandé la création d'un groupe de travail au plus haut niveau réunissant les différents ministères concernés par le tourisme et les patrimoines. Seul un comité interministériel a été créé. Je ne fais de procès à personne mais force est de constater qu'en cinq ans, l'implication de deux ministères n'a pas suffi à ce que soit élaborée une convention commune.

UNE STRATÉGIE DE GESTION DE LA FRÉQUENTATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Louis VILLARET
Président du Réseau des Grands Sites de France

Les Grands Sites de France dépendent du Ministère de l'Environnement, mais concernent également le Ministère du Tourisme. C'est parce qu'il fallait gérer des cas de très grande fréquentation touristique que se sont construites la démarche et la méthodologie des Grands Sites de France, qui visent aujourd'hui une harmonie entre la protection de notre patrimoine paysager et architectural, d'une part, et le développement touristique, d'autre part.



■ Eurovéloroute n°4. © E. Desauvais – Conseil départemental du Pas-de-Calais

Car on ne peut pas négliger la dimension économique d'un territoire. Nous ne voulons pas créer des sanctuaires mais que nos sites soient les plus vivants possible. Nous sommes très attachés à ces valeurs de notre Réseau, qui ont été définies par nos élus et nos directeurs. Elles représentent notre identité, notre raison d'être.

Je retiens d'abord ceci de l'intervention de Martin Malvy: il nous faut raconter une histoire. Nous avons des potentialités, une identité commune. Si nous voulons développer le tourisme, ou plutôt l'aménager, nous devons aller vers un autre type de tourisme que le tourisme de masse: un tourisme durable de plus en plus qualitatif qui nous permette de gérer la fréquentation touristique sur nos territoires. Je voudrais ensuite revenir sur les frictions qui ont découlé de la création, sous l'impulsion de Martin Malvy, des "Grands Sites Midi-Pyrénées". Il fallait que nous sortions de cette impression que nous pouvions avoir, depuis chacun de nos deux réseaux, que les autres nous copiaient. Je suis donc très heureux que le Ministère ait finalement chargé deux Inspecteurs généraux de mener une étude à ce sujet. Je l'en remercie. Après de nombreuses réunions rassemblant des représentants du ministère, du RGSF et de la Région Occitanie, la Région Occitanie est sur le point de lancer un appel à projets, auquel les Grands Sites de France pourront répondre. Il faut que cet appel à projets permette d'articuler les deux démarches sans perdre nos valeurs ni les acquis de la politique Grand Site de France pour les territoires et nous ainsi qu'à la Région permette d'amplifier nos actions en matière de tourisme durable. L'essentiel est que nous travaillions ensemble, comme le préconise le rapport de Martin Malvy. Travailler ensemble pour être plus lisibles et plus efficaces.

Néanmoins, si nous sommes entièrement d'accord pour travailler ensemble, nous devons définir une



■ La saturation de visiteurs apportée par les bateaux de croisière géants à Venise. © Sarah Loetscher

stratégie fondée sur les valeurs que nous voulons défendre. Les Grands Sites de France sont très attachés au paysage, à la qualité, et à ce qu'on ne fasse pas de la communication au mois d'août, alors que notre fréquentation est déjà trop élevée.

Une fois notre stratégie commune sur pied, nous devons choisir un axe à notre communication. Si j'ai bien compris, l'objectif est l'international, via les financements d'Atout France. Une fois ces éléments en place, et si une nouvelle structure est créée, nous parlerons gouvernance. Chacun devra s'y retrouver afin que nous puissions travailler ensemble de façon intelligente. C'est l'intérêt de notre pays et, en même temps, de chacun de nos sites de porter sur nos territoires un projet global.

Enfin, nous devons travailler transversalement, avec les ministères de l'environnement, du tourisme, des affaires étrangères mais aussi de la culture. Au niveau national, cette transversalité est indispensable mais elle doit aussi émerger au niveau local.

TOURISME ET PATRIMOINE, L'ENJEU DE LA DURABILITÉ FACE À L'AMBIVALENCE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Jean-Pierre MARTINETTI

Président de Culture, Images & Territoires,
co-fondateur de la Cité Européenne de la
Culture et du Tourisme Durable

Phénomène lui-même transversal, le tourisme se révèle ambivalent dans ses formes et ses impacts. Et même s'il serait quelque peu simpliste de se cantonner dans une stigmatisation "à priori" de l'activité touristique (qui demeure une précieuse source de valeur et de développement



L'“excursionnisme” effréné des bateaux de croisière géants altère et banalise le cadre de vie, substitue à l'artisanat local traditionnel, un artisanat banal et mondialisé, suscite des réactions de rejet et chasse de leur ville les habitants.

Jean-Pierre MARTINETTI

local), il existe hélas trop de formes de tourisme ravageuses aux clientèles moutonnières. Dans ces cas, le touriste apparaît, trop souvent, comme le *“nomade aux pieds plats qui consomme un Giotto comme on consomme une bière”* (H. Michaux).

Le modèle “classique” du “tourisme de masse”, fondé sur une activité touristique intensive et subie, concentrée dans le temps et l'espace, s'est répandu,

dans les années 1970, en de nombreux points du littoral méditerranéen. Il est encore très présent sinon dominant, même s'il renouvelle en partie ses formes. C'est le cas de l'essor spectaculaire des croisières qui touche de nombreuses villes côtières de Méditerranée: Venise, Dubrovnik, Barcelone, Valence, Thessalonique, etc.

À Venise, où le tourisme fonctionnait "au fil de l'eau", les Vénitiens vivaient sur leurs trésors architecturaux et mémoriels. En amont, les parkings et la capacité des transports permettaient de réguler la fréquentation et de conserver au tourisme un visage humain. Mais vous connaissez tous, désormais, les images apocalyptiques de ces bateaux de croisière géants surgissant sur la lagune et écrasant les perspectives du Grand canal et des palais vénitiens sans compter la pollution et l'altération des milieux et du patrimoine. Aujourd'hui, les milliers de passagers vomis par chaque navire font monter le nombre de visiteurs annuels à 20 millions. Face à cet "excursionnisme" effréné qui altère et banalise le cadre de vie, substituée à l'artisanat local traditionnel un artisanat banal et mondialisé, suscite des réactions de rejet et chasse de leur ville les habitants, la Cité des Doges est saturée et au bord de l'apoplexie.

Dans le cadre du programme européen Interreg "Med AlterEco"¹, nous travaillons à analyser ce problème, à étudier les impacts sur les sites touristiques de grandes villes littorales de Méditerranée dont celles déjà citées. Il s'agit de déployer une intelligence territoriale et des outils pour mieux apprécier les enjeux d'une maîtrise du tourisme et de la mise en place d'un modèle touristique alternatif avec une offre performante adaptée aux spécificités du territoire.

C'est le cas de la Région Toscane conduisant un développement touristique "en réseau" (villes et campagnes) au sein de destinations élargies combinant des pôles touristiques (les villes-musées) et

leurs territoires environnants propices à un agritourisme authentique et de qualité. Ainsi, les flux touristiques sont, pour une part significative, répartis entre les hébergements et les activités dans des espaces de respiration en amont ou en aval des villes-musées. Des mesures innovantes pour gérer et étaler la fréquentation des musées et la mise en place d'observatoires locaux du tourisme fonctionnant en réseau complète ce dispositif opérationnel.

Une démarche originale de structuration et de promotion d'une filière écotouristique est conduite dans le Verdon en Provence-Alpes-Côte-d'Azur à partir d'un film emblématique "Verdon Secret" (initiation au Grand site à travers une histoire et une aventure), réalisé et présenté par "l'Eco Ciné Verdon" implanté à Gréoux-les-Bains et une association "Culture, Images & Territoires" regroupant les opérateurs du tourisme et des secteurs liés, nature et culture, travaillant en liaison avec le PNR du Verdon et en partenariat avec les institutionnels concernés.

Pour conclure, un mot sur l'outil collaboratif d'aide à la décision "EvalTo": c'est un dispositif opérationnel croisant enquêtes et données pour analyser les spécificités et l'activité touristique locale, en évaluer l'impact (en charge et valeur) et éclairer les décideurs dans la mise en tourisme durable d'un territoire, développé par un groupe d'experts de la Cité Européenne de la Culture et du Tourisme Durable.

1. www.alter-eco.interreg-med.eu



■ Visuels du projet réunissant les trois Grands Sites de la Région Hauts-de-France.

BAIE DE SOMME, LES DEUX-CAPS BLANC-NEZ, GRIS-NEZ, DUNES DE FLANDRE : UNE DESTINATION ÉCO-TOURISTIQUE D'EXCELLENCE

Alexandre LEFEVRE

Coordinateur de projets Trans-territoires,
Somme tourisme

Nos trois Agences de développement et de réservation touristique (ADRT de la Somme, du Pas de Calais et du Nord) et nos trois gestionnaires de Grand Site ont construit de solides habitudes de travail en commun au fil des années, y compris dans le cadre de projets trans-territoriaux et transfrontaliers.

En 2015, nous avons répondu à l'appel à projets Contrats de destination lancé par Atout France et la Direction Générale des Entreprises du Ministère des Finances. Nous avons élaboré notre dossier autour de principes en corrélation parfaite avec la politique du RGSF : l'esthétisme des grands paysages du littoral Manche-Mer du Nord, le développement raisonné de nos équipements et l'amélioration constante de la qualité de notre accueil. Notre objectif principal était de valoriser l'attractivité de notre destination commune en arrière-saison.

Cette candidature a été refusée mais l'État a ensuite accepté de financer un tiers de notre plan d'action dans le cadre du Contrat de plan État – Région. Le projet est piloté par l'ADRT Somme Tourisme sur le plan administratif, mais par l'ensemble des partenaires sur le plan opérationnel. La phase opérationnelle s'est organisée en trois grandes étapes.

Un accompagnement initial par le RGSF et une consultante, Sophie de Paillette, pour définir le socle des marqueurs identitaires que nous avons en commun. Cette étape primordiale, que nous avons constamment à l'esprit, a permis de dégager trois axes de travail :

- Insister sur la "grandeur" à tout point de vue afin de traduire la dimension exceptionnelle de notre destination commune et les caractères immersifs, régénérant, bienfaisant et impactant de nos paysages.
- Travailler sur une communication porteuse de valeurs, en vendant notre destination commune sous l'angle du plaisir, de la lenteur et du slow tourisme.
- Instaurer un principe de communication souple et déclinable pour pouvoir insister sur l'aspect singulier d'un site, d'un moment de l'année ou d'un équipement.

Un travail avec une agence de communication, qui a abouti à la création d'un bloc marque permettant à chaque site de faire valoir son identité singulière tout en rappelant qu'il fait partie d'un tout. Pour le marché français, la dénomination de notre desti-

nation commune est constituée de l'accumulation des trois noms de sites, afin de capitaliser sur leur notoriété. En anglais et en néerlandais, le nom de la marque traduit simplement la formule "Côte du Nord de la France".

Le principe global de communication, aussi souple et agile que cette sobre signature, propose un triptyque expérientiel thématique (pauses inspiration, respiration et sensations) qui insiste sur ce qu'il est possible de vivre hors saison sur nos trois territoires. Ce triptyque pourrait s'étoffer par la suite en fonction des nouvelles histoires à raconter, et des nouvelles tendances du tourisme.

La déclinaison d'un plan d'actions de promotion multicanal classique avec des accueils presse, des insertions ou de l'affichage, et nous nous orientons vers des actions numériques basées sur la vidéo, les réseaux sociaux et le marketing viral. ■



Un travail avec une agence de communication a abouti à la création d'un bloc marque permettant à chaque site de faire valoir son identité singulière tout en rappelant qu'il fait partie d'un tout.

Alexandre LEFEVRE

Échanges

Fabienne GENSOLLEN – Je retiens que les Grands Sites de France se donnent les moyens marketing, y compris numériques, de rayonner; que leur capital de puissance peut permettre à l'ensemble du réseau de se faire connaître; que nous essaierons de travailler le plus possible en transversal. Sachant que vous avez réussi à vous entendre sur les Grands Sites, je ne doute pas que les Ministères de la Culture et du Tourisme ne suivent le même chemin.

Martin MALVY – Les sites saturés, qui pâtissent souvent de problèmes d'organisation, n'ont pas besoin de notre soutien en matière de communication. En revanche, les équipements culturels et l'hôtellerie de certains territoires, notamment ruraux et semi-ruraux, auraient besoin que nous leur amenions des visiteurs en plus. Ce qui ne sera possible que si nous nous structurons pour bâtir des projets qui racontent une histoire.

Le mécanisme théorique que je recommanderais serait de monter un projet de territoire (Grand Site de France, Pays d'art et d'histoire, ou autre) qui ne s'arrête pas forcément aux frontières du département et qui entre dans les politiques menées par les régions ou les départements, car c'est à ce niveau qu'on peut assurer une véritable promotion. Par ailleurs, on disposerait d'une bannière commune "Patrimoine de France", par exemple, sur laquelle on viendrait se loger à l'occasion, pour mener des actions au niveau national comme international. Il faut mettre en valeur les labels qui ont été mis en place depuis vingt ans. Ils représentent des heures de travail bénévole et la passion de notre sol.

J'en profite pour présenter mes excuses aux Grands Sites de France pour avoir inventé le concept des Grands Sites Midi-Pyrénées. Je ne faisais que reprendre une idée que j'avais eue vingt ans plus tôt, lorsque l'A20 entre Paris et Toulouse a vu le jour. J'étais alors député du Lot et j'avais obtenu que soient implantés de grands panneaux tous les cinq kilomètres signalant nos "grands sites". Néanmoins, si la création de Grands Sites Midi-Pyrénées a pu choquer, c'est surtout parce qu'en tant que Président de Région, j'investissais deux millions d'euros par an sur la communication, y compris

■ Blockhaus sur les Deux-Caps. © E. Desauois – Conseil départemental du Pas-de-Calais



pris à la télévision et au cinéma, avec quelques milliers de spots diffusés.

Rémi NICOLAS – Le Pont du Gard est labellisé Grand Site de France et patrimoine mondial de l'Unesco, et s'est porté candidat, avec les Gorges du Gardon, au label Grand Site Occitanie. Les labels, ça nous connaît. Et ce qui leur fait parfois défaut, c'est une stratégie marketing qui valorise notre travail par des images et de la communication, comme Martin Malvy a su le faire pour son réseau de Grands Sites Midi-Pyrénées. J'espère par exemple que le beau film de Clément Couturier sera montré plus largement qu'aux seuls convaincus que nous sommes.

Jean-Pierre MARTINETTI – Concernant la détermination des seuils (capacité de charge notamment) le système EvalTo permet de réaliser des diagnostics partagés d'évaluation pour calculer l'impact local de l'activité touristique, dans différents domaines par la sélection et le traitement des bases de données, l'analyse de la perception croisée des habitants, des visiteurs, des professionnels et des institutionnels. C'est un outil de pilotage global d'une destination.

Je voudrais insister à ce sujet sur l'importance de la prise en compte du caractère transversal et systémique du phénomène touristique et tout particulièrement de ses inter relations avec les domaines de l'environnement et de la culture. ■

Séquence thématique

La démarche Grand Site de France,
source d'inspiration ici et ailleurs

Patrick COMOY

Sous-direction de l'enseignement et de la recherche, Ministère des Affaires étrangères et du développement international



Lassina SIMPORÉ

Université de Ouagadougou, ancien Directeur des Sites du patrimoine mondial du Burkina-Faso

Christèle GERNIGON

Chargée de mission Paysage et label Forêt d'exception, Office national des forêts



Florian CHARDON

Directeur du Grand Site de France du Massif du Canigó

Chloé CAMPO-DE MONTAUZON, animatrice

Déléguée générale de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM)

La démarche Grand Site de France, source d'inspiration ici et ailleurs

OUVERTURE

Chloé CAMPO-DE MONTAUZON
Déléguée générale de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM)

L'Association des biens français du patrimoine mondial remercie Anne Yourc'h pour sa disponibilité indéfectible et la manière dont elle fait vivre la solidarité entre réseaux. Car le RGSF soutient notre association depuis sa création. J'ai moi-même eu la chance de participer à de nombreux stages organisés par le Réseau dans le cadre des activités du Pôle international francophone de formation et d'échanges. Ces stages ont toujours représenté des parenthèses très inspirantes. Le Ministère accompagne le RGSF dans ses activités internationales depuis 2011. Comment cet accompagnement s'inscrit-il dans la diplomatie culturelle et d'influence de la France ?

L'ENGAGEMENT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AUPRÈS DU RGSF

Patrick COMOY
Sous-direction de l'enseignement et de la recherche, Ministère des Affaires étrangères et du développement international

Tous les deux ans, notre Ministère organise, avec le RGSF et les Ministères de la Transition écologique et de la Culture, une formation internationale destinée aux gestionnaires de sites patrimoniaux souhaitant mettre en œuvre une gestion durable. Les stagiaires suivent d'abord une formation théorique sur le Grand Site de France de Bibracte-Mont Beuvray, avant de se répartir sur différents sites pa-

trimoniaux pour une immersion pratique. Un modèle exemplaire en matière d'action de coopération culturelle dans la mesure où :

- Il permet un véritable échange d'expertises et la transmission de connaissances opérationnelles ;
 - Il forme des stagiaires aux profils très divers puisque l'édition 2017 en a accueilli quatorze en provenance de dix pays différents ;
 - Le réseau des services culturels de nos ambassades assure une continuité d'action avant, pendant et après la formation ;
 - Notre Ministère incite les autorités locales à responsabiliser le stagiaire, qui s'engage à adopter un plan de gestion de son site ;
 - Le réseau d'anciens stagiaires constitue une ressource pour les nouveaux, notamment grâce à la plate-forme internet d'échange animée par le Pôle international francophone du RGSF.
- L'engagement du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères auprès du RGSF prend sa source dans les différentes missions dont il a la charge. En effet :
- Le modèle de gestion intégrée des sites patrimoniaux dont sont porteurs les Grands Sites de France est basé sur des valeurs et une vision que la France souhaite partager au plan international ;
 - L'une des missions du ministère est d'accompagner l'expertise française dont celle du RGSF dans son déploiement international ;
 - En renforçant l'image d'excellence de notre patrimoine, mais aussi en exportant notre expertise en échange de contreparties financières, nous accompagnons aussi notre diplomatie économique ;
 - Enfin, nous sommes particulièrement attentifs aux risques accrus auxquels est aujourd'hui soumis le patrimoine (catastrophes naturelles et dégradations en zones de conflit). Notre ministère porte dans les enceintes internationales l'idée que le patrimoine constitue un vecteur de paix et de stabilité, notamment au travers de son potentiel en matière de résilience et de reprise économique.
- Nous avons porté ce message en 2016 à l'occa-

sion de la Conférence internationale d'Abu Dhabi, que nous avons co-organisée avec les Emirats arabes unis. Les objectifs édictés dans la déclaration adoptée à l'issue de cette rencontre ont permis des avancées notables :

- Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 2347 exclusivement consacrée au patrimoine en danger dans les zones de conflit ;
- Une réflexion sur la création d'un réseau de refuges à même d'accueillir temporairement des éléments de patrimoine en danger est en cours ;
- Un fonds de dotation international public et privé (Aliph) permet aujourd'hui de financer la préservation ou la reconstruction de sites après les conflits. Nous sommes à votre disposition pour poursuivre et développer la dynamique très vertueuse de coopération mise en œuvre par le Pôle international francophone du RGSF.

■ Clôture de la formation internationale du RGSF 2017. © RGSF



■ Atelier international sur les sites du fer avec le RGSF 2014, Kaya, Burkina Faso. ©Vincent Guichard

TÉMOIGNAGE D'UN COLLABORATEUR DU PIFI¹

Lassina SIMPORÉ
Université de Ouagadougou,
ancien Directeur des Sites du patrimoine
mondial du Burkina-Faso

J'ai eu l'honneur d'être stagiaire de l'édition 2011 de la formation internationale du RGSF, puis de devenir l'un des intervenants des formations suivantes. Après avoir suivi une formation théorique en salle à l'abbaye de Cluny, j'ai été affecté au Grand Site de France de Bibracte-Mont Beuvray pour mon immersion pratique. Là-bas, je me suis rendu-compte que la métallurgie du fer et la vie à l'avènement du fer faisaient partie des préoccupations essentielles. Il se trouve qu'au Burkina Faso, ce sujet passionne

au point qu'un projet d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco a été lancé.

Mes échanges avec les gestionnaires de Bibracte et le RGSF ont notamment débouché sur :

- L'organisation d'ateliers sur la mise en valeur des sites du fer; d'abord au Canigó puis à Kaya, au Burkina Faso ;
- Une sérieuse avancée dans le contenu de notre dossier Unesco ;
- Le montage d'une grande exposition intitulée "Age du fer en Afrique".

D'autres Burkinabés ont eu l'opportunité d'être stagiaires du RGSF. Ensemble, nous apportons notre contribution pour l'amélioration des biens culturels au Burkina-Faso, et même dans la sous-région Afrique de l'Ouest.

Sur le plan de la formation, j'ai par exemple fait inscrire des modules sur le patrimoine culturel non seulement à l'Université Ouaga I, où j'enseigne moi-même, mais aussi à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM), qui forme les cadres du Ministère de la Culture. Par ailleurs, le Centre Universitaire Polytechnique de Gaoua nouvellement créé, a accepté mon idée de créer une licence professionnelle en gestion du patrimoine et du tourisme.

En matière de recherche, la formation du RGSF m'a orienté sur des pistes permettant d'obtenir des résultats exploitables par le ministère en charge de la Culture. Quatre démarches du Réseau ont plus particulièrement inspiré la mienne :

- Les diaporamas en salle et l'intervention des personnes ressources crédibles permettent aux stagiaires de comprendre ce que représente la gestion d'un site du patrimoine mondial. Pour moi, cette pédagogie par l'exemple est fondamentale ;

1. Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux. www.polepatrimoine.org

- Grâce à la formation du RGSF, nous savons désormais gérer pour le long terme. Ce qui n'est pas évident, surtout sur le continent africain;
- Avant cette formation, nous n'avions pas en tête les notions de qualité et d'excellence;
- Enfin, la formation nous a appris que le développement est aussi possible par le patrimoine culturel.

En conclusion, j'aimerais encourager les stagiaires à continuer à fonctionner en réseau et, surtout, à bien exploiter le site internet que le RGSF met à notre disposition. J'émet le vœu qu'enfin, un jour, la formation puisse se tenir en Afrique, ou en tout cas sur le site d'un ancien stagiaire.

LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE, SOURCE D'INSPIRATION POUR LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION

Christèle GERNIGON

Chargée de mission Paysage et label Forêt d'exception, Office national des forêts

Anne Vourc'h, directrice du RGSF, fait partie des personnes consultées par l'ONF lors de la réflexion sur la fondation du label Forêt d'Exception. Le RGSF a par la suite inspiré le label national Forêt d'Exception de bien d'autres façons:



Projet de territoire - Le label Forêt d'Exception ne constitue pas une protection supplémentaire mais un label orienté vers l'action qui, sur le modèle des Grands Sites de France, inscrit la forêt dans une démarche de projet de territoire.

Concertation - Au cours des Rencontres du RGSF de 2012, le Ministère de l'Écologie avait évoqué la souplesse et la capacité d'adaptation au contexte local nécessaires au bon fonctionnement de tout instrument de concertation. Ce témoignage nous a beaucoup inspiré dans la construction d'un cadre souple pour notre label.

Articulation des niveaux local et national - Anne Vourc'h a participé à l'élaboration du "Guide du rapporteur" d'un dossier de candidature Forêt d'Exception. Le dialogue entre un niveau local très investi et un niveau national ayant une vocation de conseil et d'accompagnement est toujours délicat. Malheureusement, il peut nous arriver d'être maladroits mais le travail du RGSF et du ministère nous a appris que nous devons avancer avec l'ambition toujours intacte d'encourager les projets locaux. Nous avons aussi pour mission de mutualiser les expériences des équipes projet et des comités de pilotage locaux. L'année dernière, nos rencontres ont

invité pour la première fois les représentants desdits comités de pilotage, en plus des équipes projet ONF et des membres du comité national. A cette occasion, nous avons bâti un premier recueil de nos actions autour du message, "Mettre en valeur des territoires qui agissent et qui innovent".

Ce document met en valeur le savoir-faire, mais aussi le savoir-être des équipes qui construisent les dossiers de candidature en travaillant de concert avec tous les acteurs locaux. Il met notamment en évidence des compétences auparavant peu évidentes de l'ONF comme l'ouverture aux besoins des autres acteurs. En réalité, construire une candidature exige des acteurs locaux qu'ils considèrent leur projet avec un peu de distance. C'est ce que notre vision et notre comité national leur apportent.

Fractale de réseau - Avoir conscience de la fractale d'un réseau national donne toute l'humilité nécessaire à son pilotage. En 2017 ont eu lieu les premières rencontres entre quatre comités de pilotage locaux, sans que ce soit le niveau national qui en prenne l'initiative. Ces échanges en direct entre territoires sont très importants.

Transversalité - Nos actions mêlent valeurs patrimoniales – culturelles comme naturelles – et développement économique. Nous allons de nouveau solliciter le RGSF pour faire avancer notre réflexion sur l'opportunité de voir notre label apposé comme une marque sur des produits à usage commerciaux.

UN PROJET EUROPÉEN SUR LES SOMMETS EMBLÉMATIQUES MÉDITERRANÉENS

Florian CHARDON

Directeur du Grand Site de France du Massif du Canigó

Le projet de réseau des montagnes emblématiques de la Méditerranée prend sa source au même moment que la labellisation Grand Site de France et l'émergence de notre "Destination" (cf. Table-ronde p56). Lorsqu'en 2013, nous avons lancé une bouteille à la mer pour chercher des territoires concernés par des problématiques similaires aux nôtres et que la première réponse que nous avons reçue émanait du Mont Olympe, nous nous sommes dit que nous tenions quelque chose. Nous nous sommes ensuite rapidement tournés vers la Montagne Sainte-Victoire, car il nous semblait que la démarche Grand Site de France pouvait constituer une inspiration initiale pour notre projet.



■ Les partenaires européens du projet Sommets emblématiques méditerranéens.

Petit à petit, l'idée a pris et, insoucians, nous nous sommes engagés dans le programme européen de coopération Interreg MED. Nous avons alors 7% de chances de réussite, mais nous avons été lauréats dès la première vague sur un vaste projet regroupant désormais dix partenaires dont neuf montagnes : Olympe (Grèce), Sainte-Victoire et Canigó (France), Pedraforca (Espagne), Mont Ida (Crête), Etna et Gran Sasso (Italie), Serra de Tramuntana (Majorque), Mont Cika (Albanie) et l'Université de Barcelone.

Ce partenariat est à la fois très lourd à piloter et très stimulant. Nous avons commencé par un travail en atelier sur le sens que nous donnions au mot "emblématisme", qui a tout de suite fait consensus. Pour mener ce travail de réflexion commune, nous

■ Départ pour la pêche. © E. Desaunois – Conseil départemental du Pas-de-Calais

nous sommes largement imprégnés des travaux menés par le RGSF, qui constitue pour nous une source très inspirante. Aujourd'hui, une étude est en cours pour définir les critères précis du caractère emblématique de nos montagnes afin de le traduire en une offre touristique qui permette de révéler cette dimension sans pour autant accentuer les déséquilibres de nos sites.

Même si le programme Interreg MED est un peu douloureux, nous envisageons de poursuivre la dynamique en associant à notre projet des partenaires de la rive sud, avec des montagnes libanaise, marocaine ou sarde. Le Mont Olympe se positionne en tant que chef de file dans cette logique de politique de voisinage.

Au final, notre projet de réseau des montagnes emblématiques de la Méditerranée est une épopée, une formidable aventure humaine qui a produit des effets et des résultats bien au-delà de ce qu'on imaginait au départ. Je regrette toutefois que sur le plan formel, l'ensemble soit une "usine à gaz" si difficile d'accès. Une inimaginable arlésienne. J'avais pourtant pas mal "patouillé" dans les fonds européens, mais ce projet atteint un niveau de complexité jamais vu, qui nous a contraint à la prise d'un château fort pour accéder au coffre. En espérant que les choses évoluent dans le bon sens à l'avenir. ■



Clôture

des 19èmes Rencontres
du Réseau des Grands Sites de France

Le regard d'un grand témoin



Vincent PIVETEAU

Directeur de l'École nationale supérieure
de paysage de Versailles-Marseille

Il y a toujours deux actions rituelles dans les journées des Grands Sites de France : la photo collective et l'intervention d'un "grand témoin". Ces deux actions procèdent de la même intention : faire mémoire immédiate de l'évènement. Et elles partagent certaines règles communes. D'abord, le grand témoin et le photographe doivent faire court. Ensuite, ils ressentent deux angoisses identiques au moment de passer à l'acte. La première est que l'image soit mal cadrée ; la seconde, qu'elle soit floue. Le grand témoin a néanmoins un petit avantage sur le photographe : il sait qu'il ne pourra pas tout dire, qu'il peut en oublier dans son cadrage. Il peut donc se disculper d'avance avec la traditionnelle phrase "Les échanges ont été tellement riches que je ne pourrai pas les résumer".

Comme grand témoin, je suis donc un peu photographe. Je suis donc chargé de vous livrer une photo de famille. Une photo qu'on puisse regarder plus tard en se disant qu'on était heureux d'y être, qu'on était heureux d'être tout simplement.

Cette année, nous nous sommes interrogés – et permettez-moi de m'inclure dans ce nous, même si par mes fonctions, je suis plutôt au bord de la photographie qu'au cœur – sur la manière dont les Grands Sites de France peuvent être source de rayonnement et d'innovation pour les territoires. Les témoignages ont été nombreux et démonstratifs. Plutôt que de vous paraphraser, je vous propose une petite promenade transversale sous forme de synthèse, suivie d'une proposition et d'une devinette. Ma synthèse s'organisera autour de trois couples de mots qui peuvent, à mon sens, expliquer, caractériser ou résumer cette identité, cette valeur

qu'ont les Grands Sites de France au regard de la question posée : comment contribuons-nous à l'innovation et au rayonnement ?

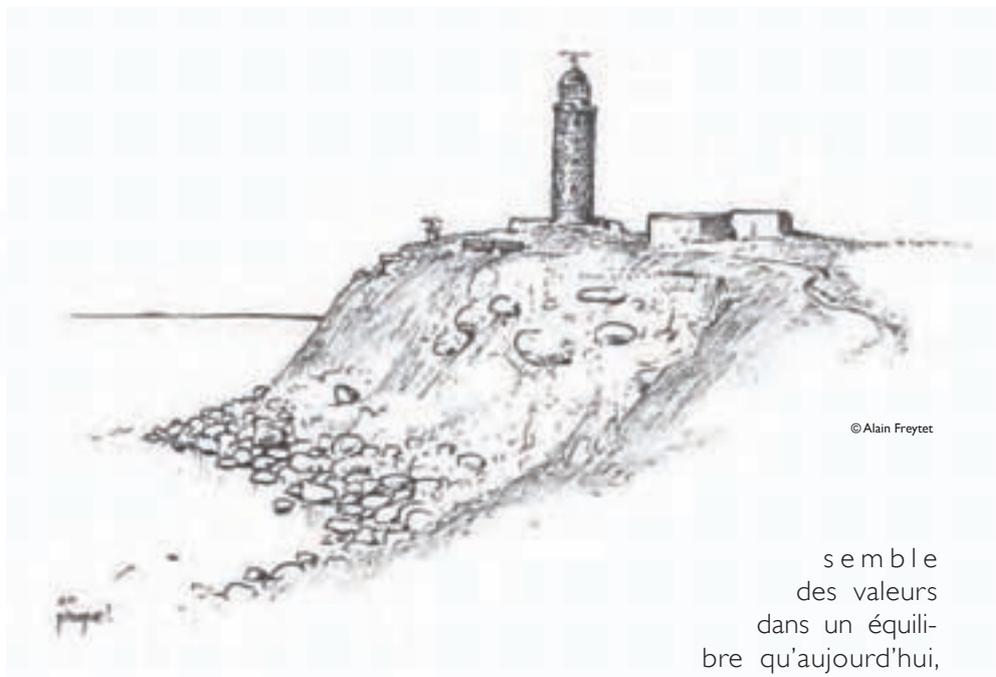
EXPÉRIENCE / EXPÉRIMENTATION

La bible des Grands Sites de France, l'ouvrage collectif coordonné par Jean-Pierre Thibault, a été préfacée par Hubert Falco, dont j'étais à l'époque le directeur de cabinet. Cette préface était très empreinte de Grenelle de l'Environnement, avec quatre idées :

- Les défis de la "transition" sont immenses.
- La mise en cohérence des actions passe par le territoire, pas au sens seulement politique du terme mais par une réflexion spatiale et une pensée de l'organisation de l'espace.
- Parce qu'ils ont une attention remarquable au paysage, donc une intelligence de l'espace, les Grands Sites de France sont naturellement appelés à jouer un rôle important.
- Puisqu'ils ont cette intelligence, ils doivent conserver ce rôle d'expérimentateurs qui a été le leur jusqu'à présent.

Cette idée que les Grands Sites de France sont dans l'expérimentation, donc dans l'innovation, est un peu un truisme partagé par tout le monde. Mais il faut se le redire. Et ça a été exprimé à travers les films ou les éléments de réflexion et de communication présentés ce matin. Les Grands Sites de France sont des lieux d'expérience, mais aussi les lieux d'une expérience à la fois sensible, intellectuelle, totale, paysagère et intime, qui peut nous faire trouver des

13 octobre 2017
l'arrivée sur le
Cap Gris-Nez



© Alain Freytet

résonances
avec tous les écrits
d'Henry David Thoreau,
philosophe et poète américain du
XIX^{ème} siècle. À la fois naturaliste et contempla-
tif, Thoreau est connu pour ses ouvrages *Walden*
ou *la vie dans les bois* et *De la marche*.

J'ouvre une parenthèse au sujet de la marche. Il y
a un lien intime entre elle et l'expérience du site.
Des actions comme les Escapades nature sans voi-
ture ou les balades avec des ânes sur le site du Ca-
nigó participent de cette redécouverte du lien, de
l'expérience physique, sensorielle, corporelle. Je
pense ici au très beau travail de thèse de la paysa-
giste Françoise Crémel, *Etre paysage sans le corps*
– *Il n'y a pas d'accès communautaire possible au pay-
sage*. Alain Freytet évoquait des lieux calmes de lâ-
cher prise, où l'on reprend son souffle devant la
beauté. Je crois qu'il y a quelque chose d'extrê-
mement fort et singulier dans ce qui fait les
Grands Sites de France. C'est ce couplage de l'ex-
périmentation et de l'expérience.

Par conséquent, les lieux et les acteurs des Grands
Sites de France s'efforcent de rendre toujours pos-
sible cette expérience singulière et personnelle. Ils
essaient de protéger l'intégrité du site contre, par
exemple, un accès mal géré. Mais ce sont des lieux
et des acteurs qui veulent aussi amplifier cette ex-
périence, c'est-à-dire en rendre l'accès possible au
plus grand nombre. Cette amplification est à la fois
quantitative – car à destination de publics qui ne
viennent pas – et qualitative car en jouant et en met-
tant en résonance, elle donne accès, au-delà de l'ex-
périence sensible, à une compréhension historique
du socle du lieu et de la manière dont il est géré.
Le couple expérience / expérimentation, qui se
construit autour du paysage, constitue l'image de
fabrique des Grands Sites de France. Ou plutôt, le
souffle. Ce qui fait que vous êtes différents des au-
tres. De nombreux territoires expérimentent, in-
novent et atteignent une forme d'excellence. Mais
à bien des égards, vous êtes les seuls à tenir en-

semble
des valeurs
dans un équil-
bre qu'aujourd'hui,
même dans notre monde de
la recherche et de l'enseignement supé-
rieur, nous essayons tous de retrouver : celui du lien
de l'intellectuel et du sensible. Voyez tout ce qui se
fait en matière de recherche pour tenter de croi-
ser expérience artistique et expérience scientifique.
Bien entendu, ce positionnement singulier des
Grands Sites de France par rapport à l'innovation
et au rayonnement produit aussi une attitude par
rapport à l'acte, au faire. Dans ces conditions, l'acte
d'aménagement est plutôt un acte amical, un acte
qui préfère le "soustraire" à l'"agiter", qui privilégie
le "laisser parler le site" dont parle Alain Freytet.

CENTRÉS / DÉCENTRÉS

J'ai été très frappé par l'intervention de Jean-Ma-
rie Petit ce matin. Il a expliqué, en substance, que
la première singularité des Grands Sites de France
réside dans leur taille modeste, donc gérable, qui
laisse une possibilité d'intervention et d'action glo-
bales. Puis il a ajouté qu'ils bénéficient d'une image
qui rend lisible aux yeux des partenaires ce qu'on
y fait.

Du coup, leur espace est vraiment centré par le site,
par le sujet, qui est en quelque sorte structuré par
rapport à d'autres territoires où les aspirations sont
multiples. On voit toute la dynamique d'innovation
ou de travail à laquelle ce centrage peut conduire,
comme l'ont montré les interventions de Benoît Pi-
quart, Joël Ughetto ou Florian Chardon.

Mais en même temps, il y a décentrement. Florence
Thibaudeau-Rainot, au sujet de la collégialité, n'a-
t-elle pas dit qu'un Grand Site ne pouvait pas fonc-
tionner s'il était le projet d'un seul? D'un seul élu,
d'une seule collectivité? Ce qui signifie bien que la
dynamique des Grands Sites de France exige que
l'on accepte de ne pas se mettre au centre du pro-
jet. Que l'on se décentre.

Il existe donc d'autres formes de construction du projet à inventer. Un ailleurs institutionnel. Mais cet ailleurs peut aussi se comprendre en termes de décentrement dans la capacité à jouer sur de multiples appartenances. Vous savez bien que les Grands Sites de France ne sont jamais seuls. Il n'y avait qu'à regarder les dépliants de Joël Saugues présentant ses éco-acteurs. Y figurait une ribambelle de petits drapeaux, en bas, qui entouraient celui du Grand Site. On voyait bien que cette opération, bien que portée par la philosophie du Grand Site, avait fonctionné parce qu'on avait su mobiliser le programme LEADER, entre autres dispositifs. Centrés et décentrés, vous n'êtes jamais seuls.

ÊTRE À L'ÉCOLE / FAIRE ÉCOLE

Ce matin, j'ai eu de temps en temps l'impression d'être à l'école, mais au bon sens du terme. À la fois parce qu'il y avait dans l'amphithéâtre un petit brouhaha qui avait un côté collégien et parce que nous avons entendu des exposés pédagogiques extrêmement clairs. Nous sommes, les uns pour les autres, des maîtres à travers nos témoignages respectifs. Nous faisons école et nous sommes à l'école. C'est vrai pour le public du réseau que nous formons ; c'est vrai du local au global ; c'est vrai depuis les chantiers d'insertion sur le Gardon aux éco-acteurs évoqués par Joël Saugues en passant par les collaborations internationales dont nous avons reçu un très beau témoignage avec Lassina Simporé, après la mise en perspective de Patrick Comoy. Mais je pense que nous faisons aussi école au sens que les Grands Sites de France sont des territoires apprenants. Je dis "nous" car je vois, année après année, une participation de nos étudiants qui se fait discrète, habile, complice avec tel ou tel site, de façon formelle ou informelle, dans le cadre d'ateliers ou de diplômes.

Ces liens traduisent bien une volonté permanente

de progresser et une intimité avec cette certitude qu'on est plus fort quand on est ensemble, et plus encore quand on décide d'apprendre ensemble. J'en viens maintenant à ma proposition. Paradoxalement, ce lien avec les écoles n'a été que peu évoqué dans nos échanges d'aujourd'hui. C'est pourtant une idée dont nous parlons souvent avec Anne Vourc'h. Je vous propose que, lors de prochaines rencontres, on essaie de mettre en lien avec les écoles, et notamment les écoles de paysage, cette question du territoire apprenant. Et qu'on puisse en faire un moment de discussion ensemble parce que je regrette, finalement, que les paysagistes ne soient pas plus présents dans cette assemblée où, déjà, je me réjouis de la diversité des profils et des origines.

Il me reste maintenant à vous soumettre ma devinette. Voici une définition glanée sur internet. À votre avis, à quoi peut-elle correspondre ?

"Espace de créativité où la mise en réseau de compétence et le travail coopératif et interdisciplinaire permettent d'inventer des réponses à des questions complexes."

On dirait l'une des facettes de la définition du RGSF mais il s'agit là d'une définition proposée pour le très à la mode tiers-lieu, dont le synonyme est "espace de co-working" ou "fablab". Félicitons-nous qu'au bout de plusieurs décennies d'existence chacun de vous dans vos sites, mais aussi le Réseau et ceux qui l'animent – Anne Vourc'h et ses collègues en tout premier lieu – puissent être toujours à la pointe de l'actualité de par les définitions auxquelles ils répondent. ■



© Alain Freyret

• La force du lieu fait le lien
une équipe projet croisant les points de vue
échange, écoute...

18 octobre 2017
Grand site de
Doux Caps.

des Caps
de plonger
de donner
des villages culturels
des échanges
de valeurs

Clôture des Rencontres

Patrick BRIE

Adjoint à la sous-direction de la Qualité
du cadre de vie, Ministère de la
Transition écologique et solidaire



Le ministre de la transition écologique et solidaire ne peut être présent à l'occasion de ces 19èmes rencontres du Réseau des Grands Sites de France et je vous prie de l'en excuser.

En son nom, je remercie le Grand Site de France des Deux-Caps pour son chaleureux accueil. L'actualité y est particulièrement vive :

- Le Grand Site va présenter sa demande de renouvellement de label devant la commission supérieure des sites, perspectives et paysages dans les prochaines semaines.
- Le projet de classement de la pointe de la Crèche à la limite Sud du Grand Site est maintenant bien engagé.

Ces deux journées sont l'occasion de montrer la beauté et l'identité du Grand Site des Deux-Caps, la fierté et l'implication sans faille des élus et de la population pour préserver et partager cette richesse avec les visiteurs.

Je souhaite aussi remercier les intervenants et les participants à ces Rencontres, pour la qualité de leurs interventions et des échanges, élus et techniciens des Grands Sites, partenaires, Conservatoire du littoral notamment. Je salue en particulier les inspecteurs généraux du CGEDD ainsi que les inspecteurs des sites présents en nombres et dont le rôle pour cette politique des Grands Sites est essentiel.

Merci également au Réseau des Grands Sites de France pour ces rencontres autour de la question "Les Grands Sites de France : quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires?"

Ce thème fait écho aux objectifs visés par le président et son gouvernement. La transition écologique est affirmée comme le défi de notre génération. Le ministre d'État, Nicolas Hulot, a ainsi pour feuille de route de faire évoluer les politiques publiques dans le sens de la transition, et ainsi viser des améliorations en matière de qualité de vie, de santé, de solidarité et d'emplois. Le ministre de la cohésion des territoires s'attachera à restaurer l'égalité des chances au profit des territoires et de leurs habitants.

Les différents témoignages et échanges, la volonté des élus de travailler ensemble, d'inscrire leurs territoires dans une démarche de progrès au profit de leurs habitants et des générations à venir, donnent une réalité à l'ambition de développement durable et de transition portée par le gouvernement.

Merci enfin à Anne Vourc'h, qui a annoncé récemment son souhait de passer le relais au cours de l'année 2018. Directrice du RGSF depuis 2004, mais à l'œuvre dès les années 1990 sur les Grands Sites, elle a mis au service des territoires des qualités humaines et professionnelles qui ont contribué à enrichir cette politique, à la faire évoluer pour coller aux changements des rôles des collectivités et de l'État, et finalement aux évolutions de notre société. Nous aurons le plaisir de travailler encore ensemble ces prochains mois, mais je tiens déjà à témoigner, au nom des différents services du ministère, de la richesse de son apport, et du plaisir à travailler ensemble, en un réel partenariat. Je l'en remercie chaleureusement. ■

Clôture



Louis VILLARET

Président du Réseau
des Grands Sites de France

Au terme de ces deux jours, nous pouvons retirer le point d'interrogation du titre de ces 19èmes Rencontres. Oui, les Grands Sites de France, sont une source de rayonnement et d'innovation pour les territoires! La variété des témoignages et des exemples ont montré la richesse et la vitalité de ce qui se passe dans les sites, que ce soit:

- Au plan de l'aménagement : je retiens la sobriété – le génie du lieu – faire confiance au site – ne pas sur-aménager – la simplicité
- Au plan social : je retiens l'utilité sociale
- Au plan de la gouvernance : je retiens collégiale ou parlement du Grand Site
- Au plan touristique : je retiens pilotage de la destination – tourisme durable – nouvelle forme de tourisme à inventer.

Je retiens comme mots porteurs de messages pour nos actions "savoir faire" et "savoir être", "confiance" et "délicatesse des relations entre le national et le terrain".

Je retiens aussi qu'avoir un corpus juridique très réduit pour la politique des Grands Sites de France (la loi de 1930) est une chance, car ceci nous "oblige à construire un autre mode de légitimité et de reconnaissance que celui que confère la loi": ce qui signifie un travail partenarial entre l'État, les gestionnaires et le Réseau. C'est exigeant, pas toujours confortable, mais stimulant... Et sans doute en phase avec l'évolution en cours de l'action publique...

Oui, les Grands Sites de France constituent les la-

boratoires d'une approche durable et innovante des sites et des paysages!

Et, oui, ils s'avèrent source d'inspiration pour la gestion des territoires et du patrimoine qui demandent des solutions appropriées!

Nous n'avons pas épuisé le sujet sur innovation et rayonnement!

Nous vous invitons à poursuivre et développer ce thème aux 20èmes Rencontres en Ardèche, à l'invitation conjointe des Gorges de l'Ardèche-Combe d'Arc et de l'Aven d'Ornac. ■

“

Je retiens comme mots porteurs de messages pour nos actions “savoir faire” et “savoir être”, “confiance” et “délicatesse des relations entre le national et le terrain”.

■ Photo de groupe des Rencontres 2017. © E. Desaunois – Conseil départemental du Pas-de-Calais



Participants

Ils ont participé à ces Rencontres

Dorine ALLART, Conseil départemental du Pas de Calais, Directrice adjointe du Développement, de l'Aménagement et de l'Environnement

Soline ARCHAMBAULT, Réseau des Grands Sites de France, Responsable communication et partenariats

Sabina BADEA, Conseil Régional de Bretagne, Chargée de mission tourisme littoral et sites d'exception

Cédric BAREZ, Grand Site des Dunes de Flandre, Chef de projet

Vincent BASTIEN, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Directeur de la coordination et de l'animation du label GSF des Deux-Caps

Séverine BASTIEN, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Responsable Animation / Promotion

Daniel BAUX, Grand Site de France Massif du Canigó, Vice-Président du Syndicat Mixte Canigó Grand Site

Anthony BAZIN, Conseil départemental de l'Ardèche, Chargé de mission paysage

Marie BÉGUÉ, Conseil départemental du Finistère, Chargée de mission mer et littoral DAEEL

Laure BENE, Grand Site de France Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault, Chef de projet Grand Site de France, Espaces naturels

Roselyne BENEVENT, Grand Site de France Aven d'Orgnac, Secrétaire de mairie d'Orgnac l'Aven

Aurélié BERGER, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Inspectrice des sites

Samantha BERTRAND, Grand Site de l'Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort, Communauté d'agglomération Rochefort Océan, Chargée de mission tourisme

Thierry BOISSEAU, Ministère de la Transition écologique et solidaire, CGEDD, Mission d'inspection générale des sites

François BON, Grand Site de France Marais Poitevin, Vice-Président du Syndicat Mixte du PNR du Marais Poitevin

Christine BONFIGLIO, Grand Site Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon, Directrice

Myriam BONNET, Conseil départemental de l'Hérault, Chef du service Tourisme

Wolfgang BORST, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Chargé de mission territoires d'exception

Jérôme BOTREL, DREAL Pays de la Loire, Inspecteur des sites

Thierry BOUCHIE, Grand Site de la Vallée de la Clarée et Vallée Etroite, Vice-Président de la Communauté de Communes du Briançonnais en charge du développement du territoire

Francis BOUCLET, Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, Président

Benoît BOUTILIE, Grand Site de France Bibracte - Mont Beuvray, Secrétaire général EPCC Bibracte

Marc BOUTROY, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Maire et Elu communautaire à la Communauté d'Agglomération du Calaisis

Jean-Marc BOYER, Ministère de la Transition écologique et solidaire, CGEDD, Mission d'Inspection générale

Patrick BRIE, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Adjoint à la sous directrice de la qualité du cadre de vie

Sylvain BRISA, Grand Site de la Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, Chargé de mission Opération Grand Site

Pascal BROSSIER, Grand Site du Vézélien, Chargé de mission Opération Grand Site du Vézélien

Aymeric BULOT, ACI Rivages Propres, Responsable technique

Pascale BURET-CHAUSOY, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Conseillère départementale, représentant le département au RGSF

Alain BURNET, Grand Site de l'Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort, Communauté d'agglomération Rochefort Océan, Vice-Président aux politiques de la mer

Jean-Luc CABRIT, Ministère de la Transition écologique et solidaire, CGEDD, Chargé de mission paysage et sites

Christophe CAILLIER, MDADT du Calaisis, Directeur

Gonzague CALAIS, Association des Paysans du Site des 2 Caps, Secrétaire

Arnaud CALLEC, Gestionnaire des espaces naturels et ruraux du Territoire du Vercors, Conseil départemental de l'Isère, Service Patrimoine naturel

Chloé CAMPO-DE MONTAUZON, Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, Déléguée Générale

Eva CAMY, Grand Site Cité de Carcassonne, Secrétariat administratif

Catherine CANDELIER, Ministère de la Transition écologique et solidaire, CGEDD, Mission d'inspection générale des sites, Chargée d'études

Bruno CARIOU, Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, Directeur du Syndicat Mixte de la Pointe du Raz

Florian CHARDON, Grand Site de France Massif du Canigó, Directeur

François CHARLET, Conseil départemental du Pas de Calais, Directeur du Développement, de l'Aménagement et de l'Environnement

Vincent CHARRUAU, Agence d'Urbanisme de la Région Flandre-Dunkerque, Paysagiste DPLG

Jean-Louis CHEVALIER, Grand Site de la Vallée de la Clarée et Vallée Etroite, Vice-Président de la Communauté de Communes du Briançonnais en charge du Pôle Social et de la Culture

Sébastien CHOCHOIS, Département du Pas-de-Calais, Conseiller départemental

Monique CHRISTOL, Grand Site de France Camargue Gardoise, Vice-Présidente du Syndicat Mixte Camargue Gardoise

Estelle CLEMENT, Grand Site des Falaises d'Etretat-Côte d'Albâtre, Chargée de mission

Jean-Luc CLERET, Conseil départemental de Seine Maritime, Directeur de l'Emploi, de l'Agriculture et de l'Attractivité

Jacques COLIN, Grand Site du Ballon d'Alsace, Maire de Giromagny, Vice-Président du SMIBA et de la Communauté de Communes des Vosges du Sud

Benoît COMBES, Grand Site de Montségur, Chef de projet développement territorial

Fanny COMELLO, Communauté Urbaine de Dunkerque, Chef de projet promotion touristique

Patrick COMOY, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Sous-directeur adjoint de l'enseignement et de la Recherche

Marie-Pierre CONDETTE, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Assistante de direction

Clément COUTURIER, Réseau des Grands Sites de France, Stagiaire vidéo

Laurent CRESPIN, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Technicien études et travaux

Michel DAGBERT, Département du Pas-de-Calais, Président

Mélinda DAMIENS, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Agent d'accueil

Régis DARRE, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Premier Adjoint au Maire

Jennifer DE RUYVER, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Chargée d'accueil Maison du Site des Deux Caps

Maria DE VOS, Grand Site de la Dune du Pilat, Directrice

Alain-Claude DEBOMBOURG, UDAP Pas-de-Calais, Adjoint à l'Architecte des Bâtiments de France

Pascal DECOBERT, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Directeur de projet au GSF Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez

Rémi DECOSTER, Grand Site de l'Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort, Directeur Général Adjoint

Catherine DEFFAYET, Grand Site du Cirque de Sixt-Fer-à-Cheval, Adjointe au maire de Sixt Fer à Cheval

Jean-Luc DEHUYSSER, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Directeur du Pôle Aménagement et Développement Territorial au Département du Pas-de-Calais

Coralie DEJEAN, Grand Site de Montségur, Chargée de mission Opération Grand Site

Jacques DELATTRE, Association des Paysans du Site des 2 Caps, Président

Lydie DEMENE, Grand Site de l'Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, Maire de la commune de Port des Barques

Isabelle DEROUET, Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal, Secrétaire Générale

Dominique DEROUT, Eden 62, Directeur de l'Aménagement et de la Gestion

Kaddour-Jean DERRAR, Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Sébastien DESANLIS, Grand Site de France Baie de Somme, Directeur de l'Environnement

Dominique DETOUDEVILLE, Conseil départemental de Seine Maritime, Chef du Service Agriculture et Développement local et Chef du Service Tourisme

Isabelle DHOMBRES, Hérault Tourisme, Directrice Développement & Politiques Territoriales

Wanda DIEBOLT, Grand Site de France Bibracte Mont-Beuvray, Présidente

Adrien DOLIGER, MDADT du Calais - Conseil départemental du Pas-de-Calais, Responsable de l'Unité routes et mobilité

Xavier DOUARD, Eden 62, Chargé de mission Site des Caps

Etienne DUBAILLE, Conservatoire du Littoral Délégation Manche Mer du Nord, Chargé de mission

Pascal DUBUS, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Adjoint au Maire

Participants

Laurent DUMAS, Grand Site de l'Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort, Chef de projet Opération Grand Site

Lydiane ESTEVE, Réseau des Grands Sites de France, Chargée de mission

Clément EVRARD, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Agent d'accueil

Philippe FABRE, Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal, Président du Syndicat Mixte du Puy Mary

Gérard FACQ, DDTM 62, Chargé de mission territorial

Frédéric FASQUEL, Agence Française pour la Biodiversité, Directeur délégué du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la mer d'Opale

Joël FERNAGUT, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Adjoint au Maire

Stéphanie FERRIER, Grand Site des Gorges du Gardon, Chargée de mission

Caroline FILLAIRE, Grand Site de la Vallée de la Vézère, Chef de projet Grand Site

Olivier FREGEAC, Grand Site de France Sainte-Victoire, Vice-Président du Conseil de Territoire Métropole Aix Marseille Provence, délégué à la Forêt, PIDAF, Risques Majeurs et Grand Site Sainte-Victoire

Alain FREYTET, Paysagiste conseil RGSF, Paysagiste

Thomas FROIDURE, Chambre d'Agriculture Hauts de France, Chargé de développement territorial

Marie GARNIER, CAUE du Finistère, Paysagiste chargée d'études

Odile GAUTHIER, Conservatoire du littoral, Directrice

Fabienne GENSOLLEN, Direction Générale des Entreprises, Sous direction du tourisme, Chargée de mission Contrats de destination, Montagne, Outre-Mer, Espaces protégés

Sophie GEORGENTHUM, Grand Site de France Sainte-Victoire, Responsable du Pôle Promotion du territoire et grands projets

Christèle GERNIGON, Office National des Forêts, Chargée de mission Paysage et Forêt d'Exception

Nicolas GOGUE-MEUNIER, Conseil départemental de la Drôme, Responsable du Service des Espaces Naturels Sensibles - Direction de l'Environnement

Michel GOLIOT, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Conseiller en insertion professionnelle au S.L.A.I. de Boulogne sur Mer

Françoise GONNET-TABARDEL, Grand Site des Gorges de l'Ardèche - Combe d'Arc, Directrice

Joëlle GOUDAL, Grand Site du Salagou - Cirque de Mourèze, Vice-Présidente du Syndicat Mixte du Grand Site

Cécile GRUET, La Belle Idée, Consultante

Christiane GUERVILLY, Grand Site des Cap d'Erquy-Cap Fréhel, Deuxième Vice-Présidente, Maire d'Erquy

Vincent GUICHARD, Grand Site de France Bibracte Mont-Beuvray, Directeur Général

Sandrine GUIHENEUF, Grand Site de France Marais Poitevin, Directrice technique à l'aménagement et au cadre de vie

Camille GUYON, Réseau des Grands Sites de France, Chargée de communication

Christian GUYOT, Grand Site du Vézélien, Maire de Saint-Père

Anthony HAMEL, Grand Site Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon, Chargé de projet Label

Olivia HANDOUCHE, Grand Site des Dunes de Flandre, Chargée de projet Grand Site, Communauté Urbaine de Dunkerque

Alexandra HARS, Communauté Urbaine de Dunkerque, Chargée de communication

Lorant HECQUET, Grand Site du Vézélien, Premier adjoint au Maire de Vézelay

Yann HELARY, Grand Site de France Marais Poitevin, Élu délégué au Grand Site de France et Vice-Président du RGSF

Mireille HINGREZ-CEREDA, Département du Pas-de-Calais, Conseillère départementale

Serge HOIBIAN, Grand Site du Canal du Midi du Malpas à Fonsérans, Coordinateur

Diana HOUNLSOW, Pas-de-Calais Tourisme, Directrice

Armelle HURUGUEN, Conseil départemental du Finistère, Vice-Présidente en charge de la commission Territoires et Environnement

Marie INOCENCIO, Grand Site de France Puy de Dôme, Chef de Projet Opération Grand Site

Catherine JACOB, Grand Site Canal du Midi du Malpas à Fonsérans, Chef de projet

Sara JACOB, Office National des Forêts, Chargée de mission Education à l'environnement et valorisation du label Forêt

Yvan JACQUEMIN, Conservatoire du littoral Manche Mer du Nord, Chargé de mission territorial Littoral picard

Jean-Marie JUTS, Pas-de-Calais Tourisme, Directeur adjoint

Chantal KERRIOU, Finistère 360°, Directrice-adjointe

Philippe LAGARDE, Grand Site de la Vallée de la Vézère, Élu référent, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme, Maire des Eyzies

Philippe LALLAIN, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Directeur du Cabinet du Président

Guillaume LAURENT, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Inspecteur des sites

Damien LAURENT, Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, Coordonnateur du label à la Communauté de Communes Cap Sizun - Pointe du Raz

Benoît LAURIUO, Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, Vice-Président en charge du Tourisme, Communauté de Communes Cap Sizun - Pointe du Raz

Valérie LE BARS, Conseil départemental des Côtes d'Armor, Chef du service patrimoine naturel

Baptiste LE COZ, Conseil départemental du Finistère, Cabinet de la Présidente

Adrien LE FORMAL, Grand Site des Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon, Président du Syndicat Mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon

Camille LE MAO, DREAL Bretagne, Inspectrice des sites

Bruno LE PORT, Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, Président de la Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz

Alexandre LEFEVRE, Somme Tourisme, Coordination de projets

David LEGLINEL, Grand Site du Massif des Ogres, Coordonnateur Culture - Tourisme - Opération Grand Site

Céline LELIEVRE, Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, Directrice

Maxime LEMAIRE, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, Responsable de la mission Aménagement du Territoire et Paysage

Maurice LEMAÎTRE, Grand Site de France Pointe du Raz en Cap Sizun, Président du Syndicat Mixte de la Pointe du Raz et Maire de Plogoff

Didier LEPRETRE, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Référent ACI

Cyriaque LETHUILLIER, Grand Site des Falaises d'Etretat-Côte d'Albâtre, Conseil départemental de Seine-Maritime, Maire de la Poterie-Cap d'Antifer et représentant des 13 communes

Régis LEYMARIE, Conservatoire du littoral, Délégué adjoint Normandie

Antoine LOGIE, Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Vice-président et Maire de Wimille

Marie-Cécile LOMBART, CAUE du Pas-de-Calais, Architecte

Stéphane LOOSVELDT, DREAL Hauts-de-France, Inspecteur des sites

Ludovic LOQUET, Département du Pas-de-Calais, Vice-président du Département du Pas-de-Calais

Pierre Marie LUCIANI, DREAL Corse, Inspecteur des sites

Marie MAHIN, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Chargée de mission patrimoine mondial

Christine MALFOY, Grand Site des Gorges de l'Ardèche - Combe d'Arc, Présidente du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, Conseillère départementale

Alexandra MALGAT, Grand Site de France Puy de Dôme, Chef de Service Valorisation Touristique

Martin MALVY, Sites et Cités remarquables de France, Président

Justine MANCHUELLE, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Agent d'accueil

Charlotte MANGOT, Réseau des Grands Sites de France, Chargée de mission

Annabelle MARECHAL, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Adjointe au chef du service Biodiversité Eau Patrimoine

Jean-Pierre MARTINETTI, Culture, Images & Territoires, Président

Anne MARVIE, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Adjointe à la chef de bureau des paysages et de la publicité, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Philippe MASSET, DDTM Pas-de-Calais Service SAML, Chargé de mission Coordination politiques littorales et marines

Olivier MAURY, DDTM Pas-de-Calais, Chef du Service de l'Environnement

Jean-Jacques MAZOUAT, Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise, Président

Céline MEHUYS, MDADT du Calais - Conseil départemental du Pas-de-Calais, Responsable de l'Unité Aménagement et Animation Territoriale

Franck MERELLE, Agence d'Urbanisme de la Région Flandre-Dunkerque, Directeur général

Louise MIGNOT, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Collaboratrice de Madame MULOT-FRISCOURT, Conseillère départementale du Pas-de-Calais

Mathilde MILOT, Citémômes, Directrice

Jean MOCHON, La Belle Idée, Directeur

Vincent MONET, Grand Site du Cirque de Sixt-Fer-à-Cheval, Elu de Sixt-Fer-à-Cheval

Philippe MORGE, Grand Site de France Puy de Dôme, Directeur

Jean-Paul MORTREUX, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Directeur

Coralie MOULIN, DREAL Bretagne, Adjointe au chef de division biodiversité, géologie, paysage

Maïté MULOT-FRISCOURT, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Conseillère départementale

Marine MUSSON, Conservatoire du littoral, Responsable mission Patrimoine et paysage

Cyrille NAUDY, Grand Site de France Sainte-Victoire, Directeur

Brigitte NAVEZ, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Chargée de Développement Local

Charline NICOL, DREAL Pays de la Loire, Inspectrice des sites

Rémi NICOLAS, Grand Site de France Pont du Gard, Secrétaire général

Participants

86

Les Grands Sites de France,
quelle source de rayonnement et d'innovation pour les territoires?

Bérengère NOGUIER, Grand Site des Gorges du Gardon, Présidente du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, Conseillère départementale

Carole NORDEZ, DREAL Pays de la Loire, Inspecteur des sites

Cécile OLIVE, Grand Site du Salagou - Cirque de Mourèze, Directrice

Martine OLMOS, Grand Site de la Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, Maire d'Azillanet

Antoine ORSINI, Grand Site de France Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio - golfe de Saint-Florent, Chef de mission

Marylise ORTIZ, Sites et Cités remarquables de France, Directrice

Marie PASSIEUX, Grand Site du Salagou - Cirque de Mourèze, Présidente du Syndicat Mixte du Grand Site Salagou Mourèze, Conseillère départementale

Jacques PATRI, Hérault Tourisme, Chargé de mission Grands Sites

Rachel PELTIER, Grand Site de France Aven d'Ornag, Conseillère municipale

Jean-Marie PETIT, Réseau des Grands Sites de France, Expert auprès du RGSF

Chiara PIALI, Bibracte EPCC, Universitaire

Sophie PICOU, Grand Site du Ballon d'Alsace, Chargée de mission

Benoit PIQUART, Grand Site de France Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault, Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal

Vincent PIVETEAU, Ecole Nationale Supérieure de Paysage, Directeur

Isabelle POULET, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Mission Grands Sites de France

Louise POUPIN, Grand Site de la Dune du Pilat, Chargée de mission

Jean PRIVAT, Grand Site de France Puy Mary - Volcan du Cantal, Chef de projet

Olivier PROVIN, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, Chargé de mission

Sylvain PROVOST, DREAL Nouvelle Aquitaine, Inspecteur des sites

Claude PRUDHOMME, CAUE Pas de Calais, Président Sandrine RAMBAUD, Grand Site du Canal du Midi du Malpas à Fonsérannes, Chef de projet

Sylvane RAVA, CAUE Pas de Calais, Paysagiste

Julien RENAULT, Conseil départemental du Pas-de-Calais, Chargé de mission au Cabinet du Président

Elisabeth RETAUX, Pas-de-Calais tourisme, Responsable de projets

Hervé REVOL, Grand Site de la Vallée du Hérisson - Plateau des 7 Lacs, Vice-Président délégué au Tourisme, Communauté de Communes du Pays des Lacs

Estelle REZETTE, Grand Site du Cirque de Sixt-Fer-à-Cheval, Elue de Sixt-Fer-à-Cheval

Marc RICHET, Deux-Sèvres Tourisme, Directeur

Marielle RICHON, ICOMOS France, Expert auprès du RGSF

Denis ROUYER, Grand Site de l'Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort, Communauté d'agglomération Rochefort Océan, Vice-Président à la ruralité

Francis RUELLE, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Maire

Sonia SABATIER, Grand Site de France Pont du Gard, Adjointe médiation culturelle

Frédéric SACCO, Grand Site du Massif des Ogres, Vice-Président délégué au tourisme, développement durable et OGS à la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Caroline SALAÜN, Grand Site de France Cirque de Navacelles, Directrice

Denis SALLES, Grand Site de Montségur, Elu référent, 1er adjoint de Montségur, Communauté de Communes du Pays d'Olmes

Marc SARPAUX, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Maire

Joël SAUGUES, Grand Site des Gorges du Gardon, Vice-Président du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon

Michel SOMMIER, Agence française pour la biodiversité, Délégué aux espaces naturels, Direction générale

Fabien SUDRY, Préfecture du Pas-de-Calais, Préfet du Pas-de-Calais

Frédéric TAVART, ID VERDE, Directeur adjoint

Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Grand Site des Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre, Vice-Présidente du Département de Seine Maritime, déléguée au Grand Site et en charge de l'Arrondissement du Havre

Jean-Pierre THIBault, Ministère de la Transition écologique et solidaire CGEDD, Inspecteur général

Olivier THIEBAUT, PNR du Morvan, Chargé de mission paysage et urbanisme

Maxime THOREL, Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Responsable du service tourisme

Stéphane TOPIN, Communauté Urbaine de Dunkerque, Directeur Adjoint

Michel TOURNAIRE, Sous-Préfecture de Calais, Sous-préfet de Calais

Roger TOURRET, Grand Site de France Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez, Maire

Carole TOUTAIN, Grand Site de France Camargue Gardoise, Chef de service patrimoine et biodiversité

Evelyne TRICOT, Grand Site de la Cité de Carcassonne,
Chef de Projet

Joël UGHETTO, Grand Site de France Aven d'Ornac,
Directeur

René UGHETTO, Grand Site de France Aven
d'Ornac, Maire d'Ornac l'Aven

Isabelle VAUQUOIS, DREAL Nouvelle-Aquitaine,
Inspectrice des sites de la Dordogne

Caroline VENDRYES, Ministère de la Transition
écologique et solidaire, Chef du bureau des sites et
espaces protégés

Catherine VERWAERDE, Environnement et Solidarité,
Directrice

Nathalie VICQ-THEPOT, Particulier

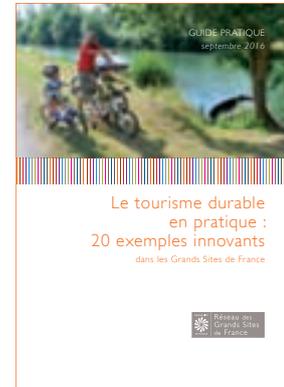
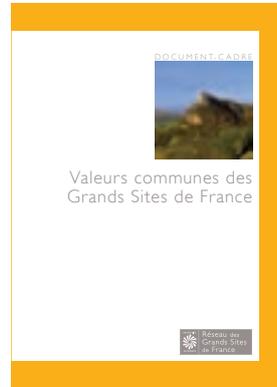
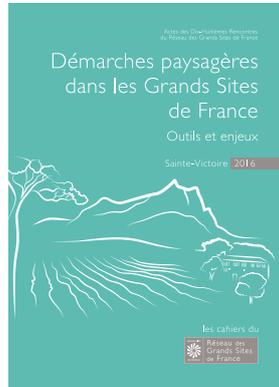
Hélène VILLAR, DDTM Pas de Calais SDE, Adjointe du
chef de service

Louis VILLARET, Réseau des Grands Sites de France,
Président

Anne VOURC'H, Réseau des Grands Sites de France,
Directrice

Sophie WAROT-LEMAIRE, Conseil départemental du
Pas-de-Calais, Conseillère départementale, Présidente
de Pas-de-Calais Tourisme

Publications du Réseau des Grands Sites de France



Actes des Rencontres (collection Les Cahiers du Réseau des Grands Sites de France)

- 9F- A8F3 9F89, A9
quelle source de rayonnement
() -
- M 9F F 9F8 AF 9F- A8F3 9F
() -
- 9 F9 8A D 9F F 9F
() ()
- F9AF F9AF 99G 9 9
) ()
- 2 9?G F 98 AF 9F- A8F3 9F
- 2 9?? 9 A A 99GD 9?? AF G A
? 9FG A89F- A8F3 9F
- 1? 99G AF G A89F G 9F 9 9F
()
- 1M ? 918 AF 9F- A8F3 9F
- 9 F A 9 F99F 9 F? 9F
D 9G D AF 99F? A8
) ()
- 9F- A8F3 9FL 9M 9 989? G 9
- 9 F: 9F 9 F9G A8F3 9F
- (((
- A8F3 9F9CG 91 9FG FGD 9F
- F AF 89 F 9F9GA 9 MCG A
()
- 98 AF A- A83 9 9 8 8M9? 9 9AG
- () ()

Pour commander :
lydianeestev@grandsitedefrance.com
grandsitedefrance.com/ressources



Documents-cadre du Réseau des Grands Sites de France

- 9 F A9F89F- A8F3 9F89, A9
- A8F3 9F89, A99CG F 9
- I 9GL AF
- (- ()

A télécharger sur grandsitedefrance.com/ressources

Etudes et guides pratiques

- 9F0 F9 G 9F I G D 9F8 I F 9
dans le Réseau des Grands Sites de France
- 9G F 98 99A CD 9 9 9F
((()

A télécharger sur grandsitedefrance.com/ressources

Petit traité des Grands Sites

du patrimoine (ICOMOS France/Actes Sud)

Pour commander : lydianeestev@grandsitedefrance.com

Collection Grands Sites de France (Petit Futé)

- 9 9 ? 9FL ?FF9 8 AF? 9
-) - ()

Disponibles en librairies, dans les points de vente des Grands Sites de France et sur www.boutique.petitfute.com

Autres publications www.grandsitedefrance.com



Association créée en novembre 2000, le Réseau des Grands Sites de France fédère au niveau national les collectivités territoriales gestionnaires des paysages protégés parmi les plus emblématiques de notre patrimoine. Il regroupe des sites qui ont reçu le label Grand Site de France et d'autres qui œuvrent pour pouvoir obtenir un jour ce label de développement durable attribué par l'Etat. Ses membres ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs pour offrir aux visiteurs un accueil de qualité dans des paysages restaurés et préservés à long terme, favoriser un tourisme responsable en adéquation avec l'esprit des lieux, générer des retombées positives pour les habitants.

Accueillies chaque année par un site différent, les Rencontres annuelles du Réseau des Grands Sites de France sont l'occasion d'approfondir sur deux jours un thème important pour la gestion et le devenir des sites protégés et des paysages remarquables en associant témoignages concrets et interventions d'experts.

Ces rencontres sont organisées avec



Avec le soutien de



Édité par RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE
99 rue de Vaugirard - 75006 PARIS
T 01 48 74 39 29 - F 01 49 95 01 87
contact@grandsitedefrance.com
www.grandsitedefrance.com

23 euros

ISBN : 978-2-9558019-1-8 - ISSN : 1961-9316 - Dépôt légal : octobre 2018